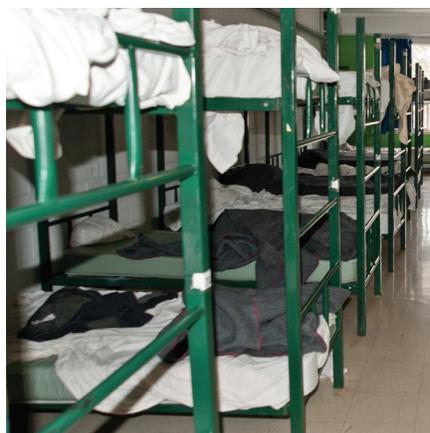


Dénombrement
des personnes
en situation
d'itinérance sur
l'île de Montréal
le 24 avril 2018



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'île-de-Montréal
Québec

Montréal 

Douglas
INSTITUT
UNIVERSITAIRE EN
SANTÉ MENTALE

 McGill
MENTAL HEALTH
UNIVERSITY
INSTITUTE

MMFIM Mouvement pour mettre fin
à l'itinérance à Montréal

La Ville de Montréal et le CIUSSS-du-Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ont mandaté le Centre de recherche de l'hôpital Douglas, affilié au CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal et à l'Université McGill, en étroite collaboration avec le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM), pour réaliser Je compte MTL 2018. Ce deuxième dénombrement montréalais s'inscrit dans le cadre du plan d'action en itinérance de la Ville de Montréal, du Plan d'action intersectoriel en itinérance de la région de Montréal 2015-2020 et de la réalisation d'un deuxième portrait sur l'itinérance au Québec.

Crédits pour les photographies sur la page de couverture :

Métro : Jean-Bernard Trouve
Extérieur : Mikaël Theimer
Hébergement d'urgence : Mission Bon Accueil

Dénombrement des personnes en situation d'itinérance sur l'île de Montréal le 24 avril 2018

Eric Latimer, Ph.D.

François Bordeleau, M.Sc.

Mars 2019

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Ce rapport est le fruit du travail de nombreuses personnes qui ont œuvré au dénombrement entre octobre 2017 et mars 2019.

Le comité de pilotage, dont les membres sont nommés plus loin, a soutenu la démarche à plusieurs niveaux et a contribué, en particulier, au choix des questions supplémentaires. MM. Serge Chevalier, consultant, James McGregor, alors directeur du Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM), Christian Méthot, alors du Centre de recherche de l'Hôpital Douglas, et Eric Latimer, ainsi que Mme Laurence Roy, de l'Université McGill, ont également contribué à l'élaboration des questions. Mme Julie Félix s'est occupée du recrutement des bénévoles, avec le soutien de Mme Karine Projean du MMFIM. Mme Sonya Cormier, alors directrice des projets du MMFIM, était responsable des communications, avec le soutien de consultants, Mme Diep Truong et M. François Taschereau, ainsi que celui des services des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) et de la Ville de Montréal. M. Méthot a coordonné les aspects logistiques du dénombrement. Son équipe comprenait MM. François Bordeleau, Marc-Antoine Lapierre et Matthieu Brodeur, Mme Élisabeth Graveline et, vers la fin, M. Paul Gravrand. M. McGregor a contribué à la coordination de l'ensemble des opérations, y compris le soir du dénombrement. Mmes Ashley Lemieux et Marichelle Leclair, ainsi que Mme Annie Larouche du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, et M. Jean-François Morin-Roberge, de la revue *L'Itinéraire*, se sont ajoutés à l'équipe pour donner les formations aux bénévoles. M. Morin-Roberge a également assemblé et coordonné une équipe de 50 camelots de *L'Itinéraire* qui ont servi de « leurres » le soir du dénombrement.

Ce sont principalement MM. Benoit Boullé et Rémi Kerjean qui ont réalisé la saisie de données, sous la supervision de MM. Méthot et Bordeleau. Mme Zhirong Cao ainsi que MM. Bordeleau, Mishal Ashraf et Haley He ont réalisé l'analyse de données, sous la supervision de M. Latimer. Mme Julie Grenier, du CCSMTL, et Mme Agathe Lalande, de la Ville de Montréal, en collaboration avec le MSSS, ont contribué à plusieurs décisions méthodologiques importantes. À partir de la fin juillet, après le départ de M. Méthot, M. Bordeleau a assumé le rôle de coordonnateur. MM. Latimer et Bordeleau ont rédigé le rapport. Le rapport a bénéficié, au cours de révisions successives, des commentaires de nombreuses personnes, notamment Mme Larouche, M. Pierre-Luc Lortie de la Ville de Montréal et MM. Chevalier et McGregor. Mme Danielle Jazzar a assuré la révision linguistique. M. Latimer a assumé la responsabilité globale pour l'ensemble du projet, en partenariat avec le MMFIM et en collaboration avec le MSSS, le CCSMTL et la Ville de Montréal.

REMERCIEMENTS

Outre l'équipe de travail et son comité de pilotage, ce rapport s'appuie sur un travail collectif auquel ont pris part de très nombreuses personnes. Près de 700 bénévoles ont pris le temps de recevoir une formation préparatoire et ensuite d'aller rencontrer des personnes en situation d'itinérance. Nous remercions toutes ces personnes et aussi, bien sûr, les 1700 personnes en situation d'itinérance qui ont bien voulu remplir un questionnaire.

Des échanges avec divers représentants du milieu communautaire ont influencé plusieurs décisions importantes, notamment la définition de l'itinérance cachée qui serait utilisée et comment ces données seraient traitées. Le Service de police de la Ville de Montréal a fourni un soutien fort apprécié tout au long de la démarche. M. Stefan Chauvette, de la Société de Transport de Montréal, a mobilisé les inspecteurs nécessaires pour que des équipes de bénévoles puissent parcourir de façon complète les stations de métro qui leur étaient assignées. Les services de sécurité de l'UQÀM, de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec et d'Aéroports de Montréal ont également collaboré. Le ministère de la Sécurité publique ainsi que les centres hospitaliers nous ont transmis des informations de base sur les personnes en situation d'itinérance se trouvant dans les centres de détention, quartiers cellulaires de postes de police et hôpitaux. Au total, plus de 100 organismes communautaires ont facilité la collecte de questionnaires (en accueillant des bénévoles ou en faisant passer les questionnaires eux-mêmes) ou fourni des données administratives sur les personnes qui demeuraient dans leurs murs le soir et la nuit du dénombrement. Parmi ceux-ci, des travailleurs de rue ont bien voulu demander aux personnes qu'ils suivaient de se prêter à l'exercice du dénombrement.

FINANCEMENT

Ce travail a été mandaté et financé à parts égales par la Ville de Montréal et par le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. L'Université McGill et le Centre de recherche de l'Hôpital Douglas ont également contribué à la réalisation du projet en couvrant le salaire d'Eric Latimer, tout comme le MMFIM qui a contribué le temps de ses employés.

COMMENT CITER CE DOCUMENT

Eric Latimer, François Bordeleau, pour l'équipe de Je Compte MTL 2018. Dénombrement des personnes en situation d'itinérance sur l'île de Montréal le 24 avril 2018. Ville de Montréal et CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 25 mars 2019.

Dans ce document, afin d'alléger la lecture, le masculin est utilisé pour désigner des individus lorsque le genre est indéterminé.

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE (début)

Mme Cécile Arbaud

Directrice générale, Dans la rue

M. Bernard Besancenot

Coordonnateur des services sociaux et des programmes communautaires, MultiCaf

M. Aubin Boudreau

Directeur général, Accueil Bonneau

Mme Linda Boutin

Relationniste/chargée de communications, Ville de Montréal

Mme Adrienne Campbell

Directrice générale, Projets autochtones du Québec

Mme Léonie Couture

Directrice, La rue des femmes

Commandante Jacynthe Boucher

Chef, PDQ 8, Service de police de la Ville de Montréal

Commandante Martine Dubuc

Chef, PDQ 12, Service de police de la Ville de Montréal

Mme Patricia Drouin

Agent conseillère, Service de police de la Ville de Montréal

Mme Stéphanie Gareau (à partir du 24 septembre 2018)

Directrice générale, Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal

Mme Annie Gauthier

Conseillère en développement communautaire, Arrondissement de Ville-Marie

Mme Julie Grenier

Directrice adjointe su président-directeur adjoint, Partenariat et soutien à l'offre de services, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE (fin)

Mme Agathe Lalande

Chef de division, Lutte contre la pauvreté et l'itinérance, Ville de Montréal

M. Serge Lareault

Commissaire aux personnes en situation d'itinérance, Ville de Montréal

M. Eric Latimer

Directeur, Programme Santé mentale et société, Centre de recherche de l'Hôpital Douglas; Professeur titulaire, Département de psychiatrie, Université McGill

M. Alain Larivière

Surintendant, Opérations métro, Société des transports de la Ville de Montréal

Mme Annie Larouche

Coordonnatrice professionnelle, Service régional des activités communautaires et de l'itinérance, CIUSSS du Centre-Sud-de-Montréal

M. Pierre-Luc Lortie

Conseiller en développement communautaire, Ville de Montréal

M. James McGregor (jusqu'au 23 septembre 2018)

Directeur général, Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal

M. Justin Meloche

Conseiller, Service des affaires publiques, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

M. Nicolas Pagot

Directeur des Programmes et des Services, Accueil Bonneau

M. Sam Watts

Directeur général, Mission Bon Accueil

RÉSUMÉ

Contexte

Le dénombrement de 2015 avait été mandaté et financé par la Ville de Montréal. Le dénombrement de 2018 s'est inscrit dans un contexte beaucoup plus large. Tout d'abord, il faisait partie d'un dénombrement réalisé simultanément dans 11 régions du Québec, sous la coordination du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ensuite, ce premier dénombrement à l'échelle de la province s'inscrivait lui-même dans le deuxième portrait de l'itinérance au Québec, en voie de réalisation par le MSSS, et en constituant le premier volet. Finalement, le dénombrement dans 11 régions du Québec s'est réalisé dans le cadre d'une entente convenue entre les gouvernements du Québec et du Canada, en lien avec la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI).

Itinérance visible et itinérance cachée : deux définitions

Dans le présent rapport, une personne est considérée comme étant en situation d'**itinérance visible** si elle n'a pas de domicile fixe **et** se trouve sans abri au moment du dénombrement, dans un lieu non conçu pour l'habitation humaine (exemple : voiture, *squat*), dans une ressource d'hébergement d'urgence, dans un refuge pour femmes victimes de violence conjugale, dans une ressource de transition ou de façon temporaire dans un centre de thérapie, un centre de réadaptation en dépendance, un centre de crise, un centre hospitalier ou en détention.

Une personne est décrite comme étant en situation d'**itinérance cachée** si elle est hébergée temporairement chez d'autres ou dans un hôtel ou un motel, sans avoir de domicile fixe; ou si elle demeure dans une maison de chambres.

Objectifs

Le dénombrement visait deux objectifs principaux :

- 1) Estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance visible sur l'île de Montréal au cours de la nuit du 24 au 25 avril 2018;
- 2) Décrire le profil des personnes en situation d'itinérance visible ou cachée, eu égard à certaines caractéristiques sociodémographiques, à leur historique d'itinérance, à leur utilisation récente de services et à leurs perceptions en matière de besoins de services.

Méthodes

La méthodologie utilisée pour réaliser le dénombrement de 2018 s'appuie sur celle mise de l'avant par le gouvernement fédéral. Elle s'appuie aussi sur celle utilisée en 2015. Elle permet d'estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance visible de façon assez complète. Elle n'est pas adaptée à l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance cachée.

Pour estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance visible, deux démarches complémentaires ont été effectuées :

- 1) Des personnes en situation d'itinérance qui ont passé la nuit du 24 avril dans des lieux extérieurs ou non conçus pour l'habitation humaine ont été recensées, le soir même ou dans les deux semaines qui ont suivi, par des bénévoles, des travailleurs de rue ou d'autres intervenants.
- 2) Les organismes (ressources d'hébergement d'urgence, ressources de transition, centres de thérapie) et institutions (centres hospitaliers, centres de détention et quartiers cellulaires de postes de police, centres de réadaptation en dépendance) ont fourni des données sur le nombre de personnes en situation d'itinérance qu'ils hébergeaient au cours de la nuit du 24 avril 2018.

L'analyse des données obtenues a comporté des ajustements, adaptés de méthodes utilisées ailleurs, notamment pour tenir compte de secteurs géographiques que les bénévoles n'ont pas réussi à couvrir et d'organismes qui n'ont pas fourni de données sur le nombre de personnes en situation d'itinérance qu'ils hébergeaient. Le but de ces ajustements était d'obtenir une estimation plus complète du nombre de personnes en situation d'itinérance visible, et moins sujette à des variations aléatoires d'un dénombrement à l'autre.

Pour décrire les caractéristiques des personnes en situation d'itinérance, des questionnaires ont été recueillis auprès du plus grand nombre possible de personnes en situation d'itinérance visible ou cachée. Les questions portaient principalement sur les caractéristiques démographiques des répondants, leur historique d'itinérance, leurs sources de revenu, leur utilisation de services et les services qu'ils souhaiteraient recevoir. Les données ont été analysées selon le type de lieu où le répondant avait passé la nuit du 24 avril, l'identité de genre, le groupe d'âge et l'identité autochtone.

Résultats

Nombre de personnes en situation d'itinérance visible

Au total, nous avons estimé que **3149 personnes en situation d'itinérance visible** se trouvaient sur l'île de Montréal le soir et la nuit du 24 avril 2018. Des 3149 personnes, 678 ont été estimées comme ayant passé la nuit dans des lieux extérieurs, soit 22 % du total.

En 2015, le dénombrement réalisé à Montréal avait estimé à 3016 le nombre de personnes étant en situation d'itinérance visible le 24 mars. Cette estimation incluait les personnes dans des centres d'accueil pour nouveaux immigrants, réfugiés ou demandeurs de statut de réfugié, ainsi que les personnes originaires de Montréal dans des centres de thérapie ou des centres de réadaptation en dépendance à l'extérieur de Montréal. Les personnes dans ces groupes n'ont pas été incluses en 2018. De plus, divers ajustements ont été effectués à la méthodologie en 2018, comparativement à celle de 2015. Tenant compte de ces différences, nous estimons que le nombre de personnes en situation d'itinérance visible lors du dénombrement de 2018 au augmenté d'environ 8 % à 12 %, en comparaison avec celui du dénombrement de 2015.

Caractéristiques des répondants

En tout, 1693 questionnaires ont été retenus pour l'analyse, dont 206 (12 %) provenaient de personnes en situation d'itinérance cachée.

- 74 % des répondants étaient de sexe masculin, et 23 % de sexe féminin; 3 % s'étaient identifiés comme ayant une identité de genre autre.
- Environ 4 % des personnes pour lesquelles nous avons ces données avaient moins de 18 ans. Ces enfants se trouvaient principalement dans les ressources de transition et les ressources pour femmes victimes de violence conjugale. À l'autre extrême, 6 % avaient 65 ans ou plus. Les jeunes de moins de 18 ans se trouvaient surtout dans des ressources de transition. Les personnes de 65 ans et plus constituaient une partie plus importante des personnes en hébergement d'urgence que de celles dans les autres types de lieux (10 %, contre 6 % dans les ressources de transition et moins dans les autres types de lieux).
- Moins de 4 % des répondants avaient des enfants avec elles; ces personnes étant concentrées dans les ressources de transition et les ressources pour femmes victimes de violence conjugale. Cela équivaut à un taux de moins d'une famille sans domicile fixe par 10 000 familles un soir donné, bien moins que ce que l'on trouve dans l'ensemble des États-Unis notamment, où ce taux atteint 7,4 familles sans domicile fixe par 10 000 familles.

- Les Autochtones, et tout particulièrement les Inuits, étaient surreprésentés dans notre échantillon : environ 0,6 % et 0,04 % de la population de l'île de Montréal sont Autochtones et spécifiquement Inuits, contre 12 % et 2,9 % ici.
- 13 % des répondants ont dit avoir une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle, notamment homosexuelle (4,2 %) et bisexuelle (5,9 %). Ces pourcentages sont plus élevés que dans la population générale au Canada (1,7 % et 1,3 %).
- Les répondants arrivés au Canada en tant qu'immigrants (économiques ou parrainés par la famille) constituaient 15 % de l'échantillon. Ceux arrivés au Canada avec le statut de réfugié ou de demandeur de statut de réfugié représentaient au total 4,2 % de l'échantillon. Ainsi, au total, 19,2 % de l'échantillon étaient des immigrants de première génération, contre 34 % sur l'île de Montréal. Le questionnaire n'interrogeait pas les répondants sur leur statut actuel au Canada.
- 38 % des répondants avaient connu leur premier épisode d'itinérance il y a 10 ans ou plus. Ce pourcentage s'élevait à 50 % pour les personnes dans des lieux extérieurs, et descendait à 27 % pour celles qui se trouvaient dans les ressources de transition. À l'autre extrême, 28 % des répondants avaient connu leur premier épisode d'itinérance depuis moins d'un an, ce pourcentage étant plus faible parmi les personnes dans des lieux extérieurs (15 %) et plus élevé dans les ressources de transition (32 %).
- 47 % avaient été en itinérance tout au long de l'année précédente, tandis que 25 % ne l'avaient été que pendant moins de 3 mois. Encore une fois, le pourcentage des personnes dans des lieux extérieurs qui avaient été en situation d'itinérance toute l'année était le plus élevé (66 %), tandis qu'il était le plus faible pour les personnes dans les ressources de transition (39 %).
- La raison la plus souvent évoquée (20 % des répondants) pour la perte de logement la plus récente était une dépendance. Venait en second lieu l'incapacité à payer son loyer ou son hypothèque (18 %). Des conflits de diverses natures – avec conjoint ou conjointe (11 %), avec parent ou tuteur (8 %) ou autres (7 %) – étaient également souvent évoqués.
- L'aide sociale a été mentionnée par la plus grande proportion de répondants (70 %) comme source de revenu. Venait ensuite, loin derrière, l'emploi (12 %).
- En tout, 67 % des répondants ont indiqué « avoir dormi dans un refuge d'urgence » au cours de la dernière année. Pour les personnes ayant passé la nuit dans des lieux extérieurs, ce pourcentage était de 57 %.
- Pour l'ensemble des répondants qui n'avaient pas utilisé un refuge d'urgence au cours de l'année précédente, la raison la plus souvent évoquée de cela (par 33 %

des répondants) était « les punaises de lit et autres insectes ». Venait ensuite la préférence pour « rester dans un logement de transition ou maisons de chambres » (20 % des répondants) et pour « rester chez des amis ou de la famille » (20 %).

- Pour les répondants qui avaient passé la nuit dans un lieu extérieur, toutefois, les 4 raisons les plus souvent évoquées étaient « les punaises de lit et autres insectes » (34 %), la « crainte pour la sécurité » (12 %), « à cause des règlements » (12 %) et une catégorie « Autres » incluant « odeurs, bruit, manque d'intimité » (10 %).
- La moitié (50 %) des répondants ont rapporté avoir visité l'urgence au moins une fois au cours de l'année précédente, et le tiers (33 %) avoir été hospitalisés.
- Le quart des répondants (33 % pour les personnes dans des lieux extérieurs) ont rapporté avoir eu au moins un contact avec un policier voulant offrir de l'aide au cours de l'année précédente, et 46 % (65 % pour les personnes dans des lieux extérieurs) un contact pour arrestation, une fouille ou une contravention. Par ailleurs, 16 % des répondants ont mentionné avoir été détenus au moins une fois au cours de l'année précédente (25 % pour les personnes dans des lieux extérieurs).
- En moyenne, deux répondants sur cinq ont indiqué qu'ils avaient eu au moins un contact avec des travailleurs de rue au cours de l'année précédente (61 % pour les personnes dans des lieux extérieurs et 33 % pour les personnes dans des ressources de transition). Près de trois répondants sur cinq (58 %) ont dit avoir visité un centre de jour au moins une fois au cours de l'année précédente – ici cette proportion était la plus élevée pour les personnes dans des hébergements d'urgence (67 %).
- Le service souhaité le plus souvent évoqué (61 % des répondants) était l'aide pour trouver et garder son propre logement. Les personnes dans des lieux extérieurs et dans des hébergements d'urgence étaient proportionnellement plus nombreuses à exprimer ce souhait (65 % et 71 %), alors que celles dans des ressources de transition l'étaient un peu moins (57 %). Venaient ensuite l'aide à trouver un emploi (40 %), les services de santé physique (37 %) et les services de santé mentale (33 %).
- Les femmes étaient plus susceptibles de se trouver dans des ressources de transition, où elles représentaient 35 % des répondants, et aussi, dans une moindre mesure (22 %), en itinérance cachée. Elles étaient plus jeunes, et beaucoup plus susceptibles d'être bisexuelles – on voit en fait que c'est principalement en raison des femmes dans l'échantillon que les orientations sexuelles autres qu'hétérosexuelle étaient tellement surreprésentées dans la population en situation d'itinérance. Une plus grande proportion de femmes (22 %, contre 13 % pour les hommes) étaient Autochtones – et tout particulièrement Inuites (8 %, contre 1 % pour les hommes).

- Les femmes avaient vécu leur premier épisode d'itinérance en moyenne plus récemment que les hommes. Possiblement de pair avec cette donnée, une plus grande proportion d'entre elles avaient été en situation d'itinérance pendant moins de 3 mois au cours des 12 derniers mois.
- Les jeunes de 18 à 29 ans étaient proportionnellement plus nombreux (39 %, contre 31 % pour les autres groupes d'âge) à avoir connu plus d'un épisode d'itinérance au cours de l'année. Ils étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir perdu leur logement la dernière fois à cause d'un conflit avec un parent ou un tuteur.
- Près du quart (22 %) des répondants de 50 ans et plus avait perdu son logement pour la première fois il y a moins d'un an.
- Les Autochtones étaient proportionnellement plus nombreux à indiquer avoir vécu leur premier épisode d'itinérance 5 ans ou plus auparavant (68 % contre 53 %) et à avoir passé l'année entière en situation d'itinérance (55 % contre 45 %). Ils étaient plus susceptibles d'avoir eu des contacts à la fois avec le réseau de la santé et des services sociaux et avec les acteurs du système judiciaire. Ils étaient proportionnellement plus nombreux à avoir eu des contacts avec des travailleurs de rue ou à avoir utilisé des centres de jour. Ils étaient proportionnellement plus nombreux aussi à exprimer le souhait de recevoir les services de toutes les natures proposées, notamment les services de santé physique (49 % contre 34 %).

Discussion

- Selon notre estimation, l'île de Montréal comptait, le 24 avril 2018, environ 16 personnes en situation d'itinérance visible par 10 000 habitants, un taux inférieur à ce qui a été estimé la même année à Toronto (30), Calgary (23), Edmonton (21) et Vancouver (34).
- Tenant compte des ajustements méthodologiques depuis 2015, ce taux a légèrement augmenté depuis 2015, passant de 15 à 16.
- Ce changement peut être interprété comme la résultante de deux types de facteurs aux effets opposés : d'une part, une hausse continue des loyers sans augmentation correspondante des revenus au bas de l'échelle tend à augmenter continuellement le nombre de personnes en situation d'itinérance; de l'autre, divers programmes, dont certains ont été mis en place depuis 2015, ont aidé de nombreuses personnes à retrouver et à conserver un logement permanent.
- Le taux de Toronto a augmenté de 19 (en 2013) à 30, ce qui s'explique en grande partie par le fait que Toronto inclut dans son dénombrement les réfugiés et demandeurs de statut de réfugié, pour lesquels il n'existe pas comme à Montréal des services d'hébergement et de soutien particuliers à ces personnes. Celles-ci se

retrouvent ainsi souvent en hébergement d'urgence, comme d'autres personnes en situation d'itinérance.

- À Edmonton et à Calgary, où des politiques vigoureuses de lutte contre l'itinérance sont en place depuis 10 ans, les taux ont baissé depuis 2014 : ils étaient alors de 28 et 25, respectivement.
- À Vancouver, le taux a augmenté, se situant à 28 en 2014.
- Il est important de se rappeler que le nombre de personnes recensées comme étant en situation d'itinérance visible un jour donné est de beaucoup inférieur au nombre total de personnes qui connaissent un épisode d'itinérance au cours d'une année.
- Les réponses sur l'utilisation de services confirment l'utilisation élevée de services judiciaires, de ressources d'hébergement d'urgence et de santé que font les personnes en situation d'itinérance. Les coûts associés à cela se conjuguent à ce que cette utilisation signifie pour la qualité de vie des personnes, pour suggérer la pertinence de mesures pour prévenir l'itinérance et pour aider les personnes en situation d'itinérance à retrouver un logement permanent.
- Les personnes qui dorment dans des lieux extérieurs présentent un profil préoccupant à plusieurs égards. Elles semblent plus ancrées que les autres dans l'itinérance. Une étude récente menée à Boston indique que leur taux de mortalité est probablement le plus élevé de tous les groupes.
- La diversité des raisons (économiques et psychosociales) évoquées pour expliquer le dernier passage à l'itinérance ainsi que les constats associés à l'utilisation élevée de certains services suggèrent la pertinence de mesures de prévention et d'accompagnement diversifiées et individualisées.
- Le profil des personnes en situation d'itinérance cachée se situe, à l'égard de nombreuses variables, entre celui des personnes dans des lieux extérieurs et des hébergements d'urgence, d'une part, et celui des personnes dans les ressources de transition, d'autre part. Ainsi, on observe que le profil de la population en situation d'itinérance cachée ayant répondu aux questionnaires s'apparente à celui de la population en situation d'itinérance visible. D'ailleurs, une proportion importante de la population en situation d'itinérance cachée la nuit du 24 avril (42 %) a indiqué avoir dormi dans un refuge d'urgence au cours de la dernière année.
- Le dénombrement présente des limites qu'il convient de noter. Notamment, le nombre de personnes estimées comme ayant passé la nuit dans un lieu extérieur est certainement sous-estimé puisqu'il est impossible de dénombrer toutes les personnes qui passent la nuit dans des lieux extérieurs, et ce, malgré les nombreux ajustements effectués. Une partie importante de la superficie de l'île, jugée moins prioritaire et moins susceptible d'avoir des personnes passant la nuit dans des lieux

extérieurs, n'a pas été sillonnée par des bénévoles. Par ailleurs, certains organismes n'ont pas indiqué le nombre de personnes qui étaient chez eux la nuit du 24 avril; le nombre de personnes en situation d'itinérance visible dénombré dans ces organismes repose sur des données estimées.

- Néanmoins, le dénombrement a été effectué avec une rigueur et un souci d'exhaustivité importants. Il fournit de nombreuses données qui aident à mieux comprendre le phénomène de l'itinérance sur l'île de Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

Glossaire	xx
I. INTRODUCTION	1
II. OBJECTIFS	1
III. MÉTHODES	2
1. Critères de sélection des participants	2
2. Détermination de l'admissibilité d'une personne	4
3. Élaboration du questionnaire	5
4. Collecte de données	5
4.1 Le 24 avril : Sillonnage de lieux extérieurs	6
4.2 Le 24 avril : Ressources d'hébergement d'urgence et de transition	7
4.3 Après le 24 avril : Ressources diverses	7
4.4 Collecte de données administratives	8
4.5 Examen de la démarche sous l'angle de l'éthique de la recherche	9
5. Analyse des données	10
5.1 Saisie des questionnaires et « nettoyage » de la base de données	10
5.2 Ajustements pour secteurs non couverts	10
5.3 Traitement des questionnaires avec indication de lieu manquante	10
5.4 Application d'un facteur de correction pour leurres non trouvés	11
5.5 Utilisation des feuilles d'enregistrement	11
5.6 Question supplémentaire posée après le 24 avril sur le type de lieu où la nuit du 24 avril avait été passée	11
5.7 Estimation du nombre de personnes dans les ressources qui n'ont pas participé	12
5.8 Description des caractéristiques des personnes incluses dans le dénombrement	12
5.9 Comparaison des résultats avec ceux de 2015	12
IV. RÉSULTATS	13
1. Déroulement du dénombrement	13
1.1. Lieux extérieurs et hébergements d'urgences le 24 avril	13
1.2. Ressources de transition et centres de jour	14
1.3 Répartition des questionnaires selon le type de lieu où ils ont été collectés et selon le type de lieu où la personne a passé la nuit	14
1.4 Données administratives	16
	xiv

2.	Estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance	16
2.1	Nombre de personnes dans des lieux extérieurs	16
2.2	Estimation du nombre total de personnes en situation d'itinérance visible	18
3.	Caractéristiques de la population	19
3.1	Analyses selon le type de lieu où la personne a passé la nuit	19
3.2	Comparaisons selon l'identité de genre	39
3.3	Comparaisons selon le groupe d'âge	55
3.4	Comparaisons selon l'identité autochtone	70
IV.	COMPARAISON DES RÉSULTATS AVEC CEUX DE 2015	82
1.	Différences entre les estimations du nombre de personnes en situation d'itinérance entre 2015 et 2018	82
2.	Différences sur le plan de la répartition géographique dans les lieux extérieurs	83
3.	Comparaisons des réponses aux questionnaires avec celles en 2015	84
V.	DISCUSSION	85
	RÉFÉRENCES	92
	Annexe A : Questionnaires	95
	Annexe B : Nombres d'organismes de différentes natures ayant été contactés et ayant collaboré au dénombrement	111
	Annexe C : Critères de validation pour les feuilles d'enregistrement des personnes non interviewées et passant la nuit à l'extérieur	112
	Annexe D – Calculs effectués pour estimer l'impact des ajustements méthodologiques effectués entre 2015 et 2018 sur les nombres de personnes en situation d'itinérance	116
1.	Ajustements méthodologiques affectant l'estimation du nombre de personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur	116
2.	Ajustements méthodologiques et changements affectant d'autres composantes de l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance	118

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Classification canadienne de l'itinérance.....	2
Tableau 2 : Répartition des questionnaires selon le type de lieu où ils ont été obtenus et selon le type de lieu où la personne avait passé la nuit du 24 avril	15
Tableau 3. Estimation du nombre de personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, selon l'arrondissement ou le lieu où elles ont été dénombrées	17
Tableau 4. Estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance visible le 24 avril 2018	18
Tableau 5. Données démographiques, selon le type de lieu où les répondants ont passé la nuit (début)	20
Tableau 6. Raisons évoquées de la perte de logement, selon le type de lieu où les répondants avaient passé la nuit	27
Tableau 7. Sources de revenu mentionnées, selon le type de lieu.....	28
Tableau 8. Services utilisés dans les 12 derniers mois, selon le type de lieu - Visites à l'urgence et hospitalisations	29
Tableau 9. Durée de la dernière hospitalisation des répondants ayant été hospitalisés	30
Tableau 10. Contacts policiers et détentions au cours des 12 derniers mois, selon le type de lieu	31
Tableau 11. Raisons mentionnées par les répondants pour ne pas avoir dormi dans un refuge au cours de la dernière année, selon le type de lieu	33
Tableau 12. Services utilisés dans les 12 derniers mois, selon le type de lieu - Travailleurs de rue et centres de jour.....	34
Tableau 13. Services souhaités, selon le type de lieu.....	35
Tableau 14. Types de services de santé souhaités par les répondants ayant besoin de services de santé physique	36
Tableau 15. Données sociodémographiques, selon l'identité de genre	40
Tableau 16. Services utilisés au cours des 12 derniers mois, selon l'identité de genre – Visites à l'urgence et hospitalisations.....	48
Tableau 17. Contacts policiers et détention au cours des 12 derniers mois, selon l'identité de genre .	49
Tableau 18. Services utilisés au cours des 12 derniers mois, selon l'identité de genre - Travailleurs de rue et centres de jour	50
Tableau 19. Données sociodémographiques, selon le groupe d'âge.....	56
Tableau 20. Services utilisés au cours des 12 derniers mois, selon le groupe d'âge – Visites à l'urgence et hospitalisations	64
Tableau 21. Contacts policiers et détention au cours des 12 derniers mois, selon le groupe d'âge.....	65
Tableau 22. Services utilisés au cours des 12 derniers mois, selon le groupe d'âge - Travailleurs de rue et centres de jour.....	66
Tableau 23. Données sociodémographiques, selon l'identité autochtone	71

Tableau 24. Services utilisés au cours des 12 derniers mois, selon l'identité autochtone – Visites à l'urgence et hospitalisations.....	77
Tableau 25. Contacts policiers et détentions au cours des 12 derniers mois, selon l'identité autochtone	78
Tableau 26. Services utilisés au cours des 12 derniers mois, selon l'identité autochtone - Travailleurs de rue et centres de jour.....	79
Tableau 27. Comparaison des nombres de personnes en situation d'itinérance visible le 24 avril 2018 et le 24 mars 2015	83

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Nombre de secteurs couverts et non couverts dans chacun des arrondissements.....	13
Figure 2. Proportion des répondants ayant servi dans les Forces armées ou la Gendarmerie royale du Canada, selon le type de lieu	23
Figure 3. Durée depuis l'arrivée à Montréal, pour l'ensemble des répondants	23
Figure 4. Nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon le type de lieu	24
Figure 5. Nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année, selon le type de lieu	25
Figure 6. Croisement du nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année et du nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon le type de lieu	26
Figure 7. Répartition de la durée de la dernière détention, pour l'ensemble des répondants qui ont été détenus au cours de la dernière année.....	32
Figure 8. Répartition des répondants ayant passé au moins une nuit dans un refuge d'urgence au cours de la dernière année selon le type de lieu où ils avaient passé la nuit du 24 avril	32
Figure 9. Durée depuis l'arrivée à Montréal, selon l'identité de genre	41
Figure 10. Nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon l'identité de genre.....	42
Figure 11. Nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année, selon l'identité de genre	43
Figure 12. Nombre d'épisodes d'itinérance au cours de la dernière année, selon l'identité de genre..	44
Figure 13. Croisement du nombre de jours en situation d'itinérance au cours de l'année et du nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon l'identité de genre	45
Figure 14. Raisons évoquées de la perte de logement, selon l'identité de genre.....	46
Figure 15. Sources de revenu, selon l'identité de genre	47
Figure 16. Répartition des répondants ayant passé au moins une nuit dans un refuge d'urgence au cours de la dernière année, selon l'identité de genre	51
Figure 17. Services souhaités, selon l'identité de genre	52
Figure 18. Durée depuis l'arrivée à Montréal, selon le groupe d'âge	57
Figure 19. Nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon le groupe d'âge.....	58
Figure 20. Nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année, selon le groupe d'âge	59
Figure 21. Nombre d'épisodes d'itinérance au cours de la dernière année, selon le groupe d'âge	60
Figure 22. Croisement du nombre de jours en situation d'itinérance au cours de l'année et du nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon le groupe d'âge.....	61
Figure 23. Raisons évoquées de la perte de logement, selon le groupe d'âge	62
Figure 24. Sources de revenu, selon le groupe d'âge	63
Figure 25. Répartition des répondants ayant passé au moins une nuit dans un refuge au cours de la	

dernière année, selon le groupe d'âge	67
Figure 26. Services souhaités, selon le groupe d'âge	68
Figure 27. Durée depuis l'arrivée à Montréal, selon l'identité autochtone	72
Figure 28. Nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon l'identité autochtone	73
Figure 29. Nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année, selon l'identité autochtone	74
Figure 30. Croisement du nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année et du nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon l'identité autochtone	75
Figure 31. Raisons évoquées de la perte de logement, selon l'identité autochtone	76
Figure 32. Services souhaités, selon l'identité autochtone	80

Glossaire

Banque alimentaire : Organisme offrant des denrées alimentaires pour aider les personnes en situation de pauvreté. Certaines banques alimentaires offrent également des repas chauds.

Centre de crise : Organisme offrant de l'hébergement à très court terme et des services d'urgence pour personnes vivant des crises liées à la santé mentale.

Centre de jour : Organisme n'offrant pas d'hébergement, mais différents types de services pouvant être utilisés par les personnes en situation d'itinérance ou de pauvreté. Ces services incluent souvent des organismes offrant des repas, des vêtements, des activités sociales et communautaires, parfois aussi des services de santé physique ou mentale, etc. Certaines ressources d'hébergement disposent d'un centre de jour.

Centre de réadaptation en dépendance : Établissement de santé et de services sociaux fusionné à un CISSS ou à un CIUSSS. Dans ce rapport, les centres de réadaptation en dépendance sont ceux offrant des services spécialisés en dépendance avec hébergement.

Centre de thérapie : Ressource d'hébergement communautaire ou privée qui offre des services d'hébergement en dépendance.

Hébergement d'urgence : Installation conçue pour répondre aux besoins immédiats des personnes qui sont sans abri. Un hébergement d'urgence peut desservir des sous-populations particulières, telles que les femmes, les familles, les jeunes ou les Autochtones. Habituellement, ces ressources ont très peu de critères d'admissibilité, et offrent des installations de dortoirs et des commodités partagées. Souvent, elles s'attendent à ce que les personnes hébergées partent le matin venu, mais certaines ressources leur permettent de rester sur les lieux plus d'une nuit. Ces installations peuvent ou non offrir de la nourriture, des vêtements ou d'autres services.

Itinérance cachée : Renvoie à la situation d'une personne vivant temporairement chez d'autres ou passant la nuit dans un hôtel ou un motel, sans avoir de domicile fixe à elle. Selon la définition utilisée dans ce rapport, une personne demeurant dans une maison de chambres est elle aussi considérée comme en situation d'itinérance cachée.

Lieux extérieurs : Renvoie aux endroits publics ou privés où des personnes dorment sans autorisation ni contrat, ainsi que les endroits non conçus pour l'habitation humaine permanente. Cela inclut notamment les lieux publics, les véhicules, les abris de fortune, les immeubles abandonnés ou vacants et d'autres lieux non abrités.

Organisme mixte : Organisme offrant deux ou même trois types de services d'hébergement différents. Le plus souvent, il s'agit d'un organisme offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de transition.

Refuge pour femmes victimes de violence conjugale (maisons d'hébergement de première étape) : Une maison d'hébergement de première étape est une ressource qui vise à offrir aux femmes victimes de violence conjugale, et à leurs enfants, un milieu de vie sécuritaire et accueillant ainsi que toute une gamme de services dont le but premier est de permettre aux femmes de reprendre du pouvoir sur leur vie. Ces services incluent : l'hébergement sécuritaire, l'écoute téléphonique, des consultations externes, des interventions individuelles et de groupe, de l'intervention jeunesse, de l'information, de l'accompagnement dans les démarches (logement, aide sociale, recours juridiques, etc.). La durée de séjour varie de quelques jours à 3 mois, bien que depuis quelques années on observe une augmentation de la durée de séjour (cas plus complexes ou démarches plus longues).

Ressource de transition : Une ressource de transition offre un service d'hébergement de transition ou de logement de transition, appuyé d'un projet ou d'un programme visant à accompagner la personne vers une stabilité résidentielle. La durée des séjours est limitée. Les ressources de transition offrent parfois de l'hébergement de transition, parfois du logement de transition ou encore les deux types de services.

Ressource pour femmes victimes de violence conjugale de deuxième étape : Une maison de deuxième étape offre un logement transitoire, abordable et confidentiel aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants. Sa mission est d'intervenir dans un contexte postséparation lorsque les femmes décident de quitter définitivement leur conjoint violent. Les services offerts sont variés (intervention individuelle et de groupe, référence et accompagnement en orientation vers des ressources, soutien dans les démarches, élaboration de scénarios de protection) et permettent aux femmes d'avoir le temps, en toute sécurité, de reprendre leur vie en main. La durée de séjour est variable d'une maison à l'autre (de 3 à 24 mois), la moyenne provinciale étant de plus ou moins 9 mois. Dans le cadre de ce rapport, ces ressources sont regroupées avec les ressources de transition pour l'analyse.

I. INTRODUCTION

Dans un nombre croissant de villes, d'États ou de pays, les gouvernements procèdent à des dénombrements ponctuels des personnes en situation d'itinérance [3-9]. Ces dénombrements visent non seulement à compter les personnes en situation d'itinérance, mais aussi, au moyen d'un questionnaire, à en décrire les caractéristiques. Lorsqu'ils sont répétés à intervalles réguliers, ils permettent aussi de suivre l'évolution du phénomène dans le temps. Les informations ainsi obtenues peuvent être utilisées pour mieux orienter les programmes et les mesures visant à réduire l'ampleur de l'itinérance.

Ce dénombrement, mandaté à la fois par la Ville de Montréal et par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, s'insère dans trois autres initiatives plus larges. Premièrement, il s'est déroulé conjointement avec un dénombrement dans 10 autres régions du Québec, sous la coordination du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Deuxièmement, le MSSS a inscrit ce premier dénombrement national dans un deuxième portrait de l'itinérance au Québec, comportant trois autres volets. Finalement, à la suite d'une entente entre les gouvernements fédéral et provincial, les dénombrements au Québec faisaient partie d'un exercice fédéral appelé *Tout le monde compte 2018*, selon lequel des dénombrements ont été menés dans diverses villes à travers le Canada.

La méthodologie retenue pour le dénombrement de 2018 au Québec s'est appuyée sur celle mise de l'avant par le gouvernement fédéral, de façon à ce que ses résultats puissent être intégrés à ceux des autres provinces. En même temps, elle a incorporé plusieurs autres éléments, dans le but de pouvoir compter de façon plus exhaustive, et décrire en plus grand détail, la population en situation d'itinérance. Le MSSS a détaillé ces éléments dans son propre *Guide sur le dénombrement* [10]. Le résultat est une méthodologie assez semblable à celle qui avait été utilisée à Montréal en 2015, permettant une comparaison des résultats entre eux.

II. OBJECTIFS

Le dénombrement visait deux objectifs principaux :

- 1) Estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance visible qui se trouvaient sur l'île de Montréal au cours de la nuit du 24 au 25 avril 2018;
- 2) Décrire le profil des personnes en situation d'itinérance visible ou cachée, eu égard à certaines caractéristiques sociodémographiques, à leur historique d'itinérance, à leur utilisation récente de services et à leurs perceptions en matière de besoins de services.

III. MÉTHODES

1. Critères de sélection des participants

Il est important, si l'on veut effectuer un dénombrement, de bien définir les personnes que l'on veut dénombrer. Nous avons basé nos critères de sélection sur la classification canadienne de l'itinérance développée par l'Observatoire canadien de l'itinérance (OCI) [11]. Cette classification, sur laquelle se fondent aussi les autres dénombrements au Canada, est utile pour les dénombrements ponctuels, parce qu'elle est basée sur le type de lieu où une personne a passé la nuit et permet ainsi d'identifier clairement les personnes à dénombrer. Son utilisation uniforme augmente la comparabilité des résultats d'un dénombrement à l'autre, dans l'espace et dans le temps.

Tableau 1. Classification canadienne de l'itinérance

Personnes sans abri	Personnes utilisant les hébergements d'urgence	Personnes logées provisoirement	
		Itinérance visible	Itinérance cachée
1.1 Endroits publics ou privés sans autorisation	2.1 Hébergement d'urgence de nuit pour les personnes sans abri	3.1 Ressources de transition pour sans-abri	3.2 Personnes vivant temporairement avec d'autres, sans garantie de résidence soutenue
1.2 Endroits non conçus pour l'habitation humaine	2.2 Hébergement d'urgence pour les personnes/familles affectées par la violence	3.4 Personnes recevant des soins institutionnels sans logement permanent	3.3 Personnes accédant à des logements de location temporaires et à court terme
		3.5 Hébergement/centres d'accueil pour nouveaux immigrants et réfugiés	

	Catégories de personnes à qui le questionnaire est passé et qui sont dénombrées.
	Catégories de personnes à qui le questionnaire est passé mais qui ne sont pas dénombrées.
	Catégorie de personnes à qui le questionnaire n'est pas passé et qui ne sont pas dénombrées.

Le tableau 1 indique les catégories dénombrées, et celles pour lesquelles des questionnaires ont été remplis mais qui n'ont pas été dénombrées (itinérance cachée). Il va de soi que nous avons tenté de compter les personnes sans abri et celles utilisant des hébergements d'urgence (catégories 1.1, 1.2, 2.1 et 2.2). Ont aussi été incluses dans le dénombrement les personnes en situation d'itinérance visible et logées provisoirement,

sauf celles dans la catégorie 3.5, hébergement/centres d'accueil pour nouveaux immigrants et réfugiés. En outre, le questionnaire a été passé aux personnes en situation d'itinérance cachée (3.2 et 3.3).

Catégorie 3.1 : Dans certaines collectivités canadiennes, seuls les ressources d'hébergement ou les logements de transition avec une durée de séjour limitée à un ou deux ans sont considérés comme hébergeant des personnes en situation d'itinérance. L'approche utilisée ici a été d'inclure toutes les personnes en hébergement de transition, quelle que soit la durée maximale de séjour. Les personnes résidant dans des logements subventionnés sans durée maximale de séjour n'ont, bien sûr, pas été incluses.

Catégories 3.2 et 3.3 : Le dénombrement ne vise pas à compter les personnes en situation d'itinérance cachée. Celles-ci, selon la définition que nous utilisons ici, se répartissent en deux groupes : les personnes hébergées temporairement chez d'autres, et celles vivant dans des logements de location temporaires et à court terme (hôtel/motel, maisons de chambres). Il aurait fallu une méthodologie d'échantillonnage populationnel fort ambitieuse pour dénombrer avec un niveau de précision satisfaisant les personnes hébergées temporairement chez d'autres [12, 13]. Seule une mince fraction de ces personnes pourrait être rejointe lors d'un dénombrement ponctuel. Quant aux personnes en maisons de chambres, ou celles hébergées temporairement dans un hôtel ou un motel, il aurait fallu un exercice d'une autre nature encore pour tenter de les dénombrer [14]. En fin de compte, le nombre qui aurait été obtenu en tentant de compter les personnes en situation d'itinérance cachée dans le cadre d'un exercice comme celui-ci sous-estimerait largement leur nombre et serait sujet à des variations aléatoires importantes d'un dénombrement à l'autre.

Cela dit, nous avons choisi de faire passer le questionnaire aux personnes en situation d'itinérance cachée qui ont été trouvées, et d'inclure ces questionnaires dans l'analyse. Les intervenants sur le terrain font souvent état de l'importance de l'itinérance cachée chez les femmes, les jeunes et les personnes autochtones. Nous espérons ainsi augmenter la représentation de ces groupes, qui tendraient à être sous-représentés dans la population en situation d'itinérance visible.

Catégorie 3.4 : En ce qui concerne les personnes recevant des soins institutionnels sans logement permanent, n'ont été comptées que celles qui étaient sans domicile fixe à leur entrée dans ces installations et établissements (hôpitaux, centres de réadaptation en dépendance, établissements de détention provinciaux, quartiers cellulaires de postes de police). Une personne qui a un logement stable pourrait le perdre au cours d'un long séjour dans ces établissements, mais il n'était pas possible, en pratique, d'identifier ces personnes. *A contrario*, une personne en situation d'itinérance au début de son séjour pourrait obtenir un logement stable au terme de celui-ci, mais ici encore, il n'était pas possible d'identifier les personnes à qui cela pourrait arriver. En conséquence, c'est le

statut résidentiel au début de l'épisode de service qui a déterminé si la personne était incluse ou non. Quoique ce ne soit pas des milieux offrant des soins institutionnels en tant que tels, le même raisonnement a été appliqué aux personnes qui se trouvaient dans des centres de thérapie ou des centres de crise.

Par ailleurs, les personnes résidant dans des maisons de transition, à la sortie d'une détention dans un pénitencier, n'ont pas été comptées. Ces personnes sont en principe accompagnées jusqu'à un logement permanent.

Catégorie 3.5 : Les personnes hébergées dans des centres d'accueil pour nouveaux immigrants et réfugiés n'ont pas été incluses. Selon la définition canadienne de l'itinérance de l'OCI, seules les personnes hébergées dans ces centres qui n'ont pas les moyens d'obtenir, ou les raisons de s'attendre à obtenir, un logement permanent sont considérées comme en situation d'itinérance. Les responsables du dossier des demandeurs d'asile nous ont affirmé que des mécanismes étaient mis en place afin que ces personnes trouvent un logement permanent à leur sortie du centre d'hébergement.

2. Détermination de l'admissibilité d'une personne

L'admissibilité d'une personne à répondre au questionnaire principal a été, normalement, déterminée selon ses réponses à un court questionnaire de sélection (voir annexe A). La personne devait correspondre aux critères suivants afin de pouvoir répondre au questionnaire principal :

- 1) Elle devait accepter de répondre au questionnaire;
- 2) Elle ne devait pas y avoir répondu précédemment;
- 3) Elle devait être âgée d'au moins 15 ans, et si un parent était présent et qu'elle était âgée entre 15 et 17 ans, obtenir l'autorisation de celui-ci;
- 4) Elle devait se retrouver dans l'un des types de lieux présentés au tableau 1 (sauf la catégorie 3.5) lors de la nuit du 24 au 25 avril.

Si la personne avait été rencontrée durant la soirée du 24 avril, les questions de sélection étaient prospectives : elles portaient sur l'endroit où le répondant comptait passer la nuit. Si le répondant avait été rencontré après le 24 avril, les questions de sélection étaient rétrospectives : elles portaient sur l'endroit où le participant avait passé la nuit du 24 au 25 avril.

La démarche comportait aussi un troisième cas de figure, dans lequel les questions de sélection n'étaient pas posées. Lorsqu'une personne était rencontrée pendant l'après-midi ou la soirée du 24 avril dans une ressource n'hébergeant *que* des personnes considérées comme en situation d'itinérance (telle une ressource d'hébergement d'urgence), nous avons tenu pour acquis qu'elle allait passer la nuit dans cette ressource.

Si la personne ne savait pas où elle passerait la nuit du 24 au 25 avril, nous considérons qu'elle était vraisemblablement en situation d'itinérance, et nous l'invitions à remplir le questionnaire.

3. Élaboration du questionnaire

En vertu de l'entente Canada-Québec concernant la participation du Québec à l'exercice fédéral *Tout le monde compte 2018*, le questionnaire devait comprendre 14 questions de base, communes aux autres dénombremments au Canada. Comme le dénombrement s'est déroulé de façon coordonnée à Montréal et dans les 10 autres régions du Québec, il a été convenu d'ajouter deux questions communes aux 11 régions et de laisser chaque région ajouter une troisième question supplémentaire de son choix. Les questions optionnelles proposées par l'OCI ont servi de base à cet exercice [15]. À la suite d'un processus de consultation auprès des comités régionaux, une question portant sur les services reçus au cours des 12 derniers mois et une autre question sur les types de services qui seraient souhaités au cours des six prochains mois ont été choisies comme questions communes. La question spécifique pour la région de Montréal a été élaborée en collaboration avec le comité de pilotage du dénombrement et porte sur les raisons pour lesquelles les répondants n'ont pas utilisé les services d'un hébergement d'urgence dans la dernière année, le cas échéant.

Le questionnaire de Montréal se déclinait sous trois formes, chacune ayant une introduction adaptée au contexte dans lequel la personne était rencontrée : (1) pour les lieux extérieurs, le soir du 24 avril; (2) pour les ressources d'hébergement d'urgence ou ressources de transition, le 24 avril; et (3) pour tous les lieux où le questionnaire était passé après le 24 avril (voir l'annexe A).

4. Collecte de données

La collecte de données s'est effectuée en plusieurs étapes :

- 1) Des bénévoles ont été déployés dans des secteurs extérieurs le soir du 24 avril, avec l'objectif d'identifier autant de personnes en situation d'itinérance que possible et de leur faire passer un questionnaire;
- 2) Des bénévoles sont aussi allés dans des ressources d'hébergement d'urgence le 24 avril et dans des centres de jour, banques alimentaires, centres de crise, ressources de transition, centres de thérapie et ressources pour victimes de violence conjugale au cours des deux jours suivants. Ils ont tenté de remplir autant de questionnaires que possible avec des personnes en situation d'itinérance;
- 3) Les intervenants de nombreuses ressources, ainsi que des travailleurs de rue, ont eux-mêmes fait passer des questionnaires au cours des semaines qui ont suivi le dénombrement;
- 4) Les ressources dont les résidents étaient tous considérés comme en situation d'itinérance (ressources d'hébergement d'urgence, ressources pour victimes de

violence conjugale, ressources de transition) ainsi que celles dont les résidents pouvaient l'être (centres de thérapie, centres de crise) ont été invitées à fournir, par le biais d'un outil de collecte de données en ligne, l'âge et le sexe des personnes en situation d'itinérance qui avaient passé la nuit du 24 avril chez elles, en plus d'indiquer si la personne était Autochtone ou non;

- 5) Les centres hospitaliers ont fourni à l'équipe des informations sur les personnes qui étaient en situation d'itinérance au moment de leur arrivée à une salle d'urgence ou de leur admission dans un centre hospitalier et qui y avaient passé la soirée et la nuit du 24 avril.
- 6) Enfin, le ministère de la Sécurité publique a envoyé à l'équipe de recherche des informations sur les personnes incarcérées la nuit du 24 avril dans des centres de détention provinciaux et quartiers cellulaires de postes de police situés à Montréal et qui étaient en situation d'itinérance au moment de leur arrivée.

4.1 Le 24 avril : Sillonnage de lieux extérieurs

Pour planifier le sillonnage des lieux extérieurs, il a fallu dans un premier temps identifier les parties de la ville et les lieux spécifiques où les bénévoles seraient les plus susceptibles de trouver des personnes en situation d'itinérance. Cela s'est fait sur la base d'informations et de conseils obtenus d'intervenants de terrain (en particulier du Service de police de la Ville de Montréal), d'organismes communautaires et de cartes de secteurs construites lors du précédent exercice de dénombrement. Ces secteurs couvraient une grande partie de l'ensemble du centre de l'île, de Hochelaga-Maisonneuve à Verdun, du Vieux-Montréal à Montréal-Nord et Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce. Ils couvraient aussi l'ensemble des stations de métro sur l'île. Chacun de ces secteurs était conçu pour qu'une équipe de bénévoles puisse le parcourir en 3 heures environ. Les secteurs incluaient aussi certains endroits très ciblés, dans des quartiers plus éloignés du centre, tels que Dorval.

Les bénévoles, qu'ils soient dans un lieu extérieur, un parc, un autre lieu public¹ ou un restaurant² qui leur était assigné, avaient reçu la consigne de parcourir systématiquement ce lieu et d'aborder toutes les personnes éveillées qu'ils rencontraient, peu importe leur apparence, afin de les inviter à répondre au questionnaire. Cela permettait de neutraliser en partie les biais de sélection, du fait que l'apparence physique de nombre de personnes

¹ À l'exception de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), qui a demandé à des membres du personnel de guider les bénévoles vers les usagers qui étaient connus de leurs services comme étant en situation d'itinérance, les bénévoles qui parcouraient les lieux publics devaient aborder toutes les personnes qui s'y trouvaient. Certaines parties du Montréal souterrain étaient incluses, dans lesquelles nos informations portaient à croire qu'il y avait de fortes chances de trouver des personnes en situation d'itinérance.

² Certains restaurants, généralement de type Tim Hortons ou McDonald's et ouverts 24 heures sur 24, étaient inclus sur les parcours des bénévoles. De nombreuses personnes itinérantes passent la nuit dans de tels restaurants. Ces restaurants avaient été contactés d'avance.

en situation d'itinérance ne les distingue pas de la population générale, contrairement à la perception commune.

Outre les formulaires de sélection et les questionnaires, les bénévoles qui parcouraient des secteurs extérieurs étaient aussi munis de formulaires appelés feuilles d'enregistrement. En cas de refus de répondre aux questions du bénévole, si la personne dormait, ou si les bénévoles ne se sentaient pas en sécurité, ces derniers devaient noter sur ce formulaire s'il y avait des indices laissant croire que la personne pourrait être en situation d'itinérance.³

En cohérence avec le *Guide sur le dénombrement* [10], une carte cadeau Tim Hortons d'une valeur de 5 \$ était offerte à toutes les personnes qui acceptaient de passer le questionnaire, même si elles arrêtaient de répondre aux questions en cours de route.

Suivant une méthodologie développée à New York et également utilisée à Toronto [3], 50 « leurres » (des personnes embauchées à cet effet) ont été répartis, pendant les heures prévues pour le sillonnage (20 h à 23 h), à des endroits précis dans 50 secteurs différents. Comme il a déjà été mentionné, les équipes de bénévoles avaient reçu la consigne d'aborder toutes les personnes sur leur passage. De leur côté, les leurres avaient reçu la consigne de se révéler aux bénévoles lorsque ceux-ci les abordaient. Les équipes de bénévoles auraient donc dû, en principe, trouver tous les leurres. La proportion de leurres trouvés a été utilisée pour estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance que les bénévoles n'ont pas trouvées.⁴

4.2 Le 24 avril : Ressources d'hébergement d'urgence et de transition

Des bénévoles et/ou intervenants ont passé des questionnaires dans des ressources d'hébergement d'urgence ou de transition pendant l'après-midi ou la soirée du 24 avril. Ils faisaient passer autant de questionnaires que possible aux usagers de ces ressources.

4.3 Après le 24 avril : Ressources diverses

Les 25 et 26 avril, des bénévoles se sont rendus dans d'autres organismes qui offrent des services aux personnes en situation d'itinérance, et invitaient les personnes qui s'y trouvaient à remplir des questionnaires, à condition qu'elles soient admissibles. Il s'agissait par exemple de centres de jour, de banques alimentaires et de ressources de transition.

Certaines ressources préféraient gérer elles-mêmes la passation des questionnaires. Dans de nombreux cas, il s'agissait d'organismes qui desservent des femmes victimes de

³ Tenue suggérant que la personne est en situation d'itinérance jointe au fait qu'elle porte ou ait avec elle beaucoup d'effets personnels, notamment un sac de couchage.

⁴ La méthode de calcul est décrite plus loin.

violence conjugale, ou qui travaillent auprès d'une clientèle jeunesse et qui, pour protéger leur clientèle, préféraient que leurs intervenants passent les questionnaires eux-mêmes. Ces organismes ont effectué la collecte de données entre le 24 avril et le 8 mai, la consigne étant, bien sûr, que seules les personnes en situation d'itinérance la nuit du 24 avril participent.

Certaines équipes de travailleurs de rue ont participé à la collecte des données, entre le 24 avril et le 8 mai. Prolonger la collecte de données jusqu'au 8 mai leur donnait le temps de rencontrer le plus grand nombre de personnes parmi celles avec qui ils ou elles étaient en lien. Lorsqu'un questionnaire était rempli, la date de référence était toujours la nuit du 24 au 25 avril, et les personnes admissibles devaient être à ce moment dans l'une des catégories d'itinérance ciblée (tableau 1).

4.4 Collecte de données administratives

Des informations à propos des personnes en situation d'itinérance qui ont passé la nuit du 24 au 25 avril dans plusieurs types de ressources, installations et établissements ont été obtenues à partir de bases de données administratives. Ces informations devaient servir principalement à compter de façon aussi exacte que possible les personnes se trouvant dans ces ressources. En effet, dans chacune des ressources, plusieurs personnes n'ont pas répondu au questionnaire. Les données administratives au contraire permettent d'obtenir le nombre complet de personnes dans ces types d'endroits.

Des données de base sur les personnes qui se trouvaient dans ces ressources (âge, sexe, identité autochtone) ont également été demandées, dans le but de pouvoir décrire ces caractéristiques de la population en situation d'itinérance de façon plus complète.

Cette collecte de données s'est répartie en trois processus distincts : (1) collecte de données de ressources diverses par le biais d'un outil de collecte de données en ligne; (2) transmission de données de centres hospitaliers; (3) transmission de données du ministère de la Sécurité publique. Ces sources de données permettent en principe de compter toutes les personnes qui étaient hébergées dans ces différents types de ressources la nuit du 24 avril 2018.

Ressources diverses - outil de collecte de données en ligne. Toutes les ressources d'hébergement d'urgence, celles pour femmes victimes de violence conjugale, les ressources de transition, les centres de thérapie, centres de réadaptation en dépendance (CRD) et centres de crise identifiés sur l'île de Montréal ont été contactés avant le dénombrement. Nous avons demandé aux responsables de ces organismes de rapporter, par l'entremise d'un outil de collecte de données en ligne, le nombre de personnes qui ont passé la nuit du 24 au 25 avril entre leurs murs et, dans le cas des centres de thérapie, centres de réadaptation en dépendance et centres de crise, qui étaient à ce moment-là en

situation d'itinérance. Ils devaient aussi indiquer, lorsque cette information était disponible, l'âge et le sexe de chaque personne, et dire si elle était Autochtone ou non.

Certaines personnes se déplacent d'une région à l'autre pour recevoir des services d'un centre de thérapie/CRD et retournent ensuite à leur région d'origine. Ainsi, il était possible de compter les personnes selon leur région de provenance, ou selon la région où elles se trouvaient au moment du dénombrement. Dans ce dénombrement, la seconde de ces options a été choisie.

Des informations sur les ressources qui ont participé à cette démarche sont présentées à l'annexe C.

Centres hospitaliers. Le second processus consistait à obtenir des centres hospitaliers situés sur l'île de Montréal l'information nécessaire pour estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance qui y ont passé la nuit du 24 au 25 avril.⁵ Par souci de cohérence, les personnes ont été comptées selon la région où elles se trouvaient au moment du dénombrement, et non selon leur région de provenance (annexe C.1).

Établissements de détention et quartiers cellulaires des postes de police. En partenariat avec le MSSS, la Direction générale des services correctionnels (DGSC) du ministère de la Sécurité publique (MSP) a convenu de transmettre l'âge et le sexe des personnes reconnues comme ayant été en situation d'itinérance au moment de leur accueil à un établissement de détention, et qui y étaient présentes pendant la nuit du 24 au 25 avril. De plus, elle nous a transmis les mêmes informations concernant les personnes reconnues comme étant en situation d'itinérance au moment de leur arrivée dans un quartier cellulaire de poste de police, et qui s'y trouvaient de 20 h à 23 h le 24 avril. Enfin, la DGSC nous a transmis le nombre de personnes autochtones parmi celles qui avaient été précédemment déterminées dans les établissements de détention pour la nuit du 24 au 25 avril.

4.5 Examen de la démarche sous l'angle de l'éthique de la recherche

Ce projet a été soumis au Comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas. Celui-ci a conclu que le dénombrement était une activité essentiellement équivalente aux recensements de la population que le gouvernement canadien effectue, mais ciblant uniquement les personnes en situation d'itinérance. En conséquence, il ne s'agissait pas d'un projet de recherche devant être soumis à l'évaluation d'un CÉR. Le CÉR de l'Institut Douglas a néanmoins fourni diverses recommandations. Ces recommandations ont été suivies dans la mesure du possible.

⁵ Plus précisément, entre 20 h le 24 avril et 7 h le 25 avril. Cela pouvait inclure des personnes à l'urgence.

5. Analyse des données

5.1 Saisie des questionnaires et « nettoyage » de la base de données

Les questionnaires ont tous été envoyés au Centre de recherche de l'hôpital Douglas ou collectés par celui-ci. L'équipe de recherche a, dans un premier temps, procédé à une double saisie des données. Les deux versions de la base de données ont ensuite été comparées, et chaque fois qu'une différence apparaissait, le questionnaire était consulté et la bonne donnée était enregistrée. Ainsi, une base de données complète et fidèle aux questionnaires a été compilée.

Ensuite, les questionnaires qui correspondaient très probablement au même répondant ont été identifiés, à l'aide du code d'identification qui faisait partie du questionnaire.⁶ Les valeurs impossibles ou très probablement erronées, telles qu'un nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année supérieur à 365, ou un nombre d'épisodes d'itinérance au cours de la dernière année supérieur à 10, ont été traitées en général comme une absence de réponse.⁷

5.2 Ajustements pour secteurs non couverts

Certains secteurs n'ont pas été couverts faute d'un nombre suffisant de bénévoles. Certains de ces secteurs étaient isolés et dans des arrondissements éloignés – aucun ajustement n'a été fait dans ces situations. D'autres faisaient partie des secteurs qu'il était prévu de couvrir dans un arrondissement. Comme l'ordre d'attribution des secteurs aux bénévoles avait été établi de façon aléatoire, le nombre moyen de personnes considérées comme étant en situation d'itinérance et ayant l'intention de passer la nuit dans un secteur non couvert d'un arrondissement devrait, en moyenne, être égal au nombre moyen dans les secteurs couverts du même arrondissement.

5.3 Traitement des questionnaires avec indication de lieu manquante

L'indication de lieu pouvait être absente sur un questionnaire. Ainsi, on ne savait pas où la personne avait l'intention de passer la nuit du 24 ou, dans le cas d'un questionnaire passé après le 24, où elle l'avait passée. Nous avons supposé que les personnes rencontrées, par exemple, le soir du 24, qui ne nous ont pas dit où elles allaient passer la nuit, se sont réparties entre les différents types de lieux (dehors, hébergées chez d'autres, logement de transition, etc.) dans les mêmes proportions que les personnes qui nous ont dit où elles allaient passer la nuit. Par exemple, dans le Plateau-Mont-Royal, 68 % des personnes rencontrées à l'extérieur qui nous ont dit où elles allaient passer la nuit ont

⁶ Le code d'identification : première lettre du prénom, première lettre du nom de famille, jour du mois de naissance. Exemple : Jacques Tremblay est né un 3 mars, son code d'identification est : JT3.

⁷ Le rapport *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018* contient en annexe plusieurs précisions méthodologiques, notamment sur le traitement initial de la base de données.

indiqué qu'elles avaient l'intention de passer la nuit dans un lieu extérieur. Et, parmi les personnes rencontrées le soir du 24 dans cet arrondissement, 20 n'ont pas précisé où elles avaient l'intention de passer la nuit. Nous avons donc supposé que 68 % de ces 20 personnes, soit 14 personnes, avaient passé la nuit dans un lieu extérieur. Ce calcul s'est fait séparément pour chaque arrondissement.

5.4 Application d'un facteur de correction pour leurres non trouvés

Comme décrit dans la section 4.1, 50 leurres ont été répartis parmi les secteurs identifiés, et nous avons pu compter à la fois le nombre de leurres qui auraient pu être trouvés (parce que présents dans un secteur qui a effectivement été couvert par une équipe de bénévoles) et le nombre de leurres parmi ceux-ci qui ont été trouvés. Nous avons ensuite multiplié le nombre total de personnes dans chaque arrondissement, après les ajustements décrits aux sections 5.2 et 5.3, par un facteur de correction pour leurres non trouvés. Ce facteur était égal au ratio du nombre de leurres qui auraient pu être trouvés, divisé par le nombre de leurres qui ont été trouvés. Par exemple, supposons qu'après les ajustements pour secteurs non couverts et répartition des questionnaires avec indication de lieu manquante, nous estimions que 30 personnes allaient passer la nuit dans un arrondissement. Si en tout 25 sur 50 leurres avaient été trouvés dans la ville, l'ajustement pour leurres non trouvés porterait l'estimation du nombre de personnes qui étaient réellement là à $30 \times 50/25 = 60$: l'estimation est doublée.

5.5 Utilisation des feuilles d'enregistrement

Les feuilles d'enregistrement (mentionnées à la section 4.1) ont fourni une autre source importante de données. Sur la feuille d'enregistrement, le bénévole devait indiquer, lorsqu'une personne lui semblait manifestement en situation d'itinérance, les raisons qui l'avaient motivé à poser ce jugement. L'annexe C explique comment ces informations ont été utilisées pour l'ajouter au nombre de personnes en situation d'itinérance ayant l'intention de passer la nuit dans un lieu extérieur.

Nous avons supposé que le nombre moyen de personnes identifiées par feuille d'enregistrement dans les secteurs couverts d'un arrondissement pouvait être extrapolé aux secteurs non couverts. Toutefois, aucune base n'existait pour estimer la proportion des personnes qui auraient potentiellement pu être identifiées par feuilles d'enregistrement qui l'ont effectivement été : nous n'avons pas d'analogie ici au facteur de correction pour leurres non trouvés. Aucun ajustement de cette nature n'a été fait pour les personnes comptées au moyen des feuilles d'enregistrement.

5.6 Question supplémentaire posée après le 24 avril sur le type de lieu où la nuit du 24 avril avait été passée

Les questionnaires passés après le 24 avril comportaient une question supplémentaire, adressée aux personnes qui rapportaient avoir passé la nuit du 24 avril dans un lieu

extérieur : « Étiez-vous dans un lieu caché (une cachette) pendant la soirée du 24 avril? » (voir l'annexe A.) Les personnes qui ont répondu « oui » à cette question ont été comptées comme en situation d'itinérance, et leur questionnaire a été traité de la même façon que si elles avaient répondu le soir du 24 avril qu'elles prévoyaient passer la nuit dans un lieu extérieur.

5.7 Estimation du nombre de personnes dans les ressources qui n'ont pas participé

En tout, 15 ressources n'ont pas fourni de données sur les personnes qui étaient hébergées chez elles la nuit du 24 au 25 avril. Ne pas en tenir compte sous-estimerait le nombre de personnes en situation d'itinérance. Pour estimer le nombre de personnes qui auraient pu se trouver dans une ressource non participante, nous avons dans un premier temps obtenu la capacité de la ressource, le plus souvent à partir de données publiquement disponibles. Ensuite, nous avons estimé le taux d'occupation moyen des différents types de ressources à Montréal. Finalement, nous avons multiplié la capacité de la ressource par le taux d'occupation moyen applicable, c'est-à-dire celui qui avait été calculé pour ce type de ressource. Par exemple, supposons que nous ayons calculé, à partir des données soumises par les ressources de transition participantes de Montréal, que leur taux d'occupation moyen la nuit du 24 au 25 avril était de 80 %. Si la ressource de transition X avait une capacité de 20 personnes, nous aurions donc estimé que $20 \times 0,8 = 16$ personnes se trouvaient dans cette ressource la nuit du 24 au 25 avril.

5.8 Description des caractéristiques des personnes incluses dans le dénombrement

Les réponses aux questions sont tout d'abord présentées de façon globale, et comparées selon le type de lieu où la personne a passé la nuit. Puis elles sont déclinées selon l'identité de genre auquel la personne s'identifiait; selon le groupe d'âge; et selon si la personne s'identifiait comme Autochtone ou non.

Les analyses ont été effectuées à l'aide du logiciel Stata, version 15 [16]. Les résultats des analyses ont ensuite été exportés en tableaux Excel, à partir desquels les tableaux et les figures ont été produits. Étant donné le grand nombre de comparaisons, ainsi que le fait que les échantillons ne sont pas nécessairement représentatifs de la population dont ils sont tirés, nous n'avons pas effectué de tests statistiques. Dans la présentation des résultats, nous attirons l'attention sur les différences les plus importantes, qui ont plus de chances de correspondre à des différences réelles.

5.9 Comparaison des résultats avec ceux de 2015

Nous avons comparé les résultats de 2018 avec ceux de 2015, notamment sur l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance et leur répartition selon le type de lieu.

IV. RÉSULTATS

1. Déroulement du dénombrement

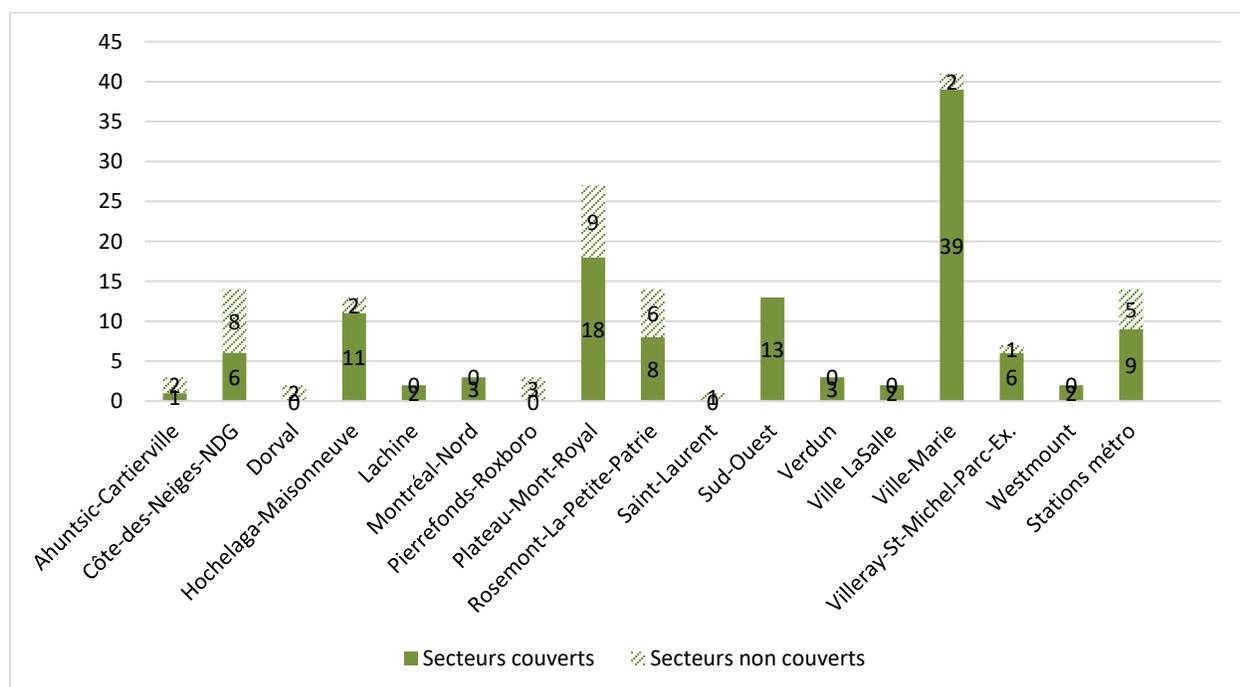
1.1. Lieux extérieurs et hébergements d'urgences le 24 avril

Environ 123 chefs d'équipe et 370 équipiers se sont présentés dans un des 6 centres de déploiement durant la soirée du 24 avril. Environ 30 bénévoles de plus se sont présentés pour aller passer des questionnaires dans les hébergements d'urgence. En ajoutant une quarantaine de bénévoles qui ont animé les centres de déploiement, environ 565 bénévoles ont participé au dénombrement le soir du 24 avril.

La température était inhabituellement clémente pour une soirée d'avril : environ 15 °C. Il n'y a pas eu de précipitations. La soirée s'est déroulée sans aucun incident en lien avec la sécurité des bénévoles.

La figure 1 indique le nombre de secteurs qui ont été couverts et non couverts, par arrondissement. En tout, 123 des 164 secteurs prévus ont été couverts. Comme planifié, presque tous les secteurs centraux de Ville-Marie et du Sud-Ouest ont été couverts. En revanche, faute d'un nombre suffisant de bénévoles, les secteurs plus excentrés d'Ahuntsic-Cartierville, Pierrefonds-Roxboro, Rosemont–Petite-Patrie et Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce ont été nettement moins bien couverts. Neuf parmi les 14 groupes de stations de métro ont été couverts.

Figure 1. Nombre de secteurs couverts et non couverts dans chacun des arrondissements



Cinquante leurres, tous camelots de *L'Itinéraire*, ont été déployés au hasard, mais principalement dans des arrondissements plus centraux. Cinq d'entre eux ont, en fin de compte, été assignés à des secteurs qui n'ont pas été couverts par des équipes de bénévoles. Sur les 45 qui auraient pu entrer en contact avec des bénévoles, 29 ont été identifiés, soit 64,4 %. Les discussions avec les chefs d'équipe, suivant le dénombrement, nous ont indiqué que les leurres ont, en général, suivi les instructions qui leur avaient été données. Toutefois, quatre d'entre eux ont été découverts par des équipes assignées à des secteurs adjacents, ce qui indique qu'ils sont sortis de leurs secteurs assignés ou que les équipes ont légèrement dévié de leur parcours. Ces 4 leurres font partie du groupe de 29 considérés comme ayant été découverts.

1.2. Ressources de transition et centres de jour

Environ 125 bénévoles, ou dans plusieurs cas des intervenants de l'organisme, ont fait passer des questionnaires dans 85 ressources d'hébergement d'urgence et de transition, centres de jour et autres lieux. De plus, des travailleurs de rue provenant de deux organismes ont participé en remplissant des questionnaires avec les personnes qu'ils ou elles connaissaient (voir annexe B).

1.3 Répartition des questionnaires selon le type de lieu où ils ont été collectés et selon le type de lieu où la personne a passé la nuit

Parmi les 1761 questionnaires collectés à Montréal, 1693 ont été retenus après élimination des doublons. Le tableau 2 présente la répartition de ces questionnaires selon le type de lieu ou de ressource d'où provient le questionnaire, et selon le type de lieu où la personne répondant au questionnaire a indiqué qu'elle allait passer ou avait passé la nuit du 24 avril.

Tableau 2 : Répartition des questionnaires selon le type de lieu où ils ont été obtenus et selon le type de lieu où la personne avait passé la nuit du 24 avril

		Type de lieu où la personne avait passé la nuit								Total
		Lieu extérieur	Lieu extérieur caché	Hébergement d'urgence	Ressource de transition	Organisme mixte ^c	Itinérance cachée	Autre ^a	Donnée manquante	
Source du questionnaire	Lieu extérieur	109	-	18	44	-	67	1	127	366
	Hébergement d'urgence	15	4	259	91	-	16	17	37	439
	Ressource de transition	1	-	1	202	-	3	11	28	246
	Organisme mixte ^b	5	2	2	56	10	6	8	5	94
	Centre de jour	47	34	64	121	-	91	7	95	459
	Travailleurs de rue	-	4	-	3	-	12	1	1	21
	Autre ^c	4	11	8	17	-	11	13	4	68
	Total	181	55	352	534	10	206	58	297	1693

Notes :

^a Il s'agit ici de 3 organismes offrant à la fois de l'hébergement d'urgence et de transition.

^b Comprend les centres de thérapie, les centres de crise, les refuges pour femmes victimes de violence, les banques alimentaires, ainsi que les autres organismes qui n'ont pu être classés dans les catégories.

^c La catégorie Autre comprend les refuges pour femmes victimes de violence conjugale, les centres de thérapie et les centres de réadaptation en dépendance. Quelques rares répondants ont indiqué avoir passé la nuit dans un établissement de détention ou dans un centre hospitalier.

1.4 Données administratives

En tout, 64 organismes nous ont envoyé leurs données administratives, par le biais d'une plateforme en ligne (voir annexe B). Nous avons aussi obtenu des données de tous les centres hospitaliers sur l'île de Montréal, ainsi que de tous les centres de détention et quartiers cellulaires de postes de police.

2. Estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance

2.1 Nombre de personnes dans des lieux extérieurs

Nous estimons que 678 personnes en situation d'itinérance ont passé la nuit du 24 avril dans des lieux extérieurs, dans les parties de l'île couvertes par le dénombrement. Le tableau 3 décompose ce nombre selon l'arrondissement et selon sa source. Parmi les 678 personnes, 109 ont été identifiées à partir de questionnaires passés à des personnes dans des lieux extérieurs le soir du 24 et qui ont indiqué avoir l'intention de passer la nuit dans un lieu extérieur. En outre, 55 correspondent à des personnes rencontrées après le 24 avril et qui ont indiqué avoir passé la nuit du 24 avril dans un lieu extérieur mais avoir passé la soirée dans un lieu caché. À ces 55 personnes s'en ajoutent 11 attribuées au prorata, rencontrées après le 24 avril et dont l'indication de lieu étant manquante, pour un total de 66 personnes qui auraient été dans des lieux extérieurs cachés. En tout, 61 personnes sont ajoutées au total par attribution au prorata de personnes dont l'indication du lieu où elles allaient passer ou avaient passé la nuit était manquante. Les feuilles d'enregistrement recensent 270 personnes au total, la correction pour leurres non trouvés en ajoute 106, et l'extrapolation aux secteurs non couverts, 66. Ce dernier nombre ne représente que 10 % du total, malgré le fait que 25 % des secteurs n'ont pas été couverts : c'est que les secteurs non couverts sont concentrés dans les secteurs plus loin du centre-ville où le nombre de personnes allant passer la nuit dans des lieux extérieurs était plus restreint.

Sans compter les personnes qui ont dit avoir été dans des lieux cachés, dont on ne connaît pas l'arrondissement, plus de la moitié (54 %) étaient à Ville-Marie et plus du cinquième (21 %) dans le Plateau-Mont-Royal.⁸

⁸ La méthode utilisée pour estimer le nombre de personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur est décrite en détail dans l'annexe C du rapport *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018*.

Tableau 3. Estimation du nombre de personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, selon l'arrondissement ou le lieu où elles ont été dénombrées

Arrondissement ou autre type de lieu	Nombre de questionnaires le soir du 24	Attribution pour indication de lieu manquante	Correction pour leurs non trouvés	Nombre par feuilles d'enregistrement	Extrapolation aux secteurs non couverts	Lieux cachés ^a	Total
Ville-Marie	69	36	58	168	1		332
Plateau-Mont-Royal	16	12	23	41	39		131
Sud-Ouest	9	3	6	12	0		30
Rosemont–La-Petite-Patrie	3	1	4	7	8		23
Hochelaga-Maisonneuve	4	3	4	7	2		20
Villeray–St-Michel–Parc-Extension	2	1	2	4	1		10
Verdun	1	0	1	4	0		6
Montréal-Nord	2	0	1	2	0		5
Westmount		1	1	1			3
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	0	0	0	1	1		2
Ahuntsic-Cartierville	0	0	0	1	0		1
Lachine	0	0	0	1	0		1
Ville LaSalle	0	0	0	1	0		1
Stations métro	3	4	6	19	14		46
Lieux cachés^a						66	66
Autres^b				1			1
TOTAL^c	109	61	106	270	66	66	678

Notes :

^a Provient de questionnaires passés après le 24 avril, dans lesquels le répondant indique avoir passé la nuit du 24 avril dans un lieu extérieur et la soirée dans un lieu caché sans spécifier l'arrondissement. L'arrondissement dans lequel la personne se serait trouvée est inconnu. Le nombre inclut 11 personnes, attribuées au prorata, rencontrées après le 24 avril, dont l'indication de lieu étant manquante.

^b Une personne observée à l'aéroport Pierre Elliott Trudeau

^c Un secteur dans Ville-Saint-Laurent a été couvert. Une seule personne manifestement itinérante a été trouvée, mais le lieu où elle allait passer la nuit était incertain. Elle n'a donc pas été comptée.

2.2 Estimation du nombre total de personnes en situation d'itinérance visible

Le tableau 4 présente l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance visible, décliné selon le type de lieu où la personne avait passé la nuit. En tout, nous estimons que 3149 personnes étaient en situation d'itinérance visible le 24 avril 2018.

Tableau 4. Estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance visible le 24 avril 2018

Type de lieu où la personne a passé la nuit	Nombre estimé
Lieux extérieurs	678
Centres de crise	10
Ressources d'hébergement d'urgence	775
Mixte : ressources d'hébergement d'urgence et ressources de transition	168
Ressources de transition	1051
Mixte : Hébergement d'urgence pour femmes victimes de violence conjugale et hébergement de 2 ^e étape	42
Hébergement d'urgence pour victimes de violence conjugale	130
Total ressources d'hébergement de crise, d'urgence et de transition (sauf nouveaux arrivants)	2176
Hôpitaux	30
Établissements de détention ou quartiers cellulaires de postes de police	142
Centres de thérapie/CRD à Montréal	123
ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL	3149

3. Caractéristiques de la population

3.1 Analyses selon le type de lieu où la personne a passé la nuit

Cette section présente les réponses globales aux questions, tout en les comparant selon le type de lieu.

3.1.1 Variables démographiques

Le tableau 5 présente des données démographiques. Au total, 74 % des répondants étaient des hommes, 23 % des femmes, et 3 % s'identifiaient à une autre identité de genre. Plus du tiers des personnes avaient plus de 50 ans (38 %), et seulement 4 % (incluant les enfants qui avaient passé la nuit avec un répondant) avaient moins de 18 ans. Les répondants incluaient 16 % de personnes autochtones, 12 % si l'on exclut ceux qui s'attribuaient simplement une ascendance autochtone. Les Inuits représentaient 3 % des répondants. Quant à l'orientation sexuelle, elle était autre qu'hétérosexuelle pour 13 % des répondants. Les immigrants représentaient 15 % de l'échantillon, les réfugiés 2,5 % et les demandeurs d'asile ou de statut de réfugié 1,7 %.

Les ressources de transition étaient le type de lieu où l'on retrouvait proportionnellement le plus de femmes : 35,1 %, tandis qu'elles étaient les moins nombreuses en proportion dans les lieux extérieurs : 7,6 %. Parmi les Autochtones, ceux issus des Premières Nations étaient proportionnellement plus nombreux dans les lieux extérieurs et les hébergements d'urgence (respectivement 6,1 % et 6,5 % des répondants), alors que les Métis et les Inuits constituent de plus grandes proportions des Autochtones en itinérance cachée. (respectivement 6,7 % et 6,2 % des répondants).

Tableau 5. Données démographiques, selon le type de lieu où les répondants ont passé la nuit (début)

Genre	Lieux extérieurs ^a (n=225)	Hébergement d'urgence (n=342)	Ressources de transition (n=518)	Itinérance cachée (n=198)	Centres de thérapie/CRD (n=48 ^b)	Centres de détention et quartiers cellulaires de postes de police (n=142)	Total ^c (n=1638)
Femmes	7,6 %	12,0 %	35,1 %	21,7 %	8,3 %	0,0 %	22,9 %
Hommes	89,8 %	85,7 %	62,4 %	72,2 %	91,7 %	100 %	74,4 %
Autres identités de genre	2,7 %	2,3 %	2,5 %	6,1 %	-	-	2,7 %
Groupe d'âge	Lieux extérieurs (n=229)	Hébergement d'urgence (n=557)	Ressources de transition (n=789)	Itinérance cachée (n=196)	Centres de thérapie/CRD (n=48)	Centres de détention et quartiers cellulaires de postes de police (n=142)	Total ^c (n=2193)
Moins de 18 ans	0,0 %	0,4 %	5,2 %	0,5 %	0,0 %	0,0 %	4,3 %
18 à 29 ans	11,4 %	8,8 %	31,4 %	19,4 %	6,3 %	21,8 %	19,4 %
30 à 49 ans	46,3 %	37,7 %	31,4 %	39,3 %	60,4 %	55,6 %	38,6 %
50 à 64 ans	38,9 %	42,7 %	26,4 %	38,3 %	29,2 %	21,1 %	31,5 %
65 ans et plus	3,5 %	10,4 %	5,6 %	2,6 %	4,2 %	1,4 %	6,2 %
Identité autochtone	Lieux extérieurs (n=215)	Hébergement d'urgence (n=324)	Ressources de transition (n=498)	Itinérance cachée (n=193)	Centres de thérapie/CRD	Centres de détention et quartiers cellulaires de postes de police	Total ^c (n=1562)
Non	80,9 %	84,0 %	87,6 %	77,7 %	-	-	83,9 %
Oui, Premières Nations	6,1 %	6,5 %	4,2 %	4,7 %	-	-	5,2 %
Oui, Inuit	3,3 %	3,7 %	1,0 %	6,2 %	-	-	2,9 %
Oui, Métis	5,6 %	2,8 %	2,0 %	6,7 %	-	-	3,7 %
Oui, Ascendance autochtone	4,2 %	3,1 %	5,2 %	4,7 %	-	-	4,3 %

Tableau 5. Données démographiques, selon le type de lieu où les répondants ont passé la nuit (fin)

Orientation Sexuelle	Lieux extérieurs (n=212)	Hébergement d'urgence (n=336)	Ressources de transition (n=504)	Itinérance cachée (n=189)	Centres de thérapie/CRD	Centres de détention et quartiers cellulaires de postes de police	Total ^c (n=1582)
Hétérosexuelle	90,6 %	90,2 %	86,1 %	83,6 %	-	-	87,3 %
Homosexuelle	2,8 %	5,4 %	4,0 %	4,8 %	-	-	4,2 %
Bisexuelle	4,3 %	4,2 %	6,6 %	5,8 %	-	-	5,9 %
Autres	2,4 %	0,3 %	3,4 %	5,8 %	-	-	2,6 %
Statut d'immigration au moment de l'arrivée au Canada	Lieux extérieurs (n=198)	Hébergement d'urgence (n=310)	Ressources de transition (n=478)	Itinérance cachée (n=176)	Centres de thérapie/CRD	Centres de détention et quartiers cellulaires de postes de police	Total ^c (n=1466)
Sans objet	86,9 %	82,6 %	79,7 %	81,8 %	-	-	80,8 %
Immigrant(e)	9,6 %	12,9 %	14,9 %	14,2 %	-	-	15,0 %
Réfugié(e)	2,0 %	3,9 %	2,5 %	2,8 %	-	-	2,5 %
Demandeur(-euse) de statut de réfugié	1,5 %	0,7 %	2,9 %	1,1 %	-	-	1,7 %

^a Les sources d'information sont différentes pour chacune des questions. En général, les données sont issues des réponses aux questionnaires. Pour l'âge, toutefois, nous avons utilisé les données administratives pour les personnes dans les ressources résidentielles pour lesquelles nous avons des données sur tous les résidents. Pour le genre et l'identité autochtone, nous présentons simplement les données administratives issues des centres de détention et des quartiers cellulaires de postes de police, ainsi que des centres de thérapie/CRD, qui nous ont fourni l'information si la personne était un homme ou une femme : ce sont les seules identités de genre que nous avons obtenues de ces établissements ou organismes. Étant donné le manque de détails quant à l'identité de genre ou l'identité autochtone qui a été transmise par les bases de données administratives, nous nous sommes basés uniquement sur les questionnaires pour calculer les pourcentages globaux pour ces deux variables.

^b La différence entre le n ici et celui dans le tableau 4 tient au fait que seulement une partie des centres de thérapie/CRD ont contribué des données au moyen de notre outil en ligne.

^c Le calcul du total inclut des types de lieux qui ne sont pas présentés dans le tableau, soit parce que leur nombre est trop petit (autres types de lieux, hôpitaux, centres de crise etc.) soit parce qu'il s'agit de données manquantes. C'est pourquoi le n total ne correspond pas à l'addition des tailles d'échantillon des autres catégories.

Différences entre les répondants et la population générale

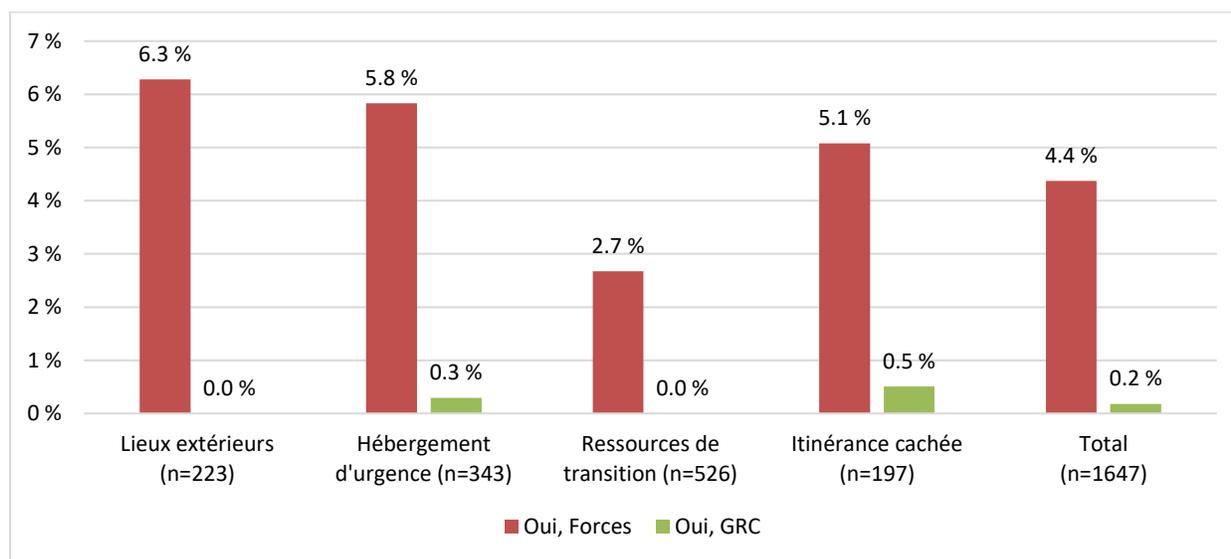
En comparaison avec la population générale, les personnes en situation d'itinérance interrogées comprenaient beaucoup moins de personnes âgées de 65 ans et plus : 6 %, contre 17 % [1]. Elles étaient aussi majoritairement de sexe masculin. Les orientations sexuelles autres qu'hétérosexuelle étaient fortement surreprésentées par rapport à la population générale : en 2014, 1,7 % des Canadiens de 18 à 59 ans se déclaraient homosexuels (gai ou lesbienne), et 1,3 % bisexuels [2], contre 4,2 % et 5,9 % dans notre échantillon. Les immigrants de première génération étaient, au contraire, fortement sous-représentés : les répondants arrivés au Canada en tant qu'immigrants, réfugiés ou demandeurs de statut de réfugié représentaient 19,2 % du total, alors qu'en 2016, 34 % des personnes sur l'île de Montréal étaient des immigrants de première génération [1]. En revanche, si l'on s'appuie sur les données du recensement de 2016, les Autochtones (sans inclure les personnes d'ascendance autochtone), particulièrement les Inuits, étaient surreprésentés : le recensement donnait au total 0,65 % pour les membres des Premières Nations, Métis et Inuits, dont 0,04 % pour les Inuits – contre 12 % et 3,7 % dans notre échantillon. Ainsi les Inuits représentaient 25 % des Autochtones dans notre échantillon, alors qu'ils constituent environ 5 % des Autochtones recensés à Montréal [1].

3.1.2 Autres variables

Parmi 1620 répondants à Montréal, 62 ont indiqué avoir passé la nuit du 24 avril avec un ou des enfants. C'étaient principalement des femmes, bien que ce nombre incluait aussi 5 hommes et 2 personnes avec une autre identité de genre. Parmi ces 62 personnes, la moitié (30) se trouvaient dans une ressource de transition (ce qui inclut les maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes victimes de violence conjugale), 15 dans un refuge pour femmes victimes de violence conjugale, 2 en itinérance cachée, 2 dans un lieu extérieur, une à l'hôpital et une en hébergement d'urgence. Les 11 autres personnes n'ont pas indiqué où elles avaient passé la nuit du 24 avril.

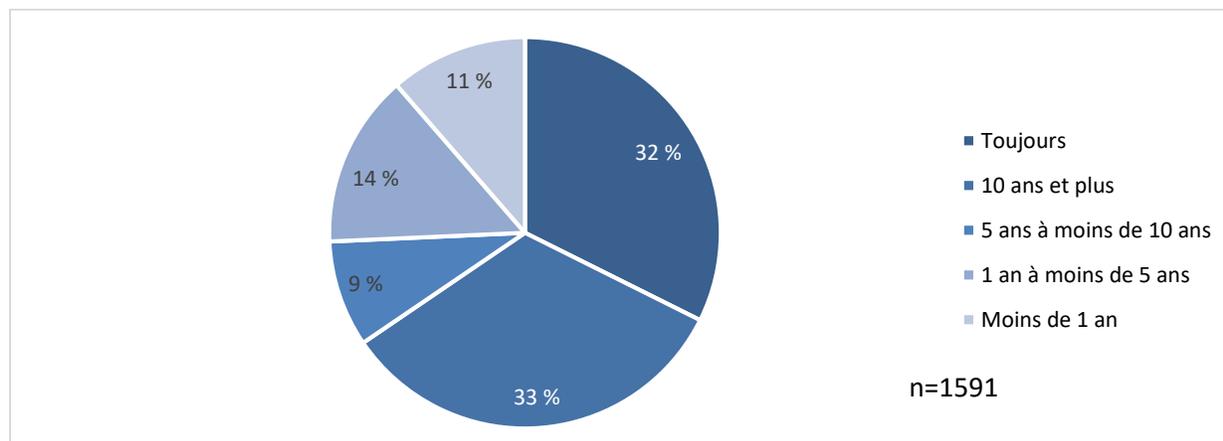
La figure 2 illustre la proportion des répondants ayant servi dans les Forces armées ou la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Au total 4,4 % des répondants étaient des vétérans. Les vétérans se retrouvaient principalement dans les lieux extérieurs (6,3 %) et dans les organismes offrant de l'hébergement d'urgence (5,8 %). Trois personnes, un homme et deux femmes, ont dit avoir servi dans la GRC auparavant. Une se trouvait en itinérance cachée, une en hébergement d'urgence et une a préféré ne pas indiquer dans quel type de lieu elle se trouvait.

Figure 2. Proportion des répondants ayant servi dans les Forces armées ou la Gendarmerie royale du Canada, selon le type de lieu



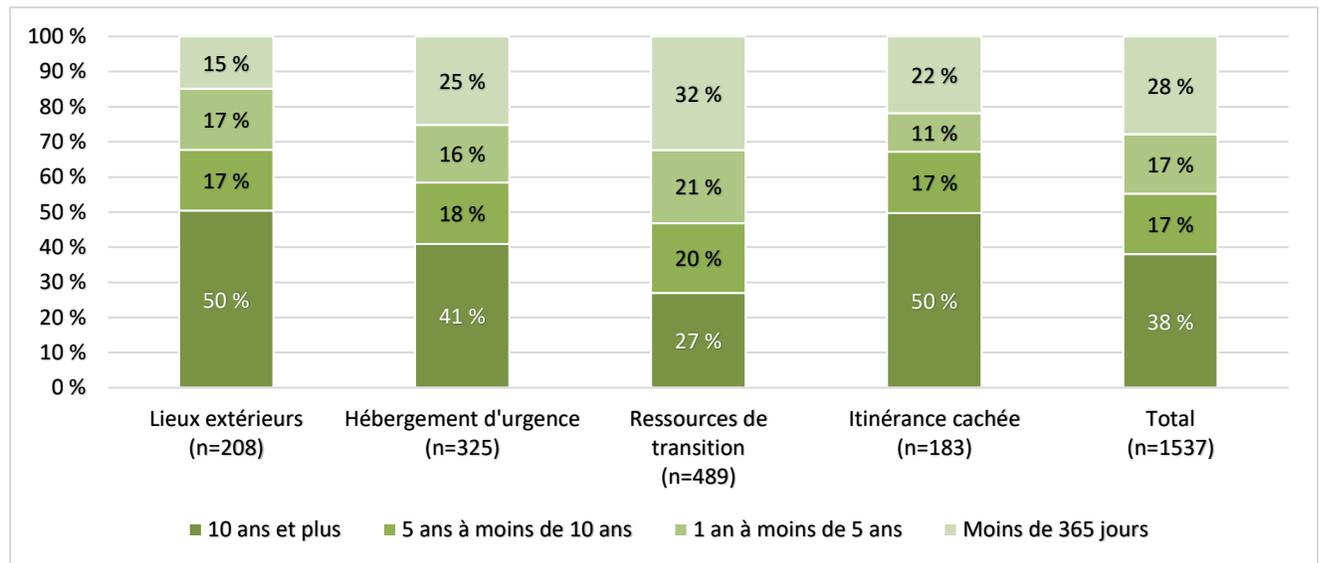
La figure 3 illustre la répartition des répondants selon la durée depuis l'arrivée à Montréal. Un tiers des répondants y réside depuis toujours, et un autre tiers y réside depuis 10 ans ou plus. (Ces proportions varient peu selon le type de lieu et ne sont pas rapportées ici.)

Figure 3. Durée depuis l'arrivée à Montréal, pour l'ensemble des répondants



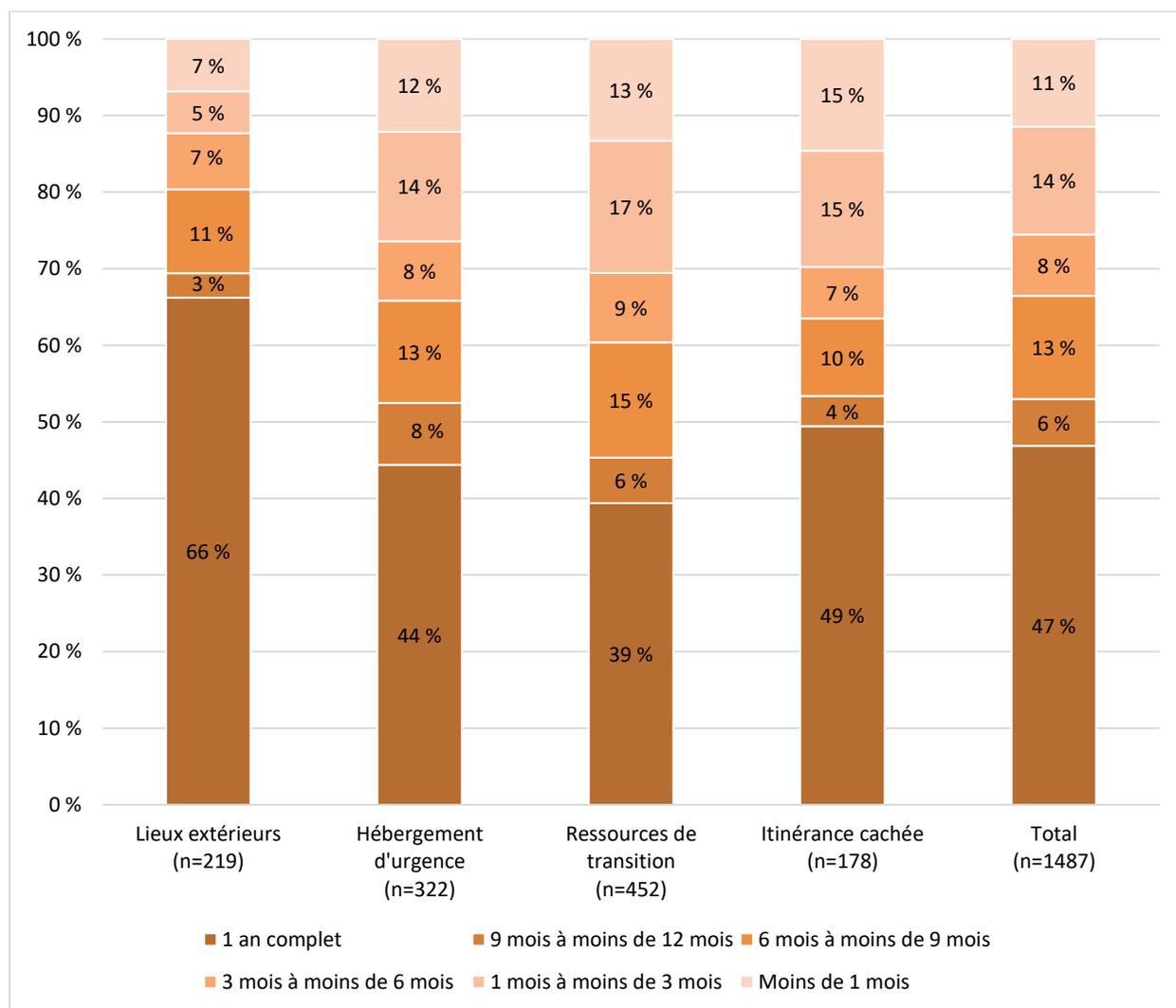
La figure 4 présente le nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon le type de lieu. Les répondants dans les lieux extérieurs ainsi que ceux en itinérance cachée étaient proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir vécu leur premier épisode il y a 10 ans ou plus (50 % pour les deux catégories). À l'inverse, 32 % des répondants dans les logements de transition avaient vécu leur premier épisode d'itinérance au cours de la dernière année.

Figure 4. Nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon le type de lieu



Comme indiqué à la figure 5, les deux tiers des personnes dans les lieux extérieurs s'étaient trouvées en situation d'itinérance tout au long de l'année, et une relativement faible proportion d'entre elles avaient passé moins d'un mois en situation d'itinérance (7 %, comparativement à 12 % ou plus pour les autres types de lieux). Les distributions étaient assez semblables entre les autres catégories, outre le fait que les personnes en situation d'itinérance cachée rapportaient elles aussi avoir été proportionnellement plus nombreuses à avoir été en situation d'itinérance tout au long de l'année (49 %).

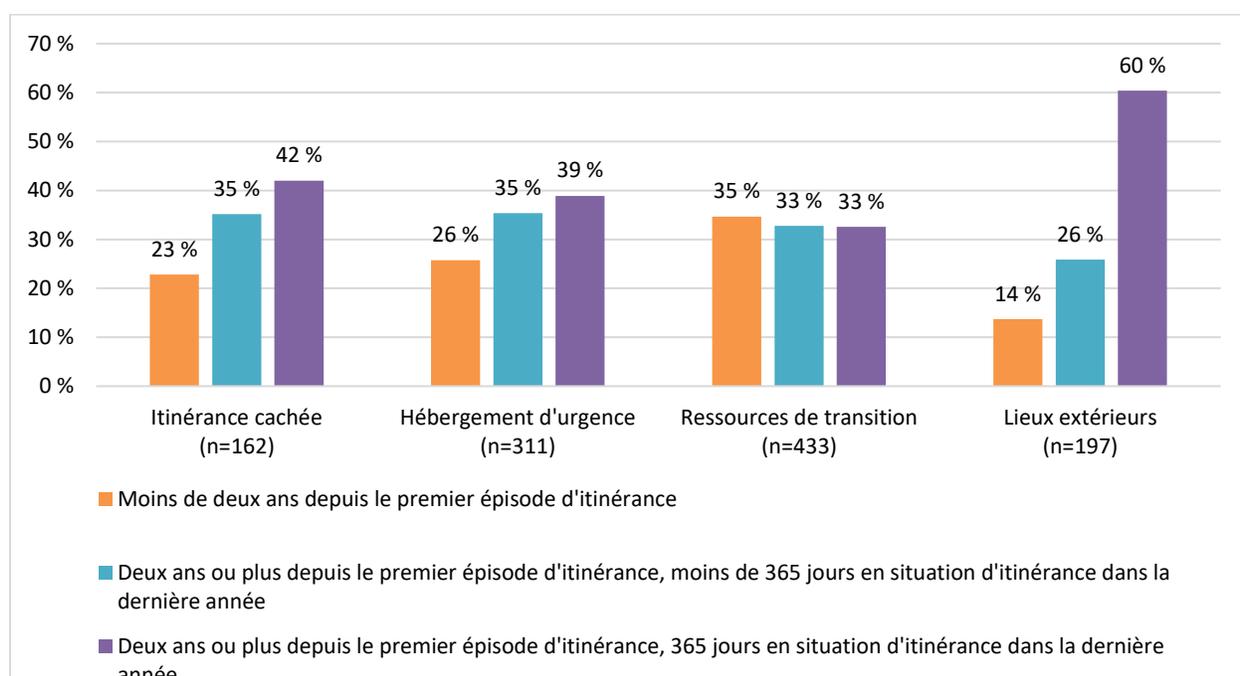
Figure 5. Nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année, selon le type de lieu



Les trois quarts (75 %) des répondants avaient vécu un seul épisode d'itinérance au cours de l'année. Cette proportion variait peu selon le type de lieu.

La figure 6 présente une analyse croisée du temps écoulé depuis le premier épisode d'itinérance avec le nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année. Les personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur se démarquent des autres : une beaucoup plus grande proportion (60 % contre au plus 42 %, pour les personnes en situation d'itinérance cachée) étaient en situation d'itinérance depuis plus de deux ans et avaient passé l'année précédente au complet en situation d'itinérance.

Figure 6. Croisement du nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année et du nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon le type de lieu



Le tableau 6 à la page suivante rapporte les raisons évoquées de la perte de logement selon le type de lieu où les répondants avaient passé la nuit. Les deux raisons principales, tous types de lieux confondus, étaient les problèmes de dépendance et l'incapacité à payer le loyer ou l'hypothèque. Les répondants des hébergements d'urgence évoquaient en plus grande proportion que les autres la perte d'emploi (18 % contre 12 % pour l'ensemble des répondants). Les répondants en itinérance cachée, pour leur part, évoquaient en plus grande proportion les conditions de logement dangereuses comme raison de la perte de leur logement (15 %, contre 8 % pour l'ensemble des répondants).

Tableau 6. Raisons évoquées de la perte de logement, selon le type de lieu où les répondants avaient passé la nuit

	Type de lieu				Total (n=1609)
	Lieux extérieurs (n=216)	Hébergement d'urgence (n=338)	Ressources de transition (n=520)	Itinérance cachée (n=192)	
Dépendance ou toxicomanie	21,8 %	22,2 %	17,9 %	17,2 %	20,2 %
Incapable de payer le loyer ou l'hypothèque	21,8 %	23,7 %	16,5 %	18,8 %	18,0 %
Perte d'emploi	10,7 %	17,8 %	10,4 %	11,5 %	12,1 %
Conflit avec : époux(-se) ou conjoint(e)	11,6 %	11,5 %	12,1 %	8,9 %	11,2 %
Problème de santé mentale	7,9 %	6,5 %	11,4 %	6,8 %	8,8 %
Conditions de logement dangereuses	6,9 %	5,9 %	8,1 %	14,6 %	7,5 %
Conflit avec : parent ou tuteur	2,3 %	4,7 %	10,6 %	10,4 %	7,5 %
Conflit avec : autre	5,6 %	7,7 %	6,9 %	8,3 %	6,8 %
Maladie ou condition médicale	7,4 %	6,5 %	4,2 %	9,4 %	6,3 %
Incarcéré (prison)	6,5 %	5,6 %	3,3 %	7,3 %	5,1 %
Subi de mauvais traitements par : époux(-se) ou conjoint(e)	1,4 %	2,4 %	5,4 %	2,1 %	4,8 %
Accident ou événement tragique	7,4 %	3,6 %	2,9 %	5,2 %	4,2 %
Volontairement	2,3 %	3,0 %	2,1 %	3,1 %	2,5 %
Expulsion ou non-renouvellement du bail	3,2 %	3,8 %	1,3 %	1,6 %	2,4 %
Hospitalisation ou en programme de traitement	0,0 %	2,1 %	2,1 %	1,0 %	1,8 %
Subi de mauvais traitements par : parent ou tuteur	1,9 %	0,9 %	1,2 %	2,1 %	1,4 %
Autres raisons ^a	7,9 %	9,5 %	11,0 %	6,3 %	9,2 %

Note : Les autres raisons mentionnées par les répondants étaient nombreuses, et incluaient notamment les problèmes d'immigration, la fin des services offerts par les centres jeunesse, les logements surpeuplés, l'isolement, etc. De plus, plusieurs répondants ne souhaitaient pas préciser les raisons de la perte de leur logement et avaient simplement indiqué « autre raison ».

Les sources de revenu mentionnées par les répondants, déclinées selon le type de lieu, sont rapportées au tableau 7. La grande majorité des répondants (70 %) ont dit recevoir des revenus de l'aide sociale.

La proportion de répondants recevant des revenus d'un emploi informel varie beaucoup selon le type de lieu. Alors que seulement 6 % des répondants dans les ressources de transition et 9 % des répondants dans les organismes offrant de l'hébergement d'urgence ont rapporté ce type de revenu, ce pourcentage atteignait 28 % pour les personnes qui avaient passé la nuit dans un lieu extérieur.

À l'inverse, les répondants dans les ressources de transition et en itinérance cachée étaient proportionnellement plus nombreux à avoir des emplois réguliers, avec respectivement 15 % et 11 % des répondants dans cette situation. Finalement, 10 % des répondants dans les lieux extérieurs n'ont déclaré aucun revenu, une proportion plus importante que pour les autres catégories.

Tableau 7. Sources de revenu mentionnées, selon le type de lieu

	Type de lieu				Total (n=1642)
	Lieux extérieurs (n=225)	Hébergement d'urgence (n=342)	Ressources de transition (n=529)	Itinérance cachée (n=194)	
Aide sociale ou aide au revenu	62,7 %	75,2 %	69,9 %	71,1 %	70,3 %
Emploi informel	27,6 %	9,1 %	5,7 %	14,4 %	12,2 %
Emploi	5,3 %	5,0 %	15,3 %	11,3 %	9,4 %
Remboursement de TPS	4,9 %	6,7 %	7,8 %	8,3 %	6,1 %
Prestations de la Sécurité de la vieillesse	2,2 %	6,4 %	4,7 %	4,6 %	4,9 %
Prestations d'invalidité	4,9 %	4,4 %	5,1 %	3,6 %	4,8 %
Travail autonome	2,7 %	3,5 %	2,7 %	7,2 %	3,3 %
Dons d'argent par la famille ou les amis	1,3 %	2,1 %	3,6 %	0,5 %	1,9 %
Assurance-emploi	0,4 %	0,3 %	1,9 %	1,6 %	1,5 %
Prestations fiscales pour familles et enfants	0,9 %	2,6 %	2,3 %	2,6 %	2,4 %
Autres sources	4,9 %	5,6 %	7,4 %	6,2 %	6,8 %
Aucun revenu	10,2 %	5,9 %	4,0 %	2,6 %	5,3 %

Les tableaux 8 à 12 représentent à la fois les pourcentages de répondants rapportant avoir utilisé différents types de service au cours de la dernière année et la fréquence d'utilisation de ces services.

Le tableau 8 décrit l'utilisation des services d'urgence, ainsi que des hospitalisations. Au total, 50 % des répondants avaient été à l'urgence au cours de la dernière année. Ce pourcentage était un peu plus faible pour les personnes en situation d'itinérance cachée (43 %). Environ le tiers – une proportion plus faible, comme on pourrait s'y attendre – avaient été hospitalisés au cours de la dernière année. Environ le quart des répondants ont rapporté avoir utilisé l'urgence deux fois ou plus au cours des 12 derniers mois, et environ 12 % avoir été hospitalisés deux fois ou plus.

Tableau 8. Services utilisés dans les 12 derniers mois, selon le type de lieu - Visites à l'urgence et hospitalisations

	Type de lieu ^a				Total (n=1651)
	Lieux extérieurs (n=231)	Hébergement d'urgence (n=345)	Ressources de transition (n=522)	Itinérance cachée (n=199)	
Visites à l'urgence	48,5 %	52,5 %	50,8 %	42,7 %	50,0 %
1 fois	25,1 %	20,0 %	25,3 %	26,1 %	24,0 %
2 à 4 fois	17,3 %	22,3 %	19,5 %	12,1 %	18,5 %
5 à 9 fois	2,6 %	5,5 %	4,0 %	1,5 %	3,9 %
10 à 49 fois	2,2 %	4,1 %	1,9 %	3,0 %	3,2 %
50 fois et plus	1,3 %	0,6 %	0,0 %	0,0 %	0,4 %
Hospitalisations	33,3 %	36,5 %	28,7 %	28,7 %	32,5 %
1 fois	18,6 %	21,7 %	19,7 %	17,6 %	20,6 %
2 à 4 fois	11,3 %	11,3 %	7,5 %	8,5 %	9,4 %
5 à 9 fois	1,7 %	2,0 %	1,5 %	1,0 %	1,4 %
10 à 49 fois	1,7 %	1,5 %	0,0 %	1,5 %	1,1 %
50 fois et plus	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %

^a Le calcul du pourcentage total de chaque catégorie peut être légèrement différent de la somme des cellules de cette catégorie, à cause des arrondissements.

Le tableau 9 présente, pour les personnes ayant été hospitalisées, la durée de la dernière hospitalisation. Les répondants ayant passé la nuit en itinérance cachée étaient proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir rapporté une hospitalisation de 10 jours ou plus (42 %, contre 29 % pour l'ensemble des répondants). À l'inverse, les répondants dans les ressources de transition semblent avoir eu des séjours plus courts, avec seulement 35 % des répondants ayant passé 5 jours ou plus à l'hôpital, contre 46 % pour l'ensemble des répondants qui avaient été hospitalisés.

Tableau 9. Durée de la dernière hospitalisation des répondants ayant été hospitalisés

	Type de lieu				Total (n=327)
	Lieux extérieurs (n=33)	Hébergement d'urgence (n=84)	Ressources de transition (n=95)	Itinérance cachée (n=33)	
1 jour	25,0 %	19,0 %	22,1 %	6,1 %	19,6 %
De 2 à 4 jours	29,2 %	26,2 %	43,2 %	33,3 %	34,3 %
De 5 à 9 jours	12,5 %	27,4 %	9,5 %	18,2 %	17,1 %
10 jours et plus	33,3 %	27,4 %	25,3 %	42,4 %	29,1 %

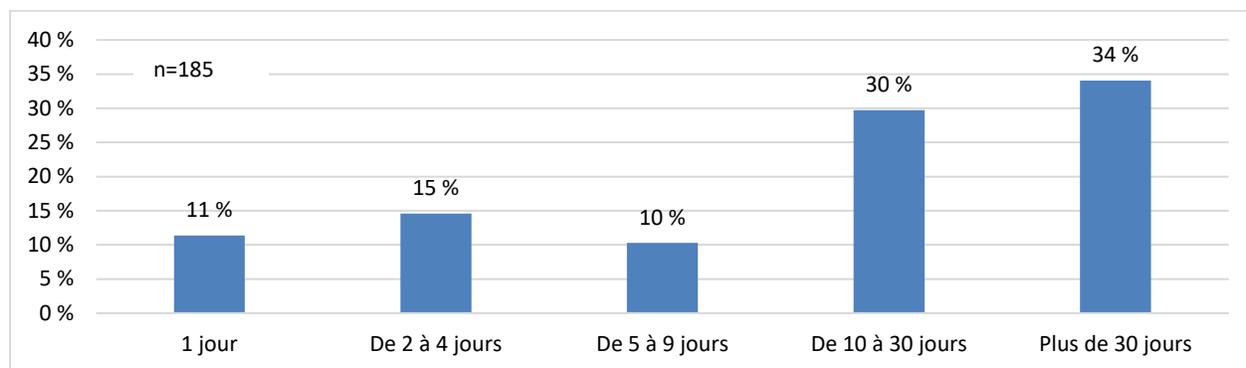
Le tableau 10 traite des rapports que les répondants avaient eus avec les policiers et indique s'ils avaient été incarcérés au cours de la dernière année. Les répondants dans les lieux extérieurs rapportaient avoir eu plus de contacts avec les policiers, que ce soit pour s'être fait offrir de l'aide (33 % contre 24 % pour l'ensemble des répondants) ou pour avoir été arrêté ou fouillé, ou reçu une contravention (65 % contre 46 %). Ils étaient aussi proportionnellement plus nombreux à avoir été détenus dans une prison (25 %, contre 16 %).

Tableau 10. Contacts policiers et détentions au cours des 12 derniers mois, selon le type de lieu

	Type de lieu				Total (n=1651)
	Lieux extérieurs (n=231)	Hébergement d'urgence (n=345)	Ressources de transition (n=522)	Itinérance cachée (n=199)	
Contacts avec des policiers voulant offrir de l'aide	32,5 %	20,3 %	19,5 %	26,7 %	24,4 %
1 fois	21,7 %	11,3 %	12,5 %	18,1 %	16,1 %
2 à 4 fois	6,5 %	7,5 %	5,6 %	5,0 %	6,0 %
5 à 9 fois	1,7 %	0,9 %	0,6 %	1,0 %	0,9 %
10 à 49 fois	1,3 %	0,0 %	1,0 %	1,0 %	0,9 %
50 fois et plus	1,3 %	0,6 %	0,0 %	1,5 %	0,5 %
Contacts avec des policiers pour une arrestation, une fouille ou une contravention	64,5 %	47,5 %	36,5 %	48,8 %	45,9 %
1 fois	27,7 %	19,1 %	20,5 %	27,6 %	23,9 %
2 à 4 fois	15,6 %	17,7 %	11,1 %	7,5 %	11,6 %
5 à 9 fois	4,3 %	5,2 %	2,1 %	5,0 %	4,1 %
10 à 49 fois	9,1 %	5,2 %	1,9 %	5,5 %	4,4 %
50 fois et plus	7,8 %	0,3 %	0,8 %	3,0 %	2,0 %
Détentions dans une prison (provinciale ou fédérale)	24,7 %	15,9 %	12,3 %	17,1 %	16,1 %
1 fois	16,5 %	12,2 %	9,0 %	11,1 %	11,5 %
2 à 4 fois	4,8 %	3,5 %	2,7 %	4,0 %	3,5 %
5 à 9 fois	2,6 %	0,3 %	0,4 %	1,5 %	0,9 %
10 à 49 fois	0,9 %	0,0 %	0,2 %	0,0 %	0,2 %
50 fois et plus	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,5 %	0,1 %

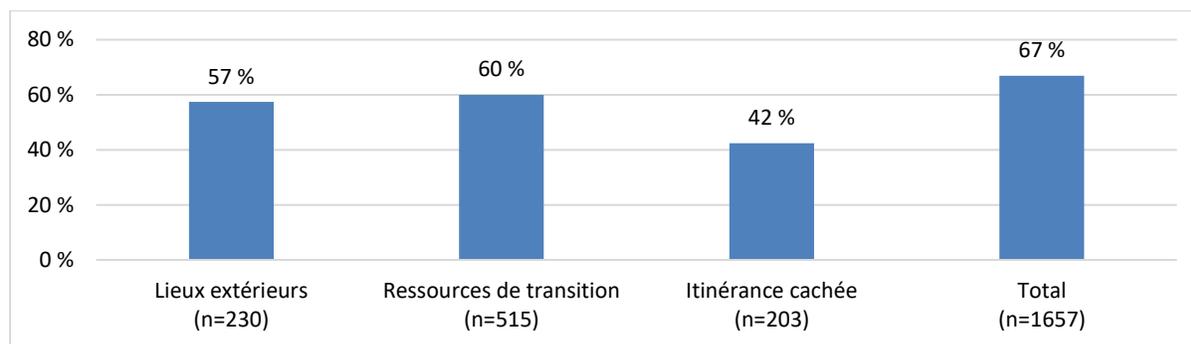
La figure 7 présente la répartition des répondants ayant été détenus au moins une fois dans une prison au cours de la dernière année, selon le nombre de jours où ils avaient été détenus au cours de la dernière année. Environ le tiers (34 %) des répondants qui ont rapporté avoir été détenus au cours de la dernière année ont indiqué que leur dernière détention avait duré plus de 30 jours.

Figure 7. Répartition de la durée de la dernière détention, pour l'ensemble des répondants qui ont été détenus au cours de la dernière année



Au total, les deux tiers des répondants avaient passé au moins une nuit dans une ressource d'hébergement d'urgence (« refuge d'urgence » dans le questionnaire) au cours de la dernière année, comme l'illustre la figure 8. Cette proportion descendait à 57 % pour les répondants ayant indiqué avoir passé la nuit du 24 avril dans un lieu extérieur et à 60 % pour ceux qui se trouvaient dans une ressource de transition; elle n'était que de 42 % pour les personnes en itinérance cachée.

Figure 8. Répartition des répondants ayant passé au moins une nuit dans un refuge d'urgence au cours de la dernière année selon le type de lieu où ils avaient passé la nuit du 24 avril



Note : Le total se rapporte à l'ensemble de l'échantillon. Les personnes qui se trouvaient dans une ressource d'hébergement d'urgence ont toutes été considérées comme ayant passé au moins une nuit dans un refuge d'urgence au cours de la dernière année, même si une petite proportion d'entre elles avaient répondu le contraire.

Le tableau 11 indique les raisons données par les 548 répondants (33 %) qui avaient indiqué ne pas avoir dormi dans un refuge pendant l'année, pour ne pas l'avoir fait. Plus d'un choix de réponse était possible. Les nombreuses raisons « autres » ont été recodées. Deux types de raisons ont émergé le plus souvent. Premièrement, la préférence pour d'autres ressources ou autres endroits où dormir (en excluant la rue, qui était comptabilisée dans « Autre »), ou l'absence de raison d'y aller, parce qu'ils avaient un autre endroit où passer la nuit. Deuxièmement, divers aspects (réels ou perçus) de ces ressources qui étaient perçus de façon négative, surtout la présence de punaises de lit et d'autres insectes.

Les répondants ayant passé la nuit dans un lieu extérieur se démarquaient nettement des autres sur cette question. Contrairement aux autres groupes, ils évoquaient rarement la préférence pour un autre type de lieu où dormir. C'étaient plutôt divers aspects des refuges (encore une fois, réels ou perçus) qu'ils rapportaient comme motif pour ne pas y aller. Ils étaient plus nombreux en proportion à refuser d'y aller par crainte pour leur sécurité (12 %), à cause des règlements (12 %), ou pour des raisons telles que les odeurs, les bruits et le manque d'intimité (10 %) que l'ensemble des répondants (7 %, 6 % et 6 %).

Tableau 11. Raisons mentionnées par les répondants pour ne pas avoir dormi dans un refuge au cours de la dernière année, selon le type de lieu

	Type de lieu			Total (n=548)
	Lieux extérieurs (n=98)	Ressources de transition (n=206)	Itinérance cachée (n=117)	
Punaises de lit et autres insectes	33,7 %	29,1 %	28,2 %	33,4 %
Préfère rester dans un logement de transition ou maison de chambres	0,0 %	35,4 %	19,7 %	20,4 %
Préfère rester chez des amis ou de la famille	2,0 %	24,8 %	28,2 %	19,9 %
Pas nécessaire, utilise autres ressources	0,0 %	16,0 %	0,0 %	9,9 %
Crainte pour la sécurité	12,2 %	2,9 %	5,1 %	7,3 %
À cause des règlements	12,2 %	1,9 %	5,1 %	6,4 %
Autre : odeurs, bruit, manque d'intimité	10,2 %	1,9 %	6,8 %	5,7 %
Refus (intoxication – alcool ou autre substance)	4,1 %	0,5 %	1,7 %	2,4 %
Refus (refuges à pleine capacité)	4,1 %	0,0 %	0,0 %	1,8 %
Refus (banni)	3,1 %	0,5 %	0,0 %	1,6 %
Refus (animaux de compagnie)	5,1 %	0,0 %	3,4 %	2,0 %
Parce qu'on ne peut pas y aller en couple	1,0 %	0,5 %	0,9 %	1,3 %
Manque de moyens de transport	3,1 %	0,5 %	0,9 %	1,5 %
Autre ^a	14,3 %	9,2 %	15,4 %	12,4 %
Ne sait pas	3,1 %	3,4 %	2,6 %	3,3 %
Refuse de répondre	1,0 %	1,5 %	2,6 %	1,5 %

^aLa Catégorie « Autre » inclut des réponses diverses : « par orgueil », anxiété sociale, trouble de santé mentale, avait un autre type de logement, voyage, préfère dormir dans la rue, etc.

Le tableau 12 présente les pourcentages de répondants qui ont rapporté avoir eu des contacts avec des travailleurs de rue, ou avoir été dans un centre de jour au cours de la dernière année. Dans le cas des travailleurs de rue, c'étaient particulièrement les personnes dans les lieux extérieurs et en itinérance cachée qui rapportaient avoir eu des contacts avec eux – respectivement 61 % et 52 %, contre au plus 37 % pour les autres groupes. Ces deux groupes aussi sont les plus susceptibles de rapporter 50 contacts ou plus au cours de la dernière année.

Plus de la moitié (58 %) des répondants ont rapporté avoir utilisé un centre de jour au cours de la dernière année. Ici c'étaient les personnes dans des ressources de transition qui se démarquaient, seulement 49 % ayant rapporté en avoir utilisé un. Environ la moitié des répondants des trois autres groupes qui avaient visité un centre de jour ont rapporté l'avoir fait en moyenne au moins une fois par semaine. Cette proportion descendait à un peu plus du quart pour les personnes qui se trouvaient dans une ressource de transition.

Tableau 12. Services utilisés dans les 12 derniers mois, selon le type de lieu - Travailleurs de rue et centres de jour

	Type de lieu				Total (n=1651)
	Lieux extérieurs (n=231)	Hébergement d'urgence (n=345)	Ressources de transition (n=522)	Itinérance cachée (n=199)	
Contacts avec des travailleurs de rue	60,6 %	37,4 %	32,8 %	52,3 %	40,9 %
1 fois	29,4 %	15,4 %	17,2 %	22,6 %	20,2 %
2 à 4 fois	10,8 %	9,9 %	7,79 %	8,0 %	8,5 %
5 à 9 fois	3,9 %	4,1 %	2,1 %	4,5 %	2,8 %
10 à 49 fois	7,4 %	4,9 %	3,6 %	7,0 %	4,8 %
50 fois et plus	9,1 %	3,2 %	1,9 %	10,1 %	4,6 %
Visites dans un centre de jour	64,1 %	67,3 %	49,2 %	64,8 %	57,5 %
1 fois	22,5 %	23,5 %	24,1 %	28,6 %	25,7 %
2 à 4 fois	2,6 %	3,8 %	2,9 %	2,5 %	2,7 %
5 à 9 fois	2,6 %	3,2 %	2,1 %	0,5 %	1,9 %
10 à 49 fois	6,5 %	9,3 %	7,1 %	5,5 %	7,0 %
50 fois et plus	29,9 %	27,5 %	13,0 %	27,6 %	20,2 %

Le tableau 13 rapporte les services que les répondants ont dit qu'ils souhaiteraient recevoir, mais qu'ils ne recevaient pas actuellement, selon le type de lieu. Le service le plus souvent évoqué, de loin, était de l'aide pour trouver ou garder son propre logement : 61 % des répondants l'ont mentionné. Cette proportion était particulièrement élevée chez les répondants dans des hébergements d'urgence (71 %). L'aide pour trouver un emploi arrivait en deuxième place, 40 % des répondants ayant exprimé ce besoin. Les personnes en itinérance cachée étaient les plus nombreuses en proportion à le mentionner (43 %). Les personnes dans des ressources de transition ont mentionné plus souvent le souhait de recevoir des services de santé mentale (39 % contre moins de 30 % pour les autres groupes). Les répondants dans des lieux extérieurs au contraire exprimaient moins souvent le besoin de tels services (25 %). En revanche, ils étaient plus nombreux à souhaiter de l'aide pour résoudre des problèmes légaux (40 % contre 32 % pour l'ensemble), de pair avec leur plus grande propension à avoir des démêlés avec les acteurs du système judiciaire (tableau 10). Ils exprimaient aussi plus souvent le souhait de recevoir des services pour une dépendance (31 % contre 26 %).

Tableau 13. Services souhaités, selon le type de lieu

	Type de lieu				Total (n=1516)
	Lieux extérieurs (n=211)	Hébergement d'urgence (n=324)	Ressources de transition (n=487)	Itinérance cachée (n=180)	
Aide pour trouver et garder son propre logement	64,9 %	70,7 %	56,7 %	60,6 %	60,9 %
Aide à trouver un emploi	39,3 %	38,3 %	36,6 %	43,3 %	39,5 %
Services de santé physique	31,8 %	33,0 %	39,2 %	37,2 %	36,4 %
Services de santé mentale (soutien psychologique, traitement, etc.)	25,1 %	29,3 %	39,2 %	27,8 %	33,1 %
Lieux de socialisation	32,2 %	30,6 %	31,2 %	32,8 %	32,1 %
Aide pour résoudre des problèmes légaux	39,8 %	33,0 %	26,5 %	32,2 %	31,7 %
Services pour dépendance ou toxicomanie	31,3 %	24,1 %	22,2 %	25,6 %	26,1 %
Services juridiques (litige avec employeur, garde d'enfants, etc.)	26,1 %	24,4 %	23,0 %	23,9 %	24,4 %
Services pour difficulté d'apprentissage	15,2 %	12,4 %	16,8 %	13,9 %	14,9 %
Autres	15,6 %	11,1 %	10,1 %	12,8 %	11,5 %
Aucun de ces choix	8,1 %	7,7 %	8,0 %	7,8 %	7,7 %

Le tableau 14 traite plus précisément des types de conditions médicales pour lesquelles les répondants souhaiteraient recevoir des services. La question était posée uniquement aux personnes qui avaient exprimé le souhait de recevoir des services de santé physique. La réponse la plus souvent évoquée était la plus générale : une condition médicale continue ou sérieuse (63 %), suivie d'une incapacité physique (28 %). Les personnes dans les lieux extérieurs mentionnaient un peu plus souvent des lésions cérébrales (12 %, contre 6 % pour l'ensemble des répondants). Les personnes en situation d'itinérance cachée, pour leur part, étaient proportionnellement plus nombreuses à citer une incapacité physique (34 %, contre 28 % pour l'ensemble des répondants).

Tableau 14. Types de services de santé souhaités par les répondants ayant besoin de services de santé physique

	Type de lieu				Total (n=552)
	Lieux extérieurs (n=67)	Hébergement d'urgence (n=107)	Ressources de transition (n=191)	Itinérance cachée (n=67)	
Condition médicale continue ou sérieuse	67,2 %	68,2 %	56,5 %	59,7 %	62,9 %
Incapacité physique	23,9 %	28,0 %	23,0 %	34,3 %	27,9 %
Lésion cérébrale	11,9 %	7,5 %	4,7 %	6,0 %	6,2 %
Grossesse	3,0 %	3,7 %	4,2 %	4,5 %	3,8 %
Autres ^a	26,9 %	25,2 %	29,3 %	26,9 %	25,7 %

^a Une proportion importante de répondants ont donné la réponse « autre ». Toutefois, le questionnaire ne demandait pas de précision sur ces autres services de santé physiques potentiels.

Différences entre les sous-groupes selon le type de lieu où la nuit du 24 avril avait été passée : les personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur

Parmi les groupes de personnes qui avaient passé la nuit dans différents types de lieux, deux se distinguent particulièrement des autres : les personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur et celles qui se trouvaient dans une ressource de transition. Nous rassemblons ici les informations qui les distinguent le plus des autres groupes.

Les répondants ayant passé la nuit dans un lieu extérieur étaient à 90 % des hommes. Ils étaient les plus nombreux en proportion à être nés au Canada. La moitié d'entre eux ont rapporté avoir vécu leur premier épisode d'itinérance il y a plus de 10 ans (contre 38 % pour l'ensemble des répondants), et seulement 15 % – nettement moins que les autres groupes – il y a moins d'un an. Par ailleurs, les deux tiers de ce groupe avaient été en itinérance toute l'année, et 80 % pendant plus de six mois – contre 47 % et 66 % pour l'ensemble des groupes. Environ deux personnes sur cinq au sein de ce groupe ont rapporté ne pas avoir utilisé de ressources d'hébergement d'urgence au cours de la dernière année. Ils étaient beaucoup plus nombreux en proportion à avoir obtenu des revenus d'un emploi informel (28 % contre 12 % pour l'ensemble des répondants), et un peu moins nombreux en proportion (63 % contre 70 % pour l'ensemble) à avoir obtenu des revenus de l'aide sociale ou l'aide au revenu. Ils étaient par ailleurs plus nombreux (10 % contre 5 % pour l'ensemble des répondants) à avoir déclaré ne recevoir aucun revenu. C'étaient aussi de loin ceux qui étaient les plus susceptibles d'avoir eu des contacts avec des travailleurs de rue. Sans surprise, étant donné qu'ils étaient plus souvent dans la rue, c'étaient aussi ceux qui rapportaient le plus de contacts avec la police, que ce soit pour une arrestation ou une fouille, ou pour recevoir de l'aide. Comme on pourrait alors s'y attendre, c'étaient aussi ces personnes qui mentionnaient le plus souvent souhaiter de l'aide pour résoudre des problèmes légaux. Ils étaient également plus nombreux en proportion à avoir passé du temps en prison. Par ailleurs, les répondants de ce groupe exprimaient le plus souvent le désir d'obtenir des services pour une dépendance. Ainsi, globalement, ce groupe présentait un profil d'enracinement plus grand dans l'itinérance, de plus fréquents problèmes de dépendance, de plus grande précarité financière et de contacts plus fréquents avec les acteurs du réseau judiciaire. Ils ne se distinguaient pas particulièrement, toutefois, sur le plan de l'utilisation des services de santé.

Différences entre les sous-groupes selon le type de lieu où la nuit du 24 avril avait été passée : les personnes dans les ressources de transition

Les ressources de transition hébergeaient une proportion plus grande de femmes (35 %, contre 23 % pour l'ensemble des groupes) et de jeunes de moins de 18 ans (5 %, contre moins de 1 %), ces derniers étant souvent les enfants de résidents de ressources de transition. Mis à part les personnes qui rapportaient avoir une ascendance autochtone, c'était le groupe incluant le moins de membres des Premières Nations, d'Inuits ou de Métis. Les vétérans s'y retrouvaient aussi en moins grande proportion.

Par ailleurs, les personnes dans les ressources de transition étaient celles qui avaient été en situation d'itinérance le moins longtemps – plus de la moitié depuis moins de 5 ans, et près du tiers depuis moins d'un an. C'était également le groupe qui était le moins susceptible d'avoir passé toute l'année précédente en situation d'itinérance. Les résidents de ces ressources étaient les plus susceptibles d'avoir des revenus d'un emploi régulier, et les moins susceptibles d'avoir eu un emploi informel. Ils étaient les moins nombreux en proportion à avoir eu des contacts avec les policiers ou à avoir été en prison – et à souhaiter de l'aide pour résoudre des problèmes légaux. S'ils n'étaient pas allés dans une ressource d'hébergement d'urgence au cours de l'année précédente, c'est relativement plus souvent parce qu'ils préféraient rester dans un logement de transition. Ils étaient aussi les moins nombreux à avoir eu des contacts avec des travailleurs de rue ou à avoir fréquenté des centres de jour. Ils étaient beaucoup plus susceptibles d'exprimer le souhait de recevoir des services de santé mentale – c'était le cas de près de 40 % d'entre eux. En bref, ce groupe, plus souvent féminin, était généralement moins enraciné dans l'itinérance, plus susceptible d'avoir eu un emploi, et moins en contact avec les acteurs du réseau judiciaire, les travailleurs de rue et les centres de jour.

3.2 Comparaisons selon l'identité de genre

Cette section présente les résultats selon l'identité de genre indiquée par les répondants. La taille de l'échantillon correspondant aux personnes s'identifiant à un genre autre qu'homme ou femme étant limitée (44 répondants seulement), il faut interpréter les différences observées entre ce groupe et les autres avec beaucoup de prudence.

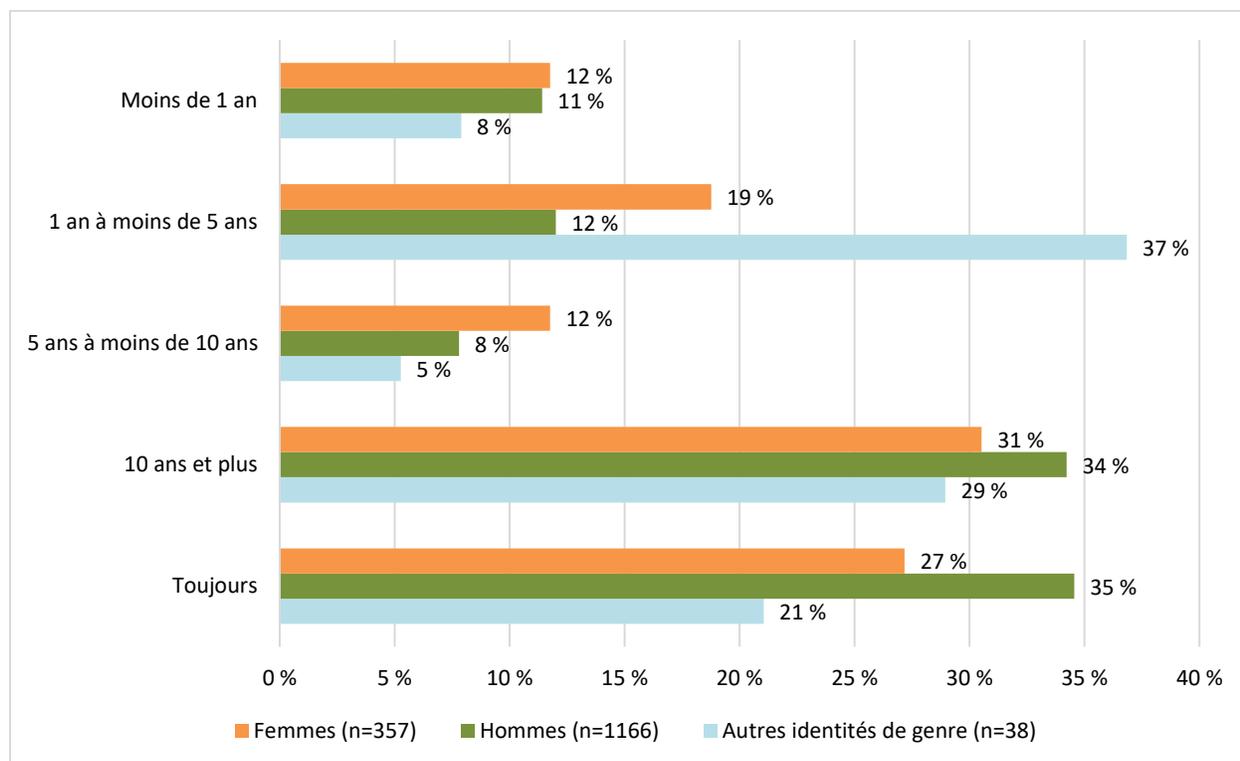
Le tableau 15, présenté à la page suivante, illustre quelques données sociodémographiques selon l'identité de genre des répondants. Les hommes étaient plus âgés en moyenne, 45 % ayant 50 ans ou plus, contre 28 % pour les femmes. Une plus grande proportion de femmes que d'hommes étaient Autochtones (22 % contre 13 %); la différence était particulièrement grande en ce qui concerne les Inuits (8 % contre 1 %). Les femmes étaient plus nombreuses à déclarer avoir une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle (19 % contre 9 %), surtout parce qu'elles étaient beaucoup plus susceptibles de se déclarer bisexuelles (12 % contre 3 %). Finalement, on retrouvait plus d'immigrants chez les femmes (25 %) que chez les hommes (18 %).

Tableau 15. Données sociodémographiques, selon l'identité de genre

Âge	Femmes (n=369)	Hommes (n=1202)	Autres identités de genre (n=44)	Total (n=1615)
Moins de 18 ans	0,8 %	0,1 %	0,0 %	0,2 %
18 à 29 ans	31,4 %	14,3 %	31,8 %	18,7 %
30 à 49 ans	40,1 %	40,4 %	45,5 %	40,5 %
50 à 64 ans	23,8 %	40,2 %	22,7 %	36,0 %
65 ans et plus	3,8 %	5,0 %	0,0 %	4,6 %
Identité autochtone	Femmes (n=358)	Hommes (n=1147)	Autres identités de genre (n=40)	Total (n=1545)
Non	77,7 %	86,8 %	60,0 %	83,9 %
Oui, Premières Nations	5,0 %	4,9 %	15,0 %	5,2 %
Oui, Inuit	8,4 %	1,1 %	2,5 %	2,9 %
Oui, Métis	3,6 %	3,5 %	10,0 %	3,7 %
Oui, Ascendance autochtone	5,3 %	3,8 %	12,5 %	4,3 %
Orientation sexuelle	Femmes (n=355)	Hommes (n=1180)	Autres identités de genre (n=35)	Total (n=1570)
Hétérosexuelle	80,9 %	91,4 %	25,7 %	87,4 %
Homosexuelle	2,3 %	4,3 %	17,1 %	4,2 %
Bisexuelle	12,4 %	3,1 %	31,4 %	5,8 %
Autres	4,5 %	1,2 %	25,7 %	2,6 %
Statut d'immigration au moment de l'arrivée au Canada	Femmes (n=337)	Hommes (n=1070)	Autres identités de genre (n=37)	Total (n=1444)
Sans objet	74,8 %	82,1 %	94,6 %	80,8 %
Immigrant(e)	21,7 %	13,3 %	5,4 %	15,0 %
Réfugié(e)	1,8 %	2,9 %	0,0 %	2,5 %
Demandeur(-euse) de statut de réfugié	1,8 %	1,8 %	0,0 %	1,7 %

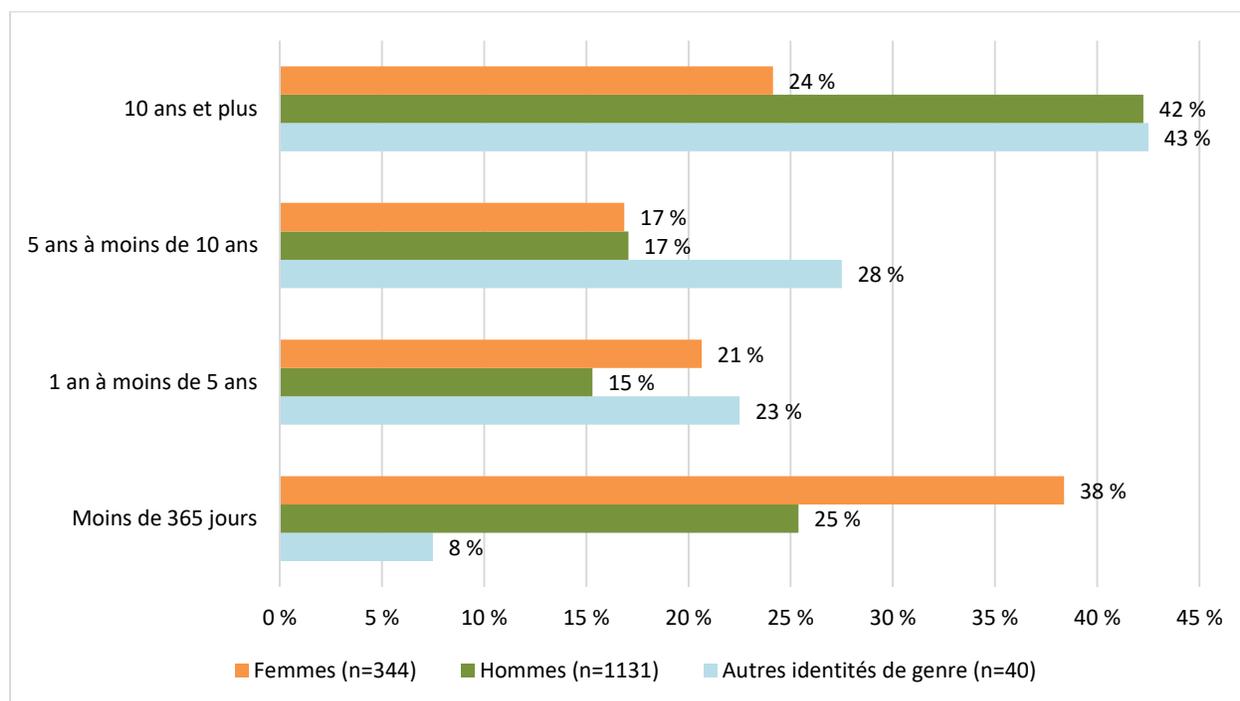
La figure 9 représente la durée depuis l'arrivée à Montréal, selon l'identité de genre. Les femmes tendaient à être arrivées plus récemment à Montréal que les hommes (43 % depuis moins de 10 ans, contre 31 % pour les hommes). De la même façon, et tenant compte du faible nombre de répondants, les personnes ayant rapporté une autre identité de genre semble être arrivées plus récemment que les hommes elles aussi (50 % depuis moins de 10 ans).

Figure 9 : Durée depuis l'arrivée à Montréal, selon l'identité de genre



La figure 10 décrit le nombre d'années écoulées depuis le premier épisode d'itinérance, selon l'identité de genre. Les hommes étaient beaucoup plus nombreux que les femmes à avoir vécu leur premier épisode d'itinérance il y a 10 ans ou plus, soit 42 % pour les hommes et 24 % pour les femmes. À l'inverse, une proportion plus importante de femmes avait vécu leur première expérience d'itinérance dans la dernière année (38 %, contre 25 %). Dans notre échantillon, les personnes s'identifiant à d'autres identités de genre avaient vécu leur premier épisode d'itinérance il y a encore plus longtemps en moyenne que les hommes.

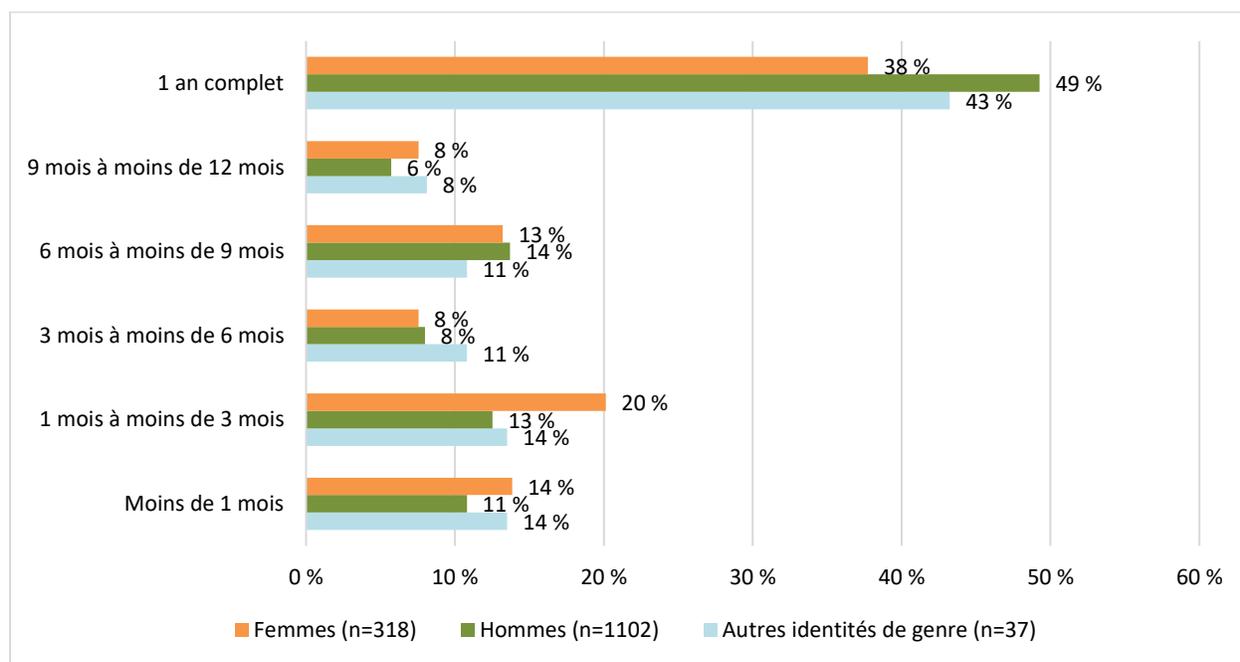
Figure 10 : Nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon l'identité de genre



Note : Dans cette figure, comme dans plusieurs autres, des bâtonnets peuvent afficher le même pourcentage tout en étant de longueurs différentes. C'est que la longueur des bâtonnets reflète le pourcentage exact, alors que les pourcentages affichés sont arrondis.

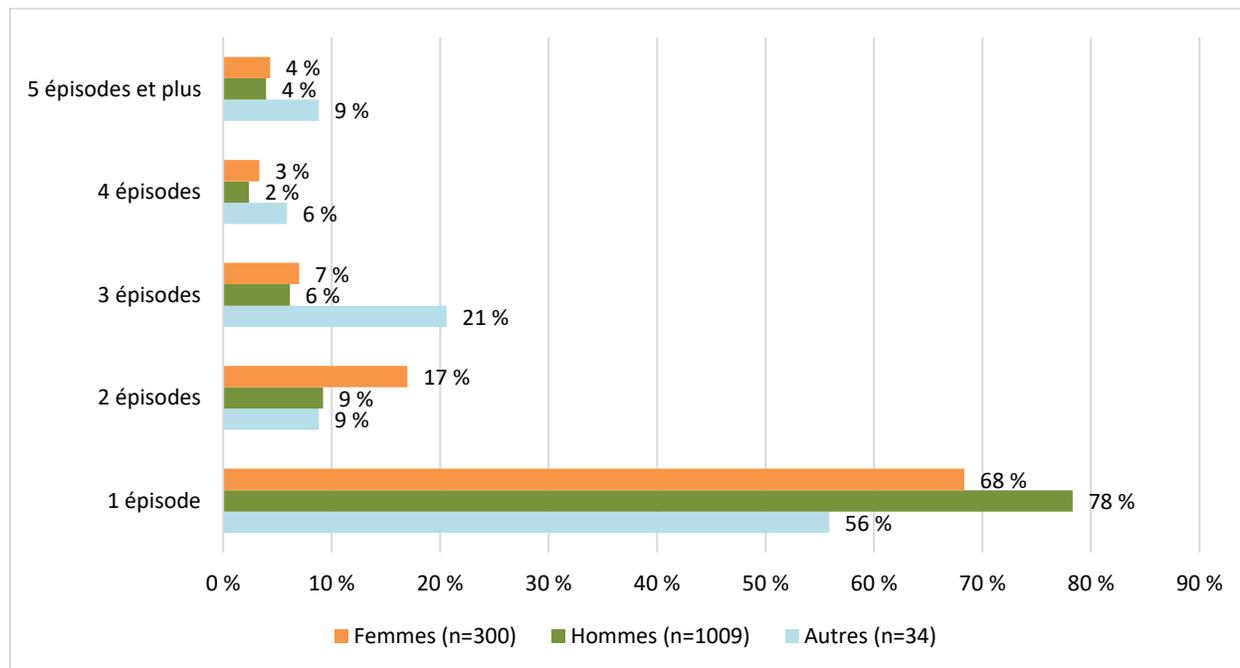
La figure 11 représente le nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année, selon l'identité de genre. Près de la moitié (49 %) des hommes avaient passé l'année complète en situation d'itinérance, contre 38 % pour les femmes; en contrepartie, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir été en situation d'itinérance moins de 3 mois : 34 % contre 24 %. Les répondants s'identifiant à d'autres identités de genre ne se distinguaient pas des hommes ou des femmes sur cette question.

Figure 11 : Nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année, selon l'identité de genre



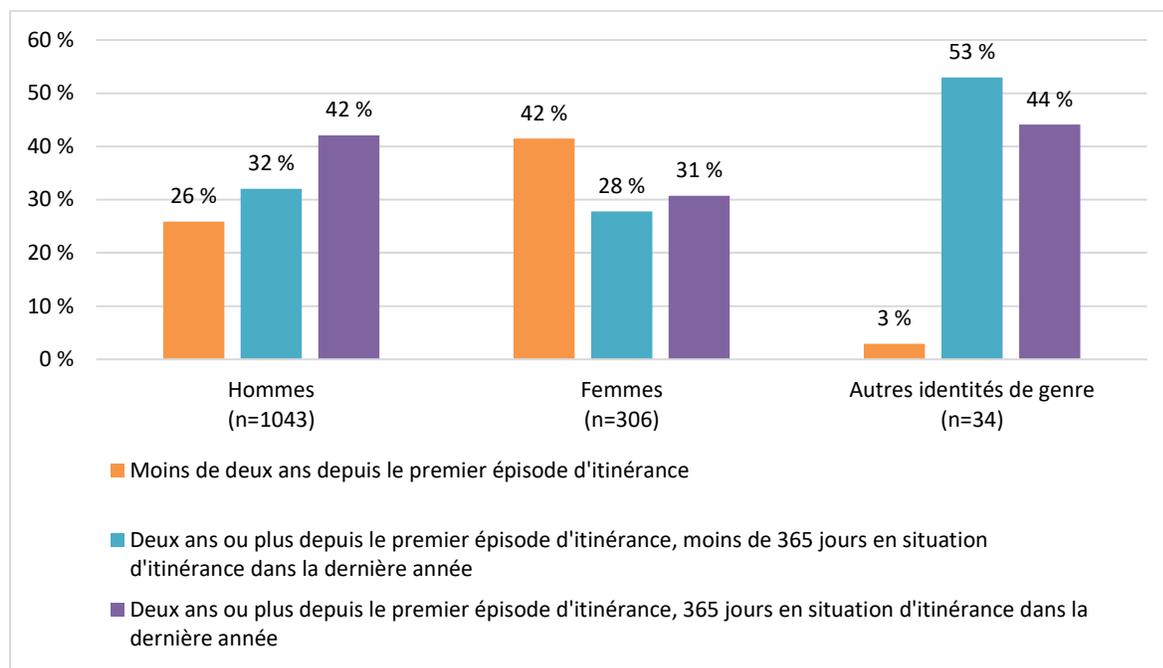
La figure 12 décrit le nombre d'épisodes d'itinérance au cours de la dernière année, selon l'identité de genre. Une plus grande proportion d'hommes que de femmes (78 % contre 68 %) n'avait vécu qu'un seul épisode d'itinérance au cours de l'année. Les personnes s'identifiant à une autre identité de genre étaient proportionnellement plus nombreuses à avoir vécu trois épisodes d'itinérance ou plus au cours de l'année (36 %, contre 14 % pour les femmes et 12 % pour les hommes).

Figure 12 : Nombre d'épisodes d'itinérance au cours de la dernière année, selon l'identité de genre



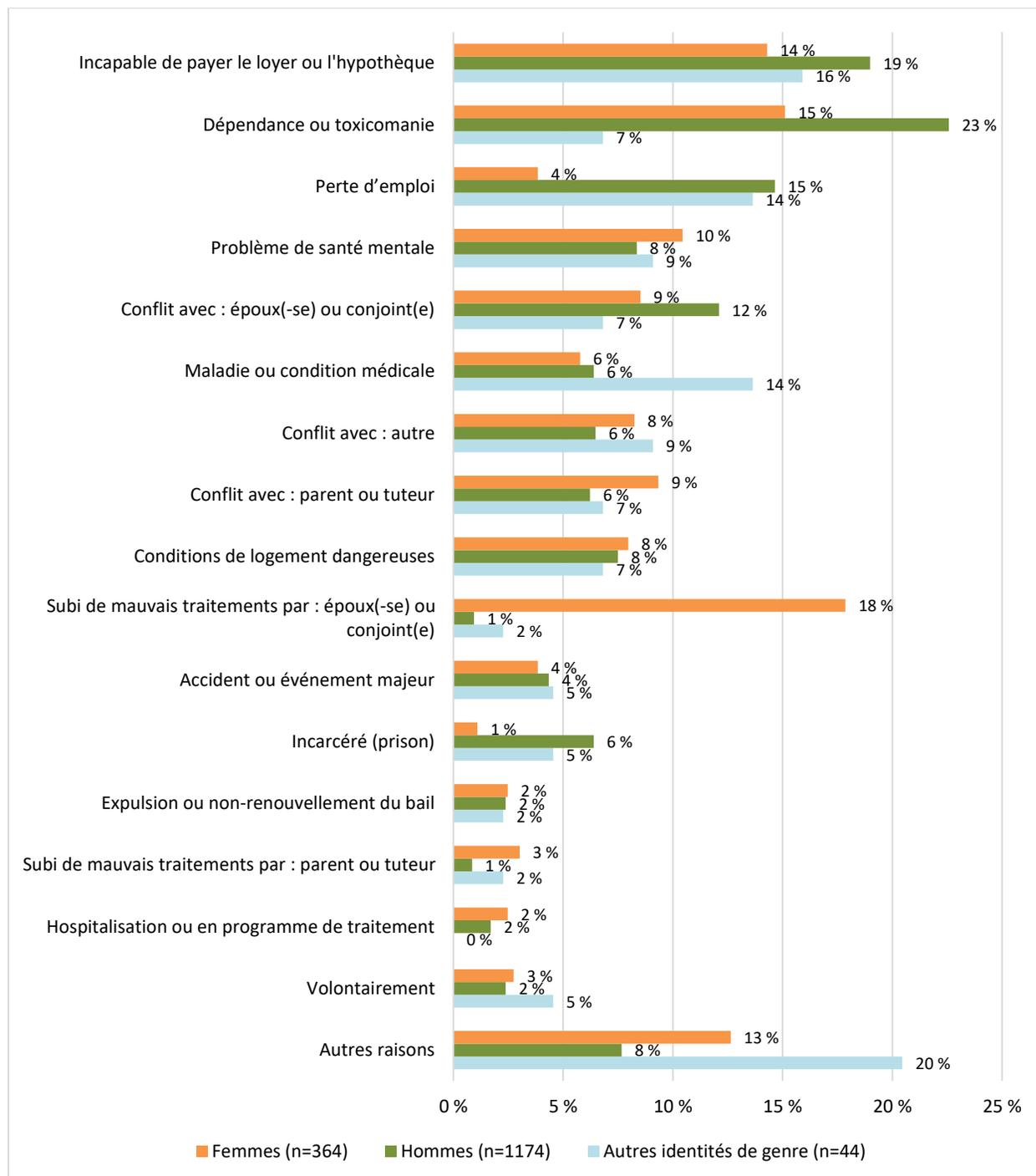
La figure 13, à la page suivante, présente un croisement entre la durée depuis le premier épisode d'itinérance et le nombre de jours vécus en situation d'itinérance au cours de la dernière année, selon l'identité de genre. Les hommes étaient proportionnellement plus nombreux à avoir vécu toute l'année en situation d'itinérance et à avoir vécu leur premier épisode d'itinérance depuis deux ans ou plus (42 %, contre 31 % pour les femmes). Les femmes, pour leur part, étaient beaucoup plus nombreuses à avoir vécu leur première situation d'itinérance depuis moins de deux ans (42 %, contre 26 % pour les hommes). Finalement, les personnes s'identifiant à d'autres identités de genre avaient presque toutes (97 %) vécu leur premier épisode d'itinérance il y a plus de deux ans.

Figure 13. Croisement du nombre de jours en situation d'itinérance au cours de l'année et du nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon l'identité de genre



La figure 14, présentée à la page suivante, illustre les raisons évoquées de la perte de logement, selon l'identité de genre. Quel que soit le groupe, l'incapacité à payer le loyer ou l'hypothèque était souvent évoquée, de 14 % pour les femmes à 19 % pour les hommes. Les femmes étaient beaucoup plus nombreuses en proportion à avoir mentionné le fait d'avoir subi de mauvais traitements infligés par l'époux ou le conjoint (18 %, contre 1 % pour les hommes et 2 % pour les personnes s'identifiant à d'autres genres). Les hommes étaient cependant un peu plus nombreux en proportion à mentionner des conflits avec leur conjoint(e) : 12 % contre 9 % pour les femmes et 7 % pour les personnes s'identifiant à d'autres genres. Par ailleurs, les hommes étaient plus nombreux, toutes proportions gardées, à avoir évoqué des raisons de dépendance (23 %, contre 15 % pour les femmes et 7 % pour les personnes s'identifiant à d'autres genres). La perte d'emploi était mentionnée davantage par les hommes et par les personnes s'identifiant à d'autres genres que par les femmes (15 % et 14 %, respectivement, contre 4 % pour les femmes). Finalement, les personnes s'identifiant à d'autres identités de genre étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes et les femmes à mentionner une maladie ou une condition médicale (14 %, contre 6 % pour les deux autres groupes).

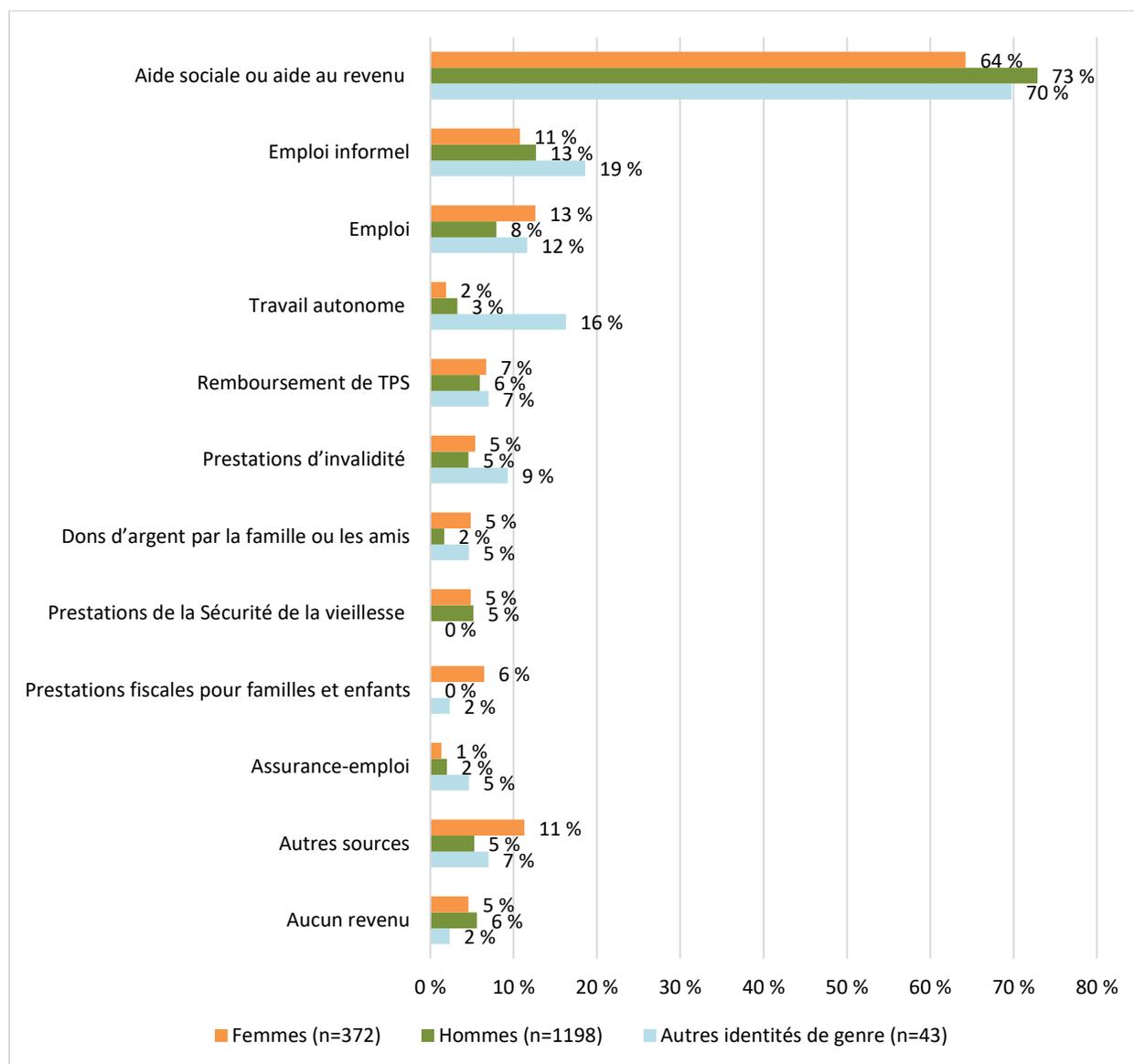
Figure 14 : Raisons évoquées de la perte de logement, selon l'identité de genre



Note : Les autres raisons mentionnées par les répondants étaient nombreuses, et incluaient notamment les problèmes d'immigration, la fin des services offerts par les centres jeunesse, les logements surpeuplés, l'isolement, etc. De plus, plusieurs répondants ne souhaitaient pas préciser les raisons de la perte de leur logement et ont simplement indiqué « autre raison ».

La figure 15 illustre les sources de revenu mentionnées selon l'identité de genre. La principale source de revenu, quel que soit le genre, était l'aide sociale ou l'aide au revenu : 73 % des hommes, 64 % des femmes et 70 % des répondants s'identifiant à d'autres identités de genre ont rapporté avoir reçu des revenus de cette source. Les femmes et les personnes s'identifiant à d'autres genres étaient en proportion plus nombreuses que les hommes à avoir reçu des revenus d'un emploi (13 % et 12 % respectivement, contre 8 % pour les hommes). Une proportion importante de personnes s'identifiant à d'autres identités de genre avaient déclaré recevoir des revenus d'un emploi informel (19 %) ou d'un travail autonome (16 %).

Figure 15 : Sources de revenu, selon l'identité de genre



Les tableaux 16 à 18 comparent les services utilisés au cours de la dernière année selon l'identité de genre.

Le tableau 16 porte sur les urgences et les hospitalisations. Les femmes étaient un peu plus nombreuses en proportion que les hommes à avoir utilisé l'urgence (54 % contre 48 %), mais aucune différence n'est apparue quant aux hospitalisations. Les personnes s'identifiant à d'autres identités de genre étaient plus nombreuses en proportion à avoir visité l'urgence (66 %) ou à avoir été hospitalisées (43 % contre 33 % pour l'ensemble). Encore une fois, le faible nombre de répondants dans cette catégorie limite le poids que l'on peut accorder à cette différence.

Tableau 16. Services utilisés au cours des 12 derniers mois, selon l'identité de genre – Visites à l'urgence et hospitalisations

	Genre			Total (n=1620)
	Femmes (n=364)	Hommes (n=1212)	Autres identités de genre (n=44)	
Visites à l'urgence	53,8 %	48,3 %	65,9 %	50,0 %
1 fois	27,5 %	22,2 %	34,1 %	23,7 %
2 à 4 fois	18,7 %	18,5 %	25,0 %	18,7 %
5 à 9 fois	4,1 %	4,0 %	2,3 %	4,0 %
10 à 49 fois	3,3 %	3,1 %	4,6 %	3,2 %
50 fois et plus	0,3 %	0,4 %	0,0 %	0,4 %
Hospitalisations	31,3 %	32,4 %	43,2 %	32,5 %
1 fois	20,3 %	20,1 %	29,6 %	20,4 %
2 à 4 fois	8,8 %	9,6 %	13,6 %	9,5 %
5 à 9 fois	1,1 %	1,6 %	0,0 %	1,4 %
10 à 49 fois	1,1 %	1,2 %	0,0 %	1,1 %
50 fois et plus	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %

Le tableau 17 présente les résultats correspondant aux contacts avec des policiers ainsi qu'à l'incarcération. Les hommes étaient beaucoup plus nombreux en proportion à avoir eu des contacts avec des policiers pour une arrestation, une fouille ou une contravention (51 %, contre 31 % pour les femmes et 46 % pour les personnes ayant rapporté une autre identité de genre). Il en allait de même pour les détentions (18 % contre 10 % et 9 %).

Tableau 17. Contacts policiers et détention au cours des 12 derniers mois, selon l'identité de genre

	Genre			Total (n=1620)
	Femmes (n=364)	Hommes (n=1212)	Autres identités de genre (n=44)	
Contacts avec des policiers voulant offrir de l'aide	25,8 %	24,1 %	22,7 %	24,4 %
1 fois	17,3 %	15,8 %	15,9 %	16,2 %
2 à 4 fois	5,8 %	6,1 %	4,6 %	6,0 %
5 à 9 fois	0,8 %	1,0 %	0,0 %	0,9 %
10 à 49 fois	1,1 %	0,7 %	2,3 %	0,9 %
50 fois et plus	0,8 %	0,4 %	0,0 %	0,5 %
Contacts avec des policiers pour une arrestation, une fouille ou une contravention	30,5 %	51,2 %	45,5 %	46,4 %
1 fois	19,5 %	25,2 %	31,8 %	24,1 %
2 à 4 fois	4,7 %	14,0 %	6,8 %	11,7 %
5 à 9 fois	2,5 %	4,7 %	2,3 %	4,1 %
10 à 49 fois	2,8 %	5,0 %	2,3 %	4,4 %
50 fois et plus	1,1 %	2,2 %	2,3 %	2,0 %
Détentions dans une prison (provinciale ou fédérale)	10,2 %	18,4 %	9,1 %	16,3 %
1 fois	6,6 %	13,2 %	6,8 %	11,5 %
2 à 4 fois	3,0 %	3,8 %	2,3 %	3,6 %
5 à 9 fois	0,6 %	1,0 %	0,0 %	0,9 %
10 à 49 fois	0,0 %	0,3 %	0,0 %	0,3 %
50 fois et plus	0,0 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %

Le tableau 18 porte sur les contacts avec les travailleurs de rue et les visites dans un centre de jour. Les hommes et les personnes s'identifiant à d'autres identités de genre étaient proportionnellement plus nombreux à avoir été en contact avec des travailleurs de rue au cours des 12 derniers mois (45 % pour les hommes et 48 % pour les personnes s'identifiant à d'autres identités de genre, contre 28 % pour les femmes).

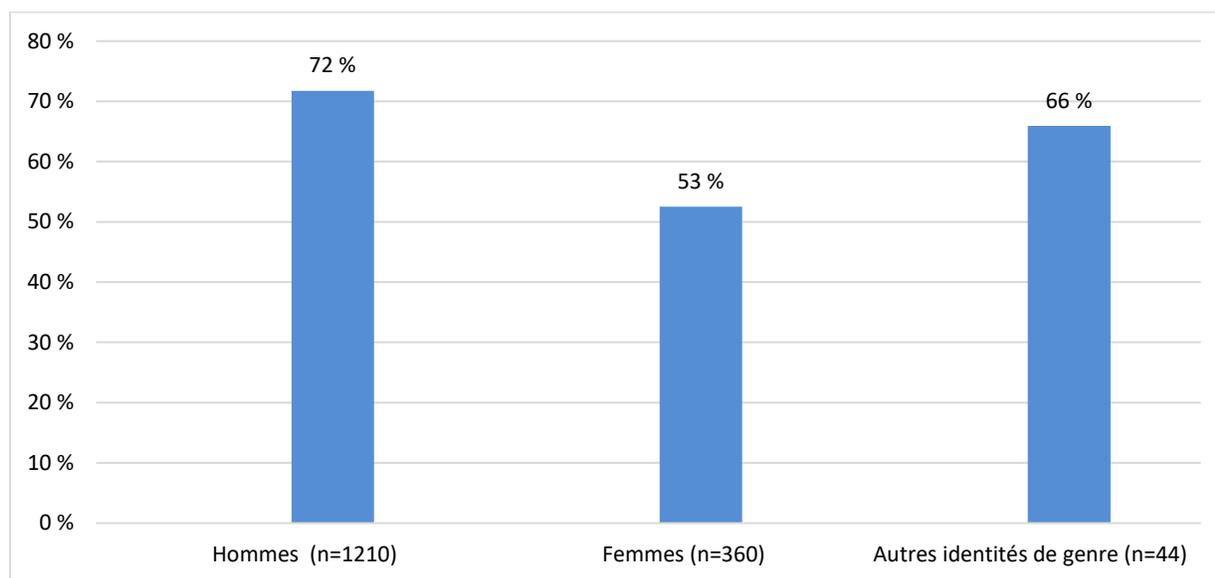
Les hommes ainsi que les personnes s'identifiant à d'autres identités de genre étaient également plus nombreux en proportion que les femmes à avoir visité un centre de jour, et particulièrement à avoir utilisé ces services de manière régulière : 23 % des hommes et 18 % des personnes s'identifiant à d'autres identités de genre avaient été 50 fois ou plus dans un centre de jour, contre 10 % pour les femmes.

Tableau 18. Services utilisés au cours des 12 derniers mois, selon l'identité de genre - Travailleurs de rue et centres de jour

	Genre			Total (n=1620)
	Femmes (n=364)	Hommes (n=1212)	Autres identités de genre (n=44)	
Contacts avec des travailleurs de rue	27,8 %	45,0 %	47,7 %	41,2 %
1 fois	15,7 %	21,5 %	29,6 %	20,4 %
2 à 4 fois	3,3 %	10,2 %	4,6 %	8,5 %
5 à 9 fois	1,7 %	3,2 %	0,0 %	2,8 %
10 à 49 fois	4,4 %	5,0 %	4,6 %	4,8 %
50 fois et plus	2,8 %	5,0 %	9,1 %	4,6 %
Visites dans un centre de jour	44,2 %	61,5 %	72,7 %	57,9 %
1 fois	22,0 %	26,4 %	40,9 %	25,8 %
2 à 4 fois	3,0 %	2,5 %	6,8 %	2,7 %
5 à 9 fois	3,0 %	1,7 %	2,3 %	2,0 %
10 à 49 fois	5,8 %	7,5 %	4,6 %	7,0 %
50 fois et plus	10,4 %	23,4 %	18,2 %	20,4 %

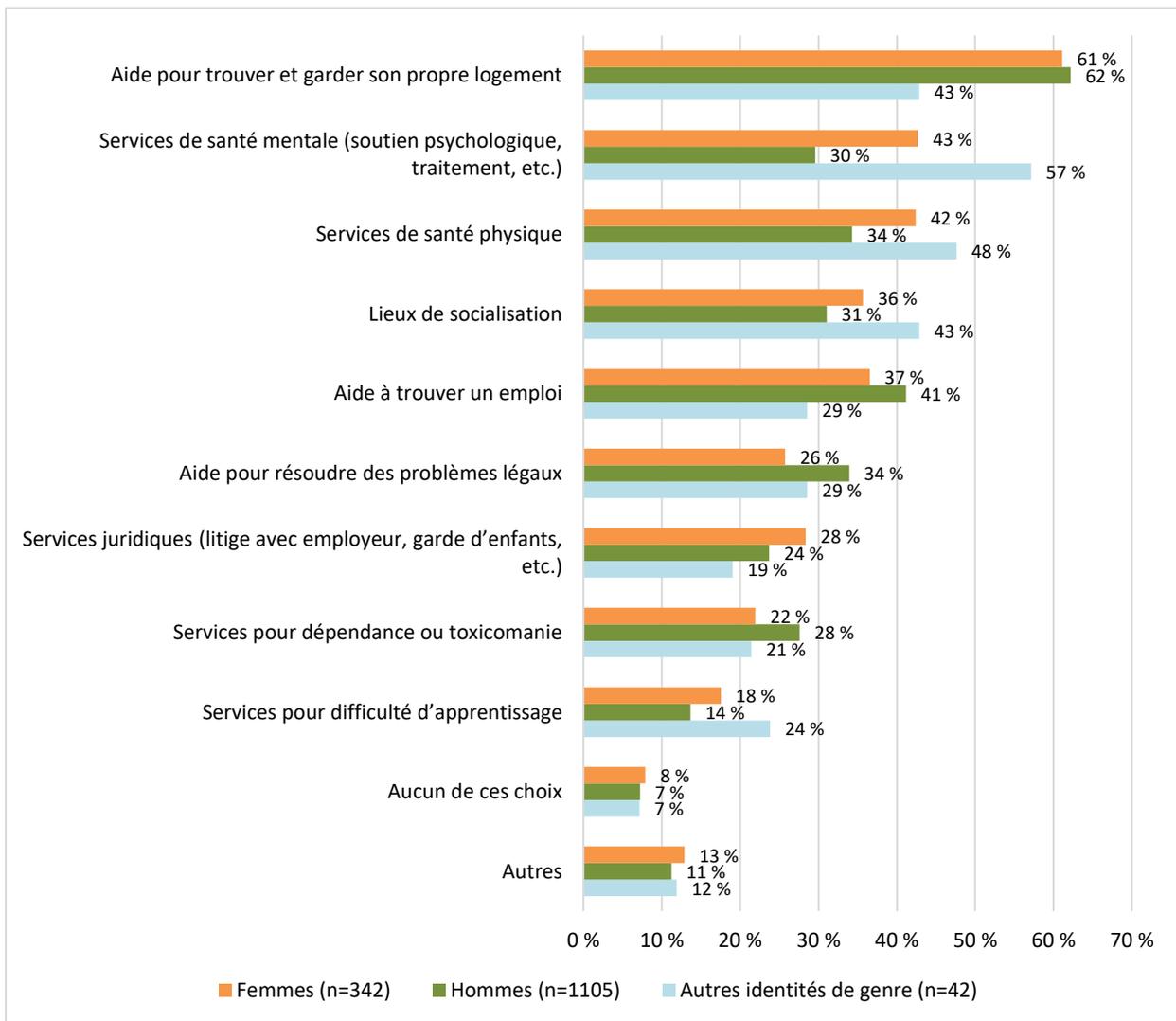
La figure 16 présente la proportion de répondants ayant passé au moins une nuit dans un refuge au cours de la dernière année, en comparant les différentes identités de genre. Une forte disparité était apparente entre les hommes et les femmes sur cette question : 72 % contre 53 %, respectivement, avaient passé au moins une nuit dans un refuge au cours de la dernière année. Pour leur part, 66 % des répondants s'identifiant à une autre identité de genre avaient déclaré avoir passé au moins une nuit dans un refuge au cours de la dernière année.

Figure 16. Répartition des répondants ayant passé au moins une nuit dans un refuge d'urgence au cours de la dernière année, selon l'identité de genre



Alors que les figures précédentes concernent les services utilisés par les répondants, la figure 17 illustre plutôt les services que les répondants souhaiteraient recevoir. Les femmes mentionnaient plus souvent que les hommes, en particulier, les services de santé mentale (43 % contre 30 %) et les services de santé physique (42 % contre 32 %), tandis qu’elles étaient moins nombreuses en proportion à exprimer le souhait de recevoir de l’aide pour résoudre des problèmes légaux (26 % contre 34 %) ou des services pour dépendance (22 % contre 28 %). Les personnes s’identifiant à d’autres genres, pour leur part, souhaitent principalement recevoir des services de santé mentale (57 %), des services de santé physique (48 %) et des lieux de socialisation (43 %). Les hommes étaient proportionnellement les plus nombreux à souhaiter de l’aide pour trouver un emploi (41 %).

Figure 17. Services souhaités, selon l’identité de genre



Différences entre les femmes et les hommes

Comme on l'a vu, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses dans les ressources de transition, qui incluent les ressources pour femmes victimes de violence conjugale de deuxième étape (35 %). Elles étaient aussi proportionnellement assez nombreuses parmi les répondants en itinérance cachée (22 %), mais nettement moins dans les ressources d'hébergement d'urgence (12 %) et dans les lieux extérieurs (8 %). Cette différence dans leur distribution entre les différents types de lieux est associée à plusieurs autres différences. Elles étaient plus jeunes que les hommes. Elles étaient plus nombreuses en proportion à avoir une identité autochtone – particulièrement inuite. Une plus grande proportion d'entre elles que des hommes avaient une orientation bisexuelle. Elles étaient aussi plus nombreuses en proportion que les hommes à être des immigrantes.

Quant à leur historique d'itinérance, les femmes tendaient à être en situation d'itinérance depuis moins longtemps que les hommes. Pour 2 sur 5 d'entre elles, l'itinérance avait commencé il y a moins d'un an. Elles étaient un peu plus susceptibles d'avoir connu deux épisodes d'itinérance au cours de la dernière année. Certaines raisons qu'elles évoquaient pour s'être retrouvées en itinérance la dernière fois étaient très différentes de celles des hommes : le mauvais traitement par un époux ou un conjoint était mentionné par près d'une femme sur 5, alors que le pourcentage n'était que de 1 % pour les hommes. En revanche, l'incapacité à payer son bail ou son hypothèque, la dépendance ou la perte d'emploi étaient moins souvent mentionnées.

Les femmes allaient un peu plus souvent à l'urgence que les hommes. Les policiers leur offraient de l'aide aussi souvent qu'aux hommes, mais elles étaient moins susceptibles de recevoir des contraventions, d'être arrêtées ou d'être fouillées, ou d'être emprisonnées. Elles avaient moins de contacts avec des travailleurs de rue et allaient moins souvent dans des centres de jour. Elles étaient relativement plus nombreuses à souhaiter des services de santé physique et de santé mentale. Ainsi, globalement, elles semblaient moins susceptibles que les hommes de s'enraciner dans l'itinérance, particulièrement l'itinérance de rue.

Différences entre les personnes avec une autre identité de genre et les hommes et les femmes

L'échantillon ne contient que 44 personnes qui ont déclaré une identité de genre autre que celle d'homme ou femme. Étant donné la plus grande probabilité de différences qui ne sont que le résultat du hasard, nous ne rassemblons ici que les différences les plus importantes.

Les répondants de ce groupe s'apparentaient aux répondants qui s'identifiaient en tant que femmes en ce qu'ils tendaient à être à peu près aussi jeunes. Quarante pour cent étaient des Autochtones, surtout des Premières Nations. Seulement 5 % n'étaient pas nés au Canada. Plus de 2 sur 5 étaient arrivés à Montréal depuis moins de 5 ans. Leur premier épisode d'itinérance remontait à encore plus longtemps en moyenne que celui des hommes. Ils mentionnaient plus souvent une maladie ou une condition médicale comme raison de la dernière perte de logement. De pair avec cela, ils rapportaient plus souvent avoir été à l'urgence ou hospitalisés. Ils étaient plus nombreux, toutes proportions gardées, à rapporter avoir visité un centre de jour. Ils étaient proportionnellement plus nombreux à souhaiter des services de santé physique et surtout mentale, de même que des lieux de socialisation.

3.3 Comparaisons selon le groupe d'âge

Cette section porte sur l'analyse des questionnaires selon l'âge des répondants. Afin de faciliter la comparaison des données, les âges des répondants ont été regroupés en trois grandes catégories : moins de 30 ans, 30 à 49 ans, et 50 ans et plus. (Il y avait trop peu de répondants de moins de 18 ans, ou de 65 ans ou plus, comme rapporté plus haut, pour justifier de construire des catégories spécifiques pour ces groupes d'âge.)

Le tableau 19 présente quelques données sociodémographiques en comparant les différents groupes d'âge entre eux. Les hommes se retrouvaient de façon disproportionnée parmi les personnes de 50 ans et plus (83 % de ce groupe, contre 56 % des personnes de 30 ans et moins). Les plus jeunes étaient proportionnellement plus nombreux à avoir une orientation bisexuelle (13 %) ou une orientation sexuelle autre (5 %), alors que la proportion de personnes homosexuelles était assez semblable entre les groupes d'âge.

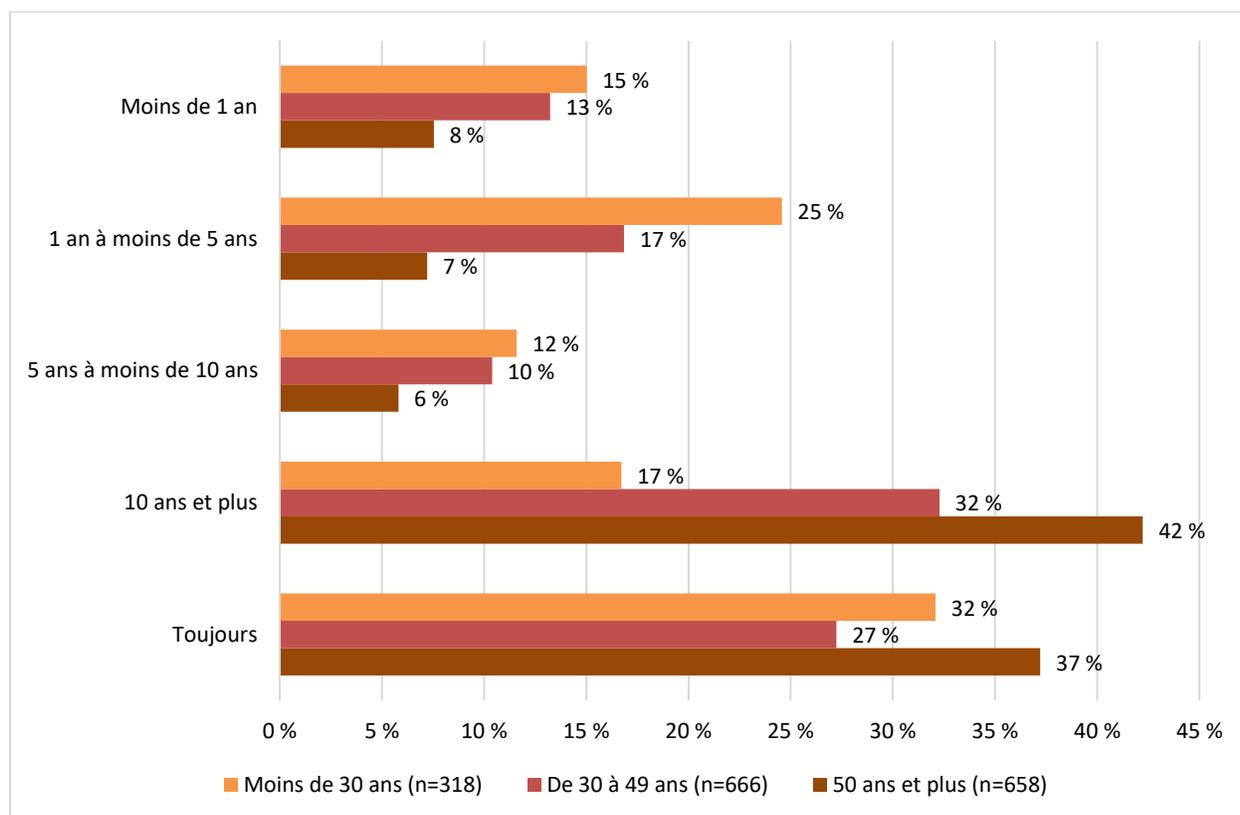
Les groupes d'âge étaient semblables, par ailleurs, en ce qui concerne l'identité autochtone et le statut d'immigration au moment de l'arrivée au Canada.

Tableau 19. Données sociodémographiques, selon le groupe d'âge

Sexe	Âge			Total (n=1615)
	30 ans et moins (n=306)	30 à 49 ans (n=654)	50 ans et plus (n=655)	
Femmes	38,6 %	22,6 %	15,6 %	22,8 %
Hommes	56,2 %	74,1 %	82,9 %	74,2 %
Autres	5,2 %	3,4 %	1,5 %	3,0 %
Identité autochtone	30 ans et moins (n=287)	30 à 49 ans (n=629)	50 ans et plus (n=623)	Total (n=1539)
Non	85,0 %	79,5 %	87,6 %	83,8 %
Oui, Premières Nations	3,8 %	7,8 %	3,2 %	5,2 %
Oui, Ascendance autochtone	3,8 %	4,9 %	4,0 %	4,4 %
Oui, Inuit	4,5 %	3,8 %	1,3 %	2,9 %
Oui, Métis	2,8 %	4,0 %	3,9 %	3,7 %
Orientation sexuelle	30 ans et moins (n=292)	30 à 49 ans (n=641)	50 ans et plus (n=632)	Total (n=1565)
Hétérosexuelle	79,1 %	87,2 %	91,0 %	87,2 %
Homosexuelle	3,4 %	4,8 %	4,1 %	4,3 %
Bisexuelle	12,7 %	5,3 %	3,3 %	5,9 %
Autres	4,8 %	2,7 %	1,6 %	2,6 %
Statut d'immigration	30 ans et moins (n=279)	30 à 49 ans (n=586)	50 ans et plus (n=574)	Total (n=1439)
Sans objet	81,4 %	78,3 %	82,9 %	80,8 %
Immigrant(e)	14,7 %	17,4 %	12,7 %	15,0 %
Réfugié(e)	1,4 %	2,6 %	3,0 %	2,5 %
Demandeur(-euse) de statut de réfugié	2,5 %	1,7 %	1,4 %	1,7 %

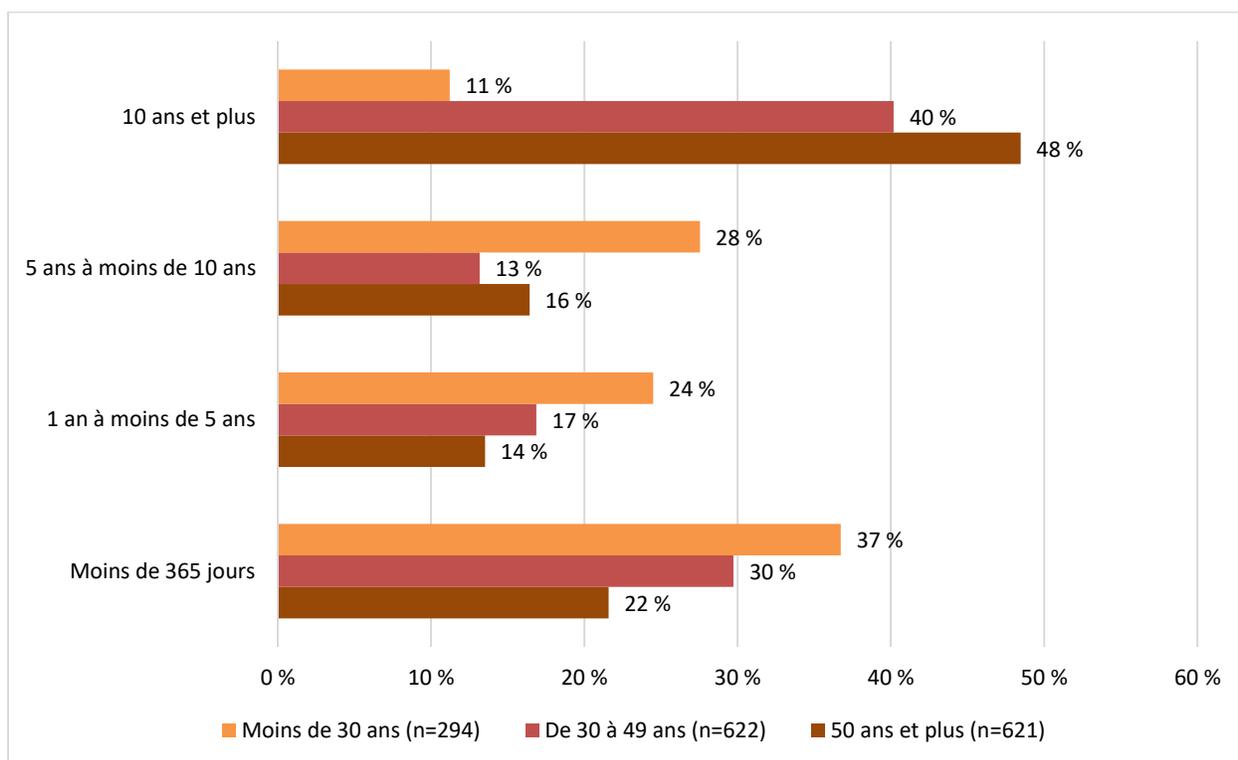
La figure 18 décline la durée depuis l'arrivée à Montréal, selon le groupe d'âge des répondants. La majorité des personnes âgées de 50 ans et plus étaient soit dans la ville depuis 10 ans ou plus (42 %), soit y avaient toujours habité (37 %). La proportion de répondants plus jeunes qui étaient arrivés il y a plus de 10 ans était moins grande (17 % pour les moins de 30 ans, 32 % pour les 30 à 49 ans). À l'autre extrémité de la distribution, 8 % des personnes de 50 ans et plus étaient arrivées dans la ville au cours de la dernière année, alors que cette proportion était plus élevée pour les répondants ayant moins de 30 ans (15 %). Les répondants de moins de 30 ans étaient plus nombreux, toutes proportions gardées, à être arrivés entre 1 an et moins de 5 ans à Montréal.

Figure 18. Durée depuis l'arrivée à Montréal, selon le groupe d'âge



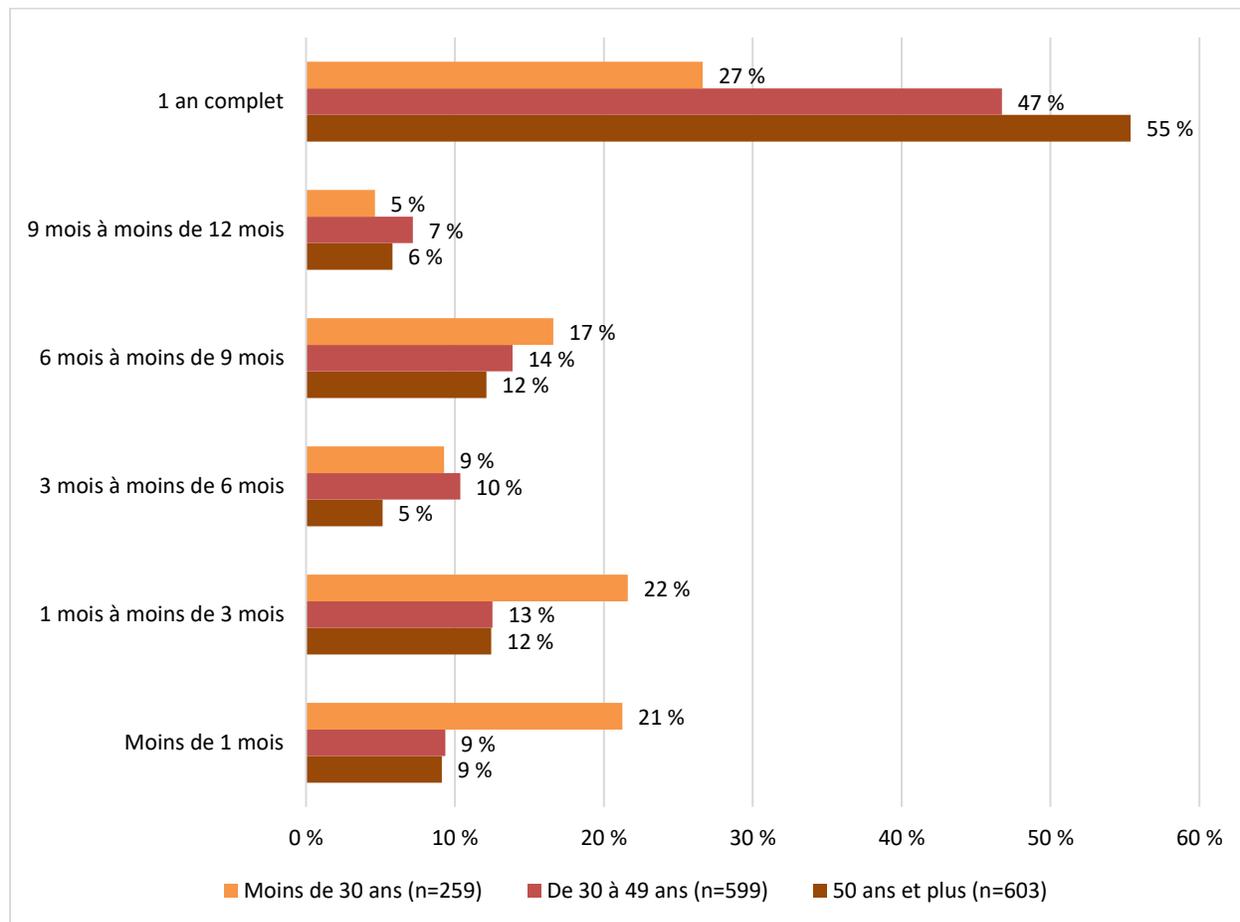
La figure 19 rapporte le nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon l'âge. Sans surprise, les personnes âgées de moins de 30 ans étaient proportionnellement peu nombreuses (11 %) à avoir vécu leur premier épisode il y a 10 ans ou plus. Des pourcentages élevés à la fois des répondants de 30 à 49 ans et de 50 ans et plus (40 % et 48 %) avaient vécu leur premier épisode d'itinérance il y a 10 ans ou plus. Il est frappant que 22 % des répondants de 50 ans et plus avaient vécu leur premier épisode d'itinérance moins d'un an auparavant.

Figure 19. Nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon le groupe d'âge



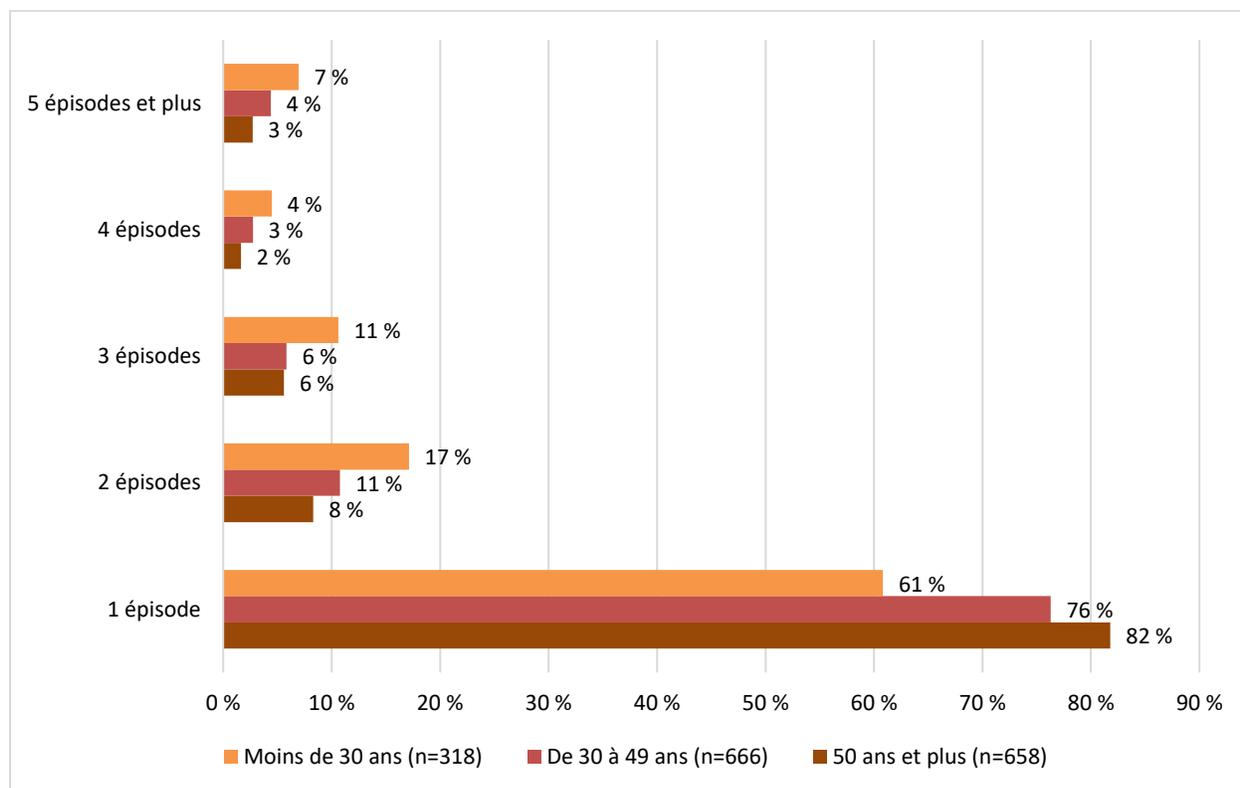
La figure 20 représente le nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année, selon le groupe d'âge. Plus de la moitié (55 %) des répondants âgés de 50 ans et plus avaient été en situation d'itinérance tout au long de l'année, deux fois plus que les personnes de moins de 30 ans (27 %). Ces derniers étaient en contrepartie proportionnellement plus nombreux à avoir passé moins de 3 mois en situation d'itinérance (43 % contre 21 % pour les personnes de 50 ans et plus).

Figure 20. Nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année, selon le groupe d'âge



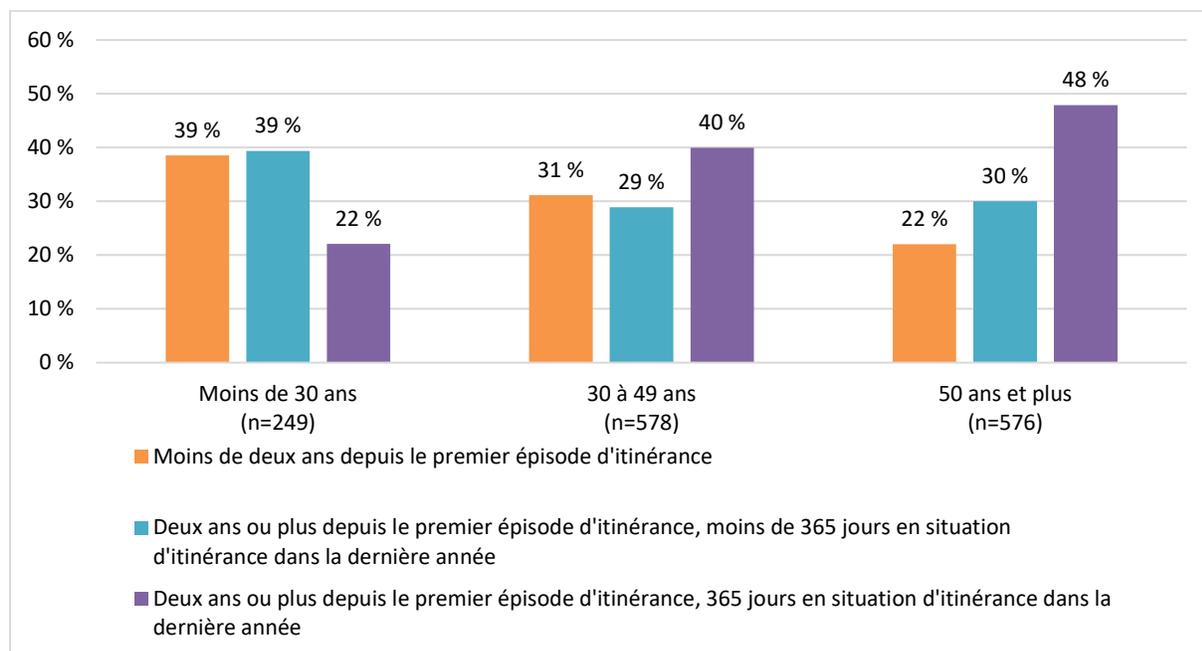
La figure 21 illustre le nombre d'épisodes d'itinérance au cours de la dernière année, selon le groupe d'âge. Les répondants de 30 à 49 ans et de 50 ans et plus présentent un profil relativement similaire, avec une forte majorité n'ayant vécu qu'un seul épisode dans l'année (respectivement 76 % et 82 %). Les moins de 30 ans étaient proportionnellement moins nombreux dans cette situation : 61 % d'entre eux n'avaient vécu qu'un seul épisode.

Figure 21. Nombre d'épisodes d'itinérance au cours de la dernière année, selon le groupe d'âge



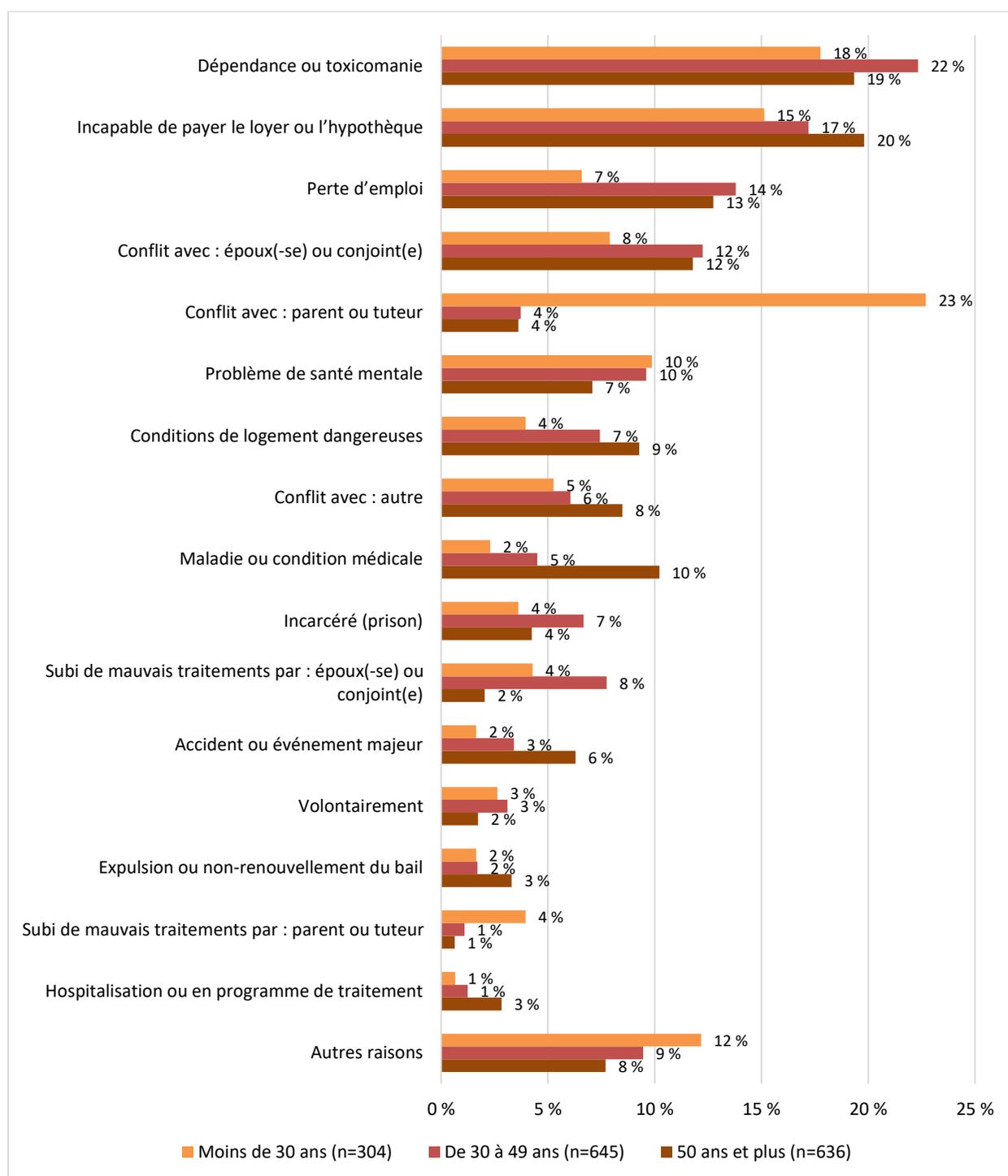
La figure 22 illustre un croisement entre le nombre de jours en situation d'itinérance au cours de l'année et le nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon le groupe d'âge. Les répondants de moins de 30 ans étaient proportionnellement beaucoup moins nombreux à avoir passé toute l'année en situation d'itinérance et à avoir vécu leur premier épisode il y a plus de deux ans (22 %, contre respectivement 40 % et 48 % pour les répondants de 30 à 49 ans et de 50 ans et plus). Les personnes de 50 ans et plus, pour leur part, étaient proportionnellement moins nombreuses à avoir vécu leur premier épisode d'itinérance dans les deux dernières années (22 %),

Figure 22. Croisement du nombre de jours en situation d'itinérance au cours de l'année et du nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon le groupe d'âge



La figure 23, à la page suivante, rapporte les raisons évoquées de la perte de logement, selon le groupe d'âge. Pour les jeunes de moins de 30 ans, la cause principale de la perte de logement était le conflit avec un parent ou un tuteur (23 %, contre 4 % pour les deux autres groupes). Par ailleurs, et sans surprise, les personnes de 50 ans et plus mentionnaient la maladie ou condition médicale plus souvent comme cause de la perte de logement la plus récente, que les autres groupes (10 %, contre 5 % pour les répondants de 30 à 49 ans et 2 % pour ceux de moins de 30 ans). L'incapacité à payer son loyer ou son hypothèque revenait aussi un peu plus souvent (20 %, contre 17 % et 15 %).

Figure 23. Raisons évoquées de la perte de logement, selon le groupe d'âge

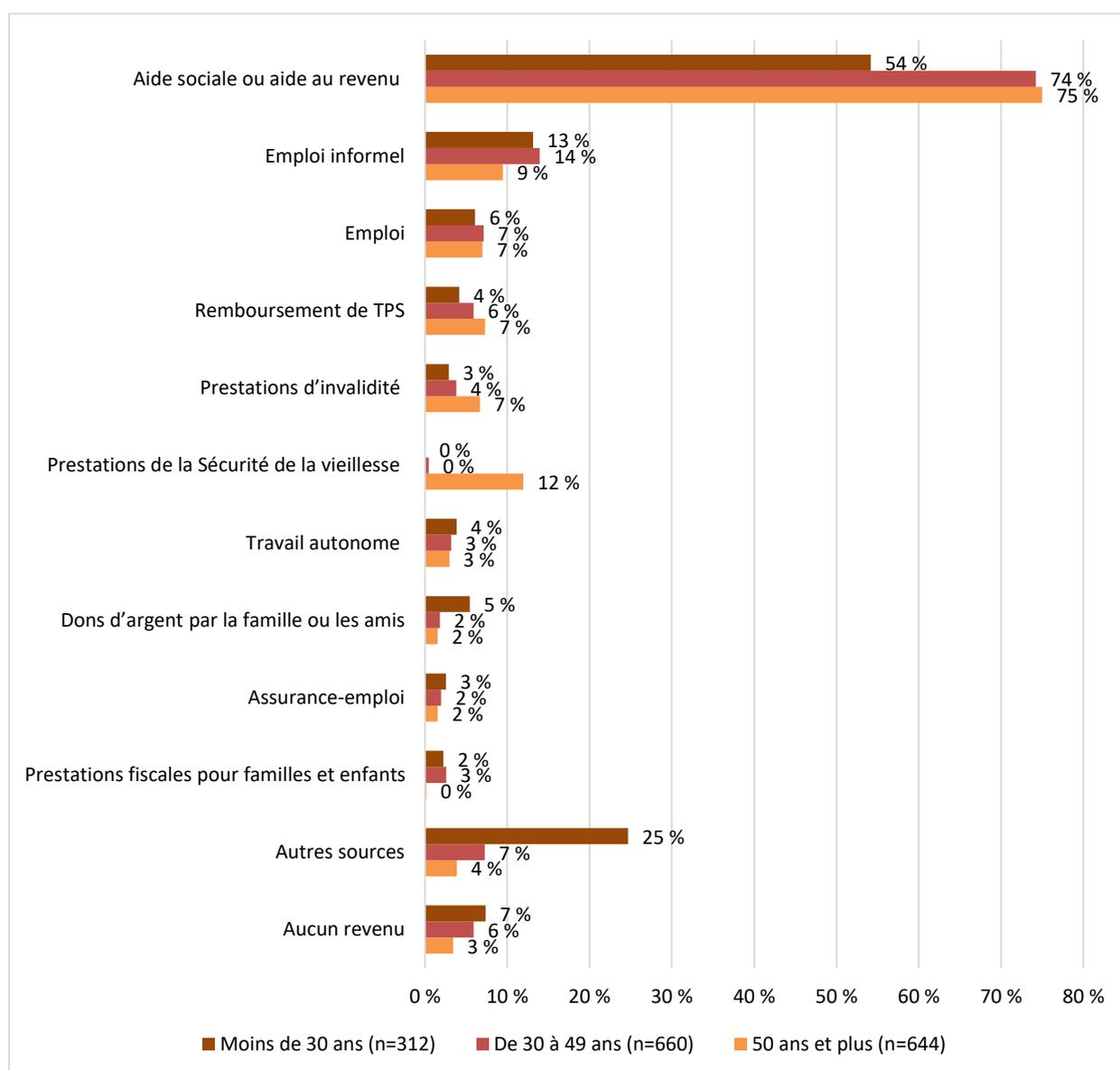


Note : Les autres raisons mentionnées par les répondants incluait les problèmes d'immigration, la fin des services offerts par les centres jeunesse, les logements surpeuplés, l'isolement, etc. De plus, plusieurs répondants ne souhaitaient pas préciser les raisons de la perte de leur logement et ont simplement indiqué « autre raison ».

La figure 24 illustre les différentes sources de revenu, selon le groupe d'âge. La source principale, pour tous les groupes, était l'aide sociale ou l'aide au revenu. C'était particulièrement le cas pour les personnes de 30 ans et plus : les trois quarts d'entre elles déclaraient avoir obtenu ce type de revenu, contre 54 % pour les plus jeunes.

La catégorie « autres sources » apparaissait plus souvent chez les personnes de moins de 30 ans. En analysant les réponses mentionnées, la précision qui ressortait le plus souvent se rapportait aux prêts et bourses et à l'aide financière aux études. Les autres sources mentionnées incluaient entre autres l'héritage, les pensions de vétérans ou les revenus de placements.

Figure 24. Sources de revenu, selon le groupe d'âge



Les tableaux 20 à 22 décrivent les services utilisés au cours de la dernière année selon le groupe d'âge. Le tableau 20 rapporte les proportions de répondants ayant été à l'urgence ou à l'hôpital. De façon un peu surprenante *a priori*, les groupes présentent des profils d'utilisation de ces services très semblables.

Tableau 20. Services utilisés au cours des 12 derniers mois, selon le groupe d'âge - Visites à l'urgence et hospitalisations

	Âge			Total (n=1323)
	Moins de 30 ans (n=255)	30 ans à 49 ans (n=539)	50 ans et plus (n=529)	
Visites à l'urgence	45,5 %	47,0 %	47,6 %	46,9 %
1 fois	16,7 %	18,5 %	17,2 %	17,7 %
2 à 4 fois	20,4 %	20,2 %	21,9 %	20,9 %
5 à 9 fois	4,7 %	4,4 %	4,3 %	4,4 %
10 à 49 fois	3,3 %	3,4 %	3,8 %	3,5 %
50 fois et plus	0,4 %	0,5 %	0,3 %	0,4 %
Hospitalisations	27,7 %	27,7 %	30,6 %	28,9 %
1 fois	15,4 %	14,9 %	14,9 %	15,0 %
2 à 4 fois	9,4 %	10,4 %	12,4 %	11,0 %
5 à 9 fois	1,9 %	1,8 %	1,3 %	1,6 %
10 à 49 fois	1,1 %	0,7 %	2,0 %	1,3 %
50 fois et plus	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %

Le tableau 21 concerne les rapports entretenus par les répondants avec les policiers, ainsi que le fait d'avoir été détenu ou non. Les personnes de 30 ans à 49 ans étaient proportionnellement plus nombreuses à avoir été arrêtées ou fouillées par la police, ou à avoir reçu une contravention (44 % contre 39 % pour l'ensemble des répondants) ou à avoir été détenues dans une prison (19 %, contre 14 % pour l'ensemble des répondants).

Tableau 21. Contacts policiers et détention au cours des 12 derniers mois, selon le groupe d'âge

	Âge			Total (n=1323)
	Moins de 30 ans (n=255)	30 ans à 49 ans (n=539)	50 ans et plus (n=529)	
Contacts avec des policiers voulant offrir de l'aide	19,6 %	20,3 %	16,2 %	18,6 %
1 fois	9,6 %	9,4 %	7,4 %	8,7 %
2 à 4 fois	8,1 %	7,7 %	6,5 %	7,3 %
5 à 9 fois	0,0 %	1,4 %	1,3 %	1,1 %
10 à 49 fois	1,9 %	1,1 %	0,4 %	1,0 %
50 fois et plus	0,0 %	0,7 %	0,7 %	0,6 %
Contacts avec des policiers pour une arrestation, une fouille ou une contravention	38,2 %	44,0 %	35,0 %	39,3 %
1 fois	14,2 %	13,3 %	13,6 %	13,6 %
2 à 4 fois	12,7 %	15,9 %	11,5 %	13,6 %
5 à 9 fois	2,3 %	5,2 %	5,5 %	4,8 %
10 à 49 fois	5,6 %	6,2 %	3,5 %	5,0 %
50 fois et plus	3,4 %	3,3 %	0,9 %	2,3 %
Détentions dans une prison (provinciale ou fédérale)	11,6 %	18,5 %	11,0 %	14,2 %
1 fois	5,0 %	11,3 %	7,1 %	8,4 %
2 à 4 fois	5,4 %	5,1 %	3,0 %	4,3 %
5 à 9 fois	1,2 %	1,7 %	0,4 %	1,0 %
10 à 49 fois	0,0 %	0,4 %	0,4 %	0,3 %
50 fois et plus	0,0 %	0,0 %	0,2 %	0,1 %

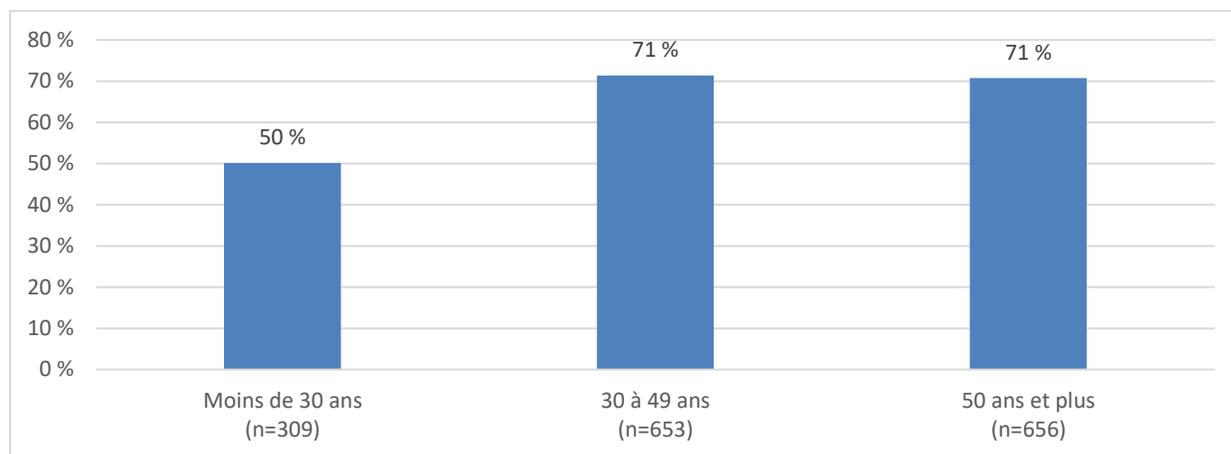
Le tableau 22 rapporte les contacts avec les travailleurs de rue et l'utilisation des centres de jour par les répondants. Les proportions des groupes de répondants qui avaient eu des contacts avec des travailleurs de rue étaient assez semblables. Cependant, les jeunes étaient proportionnellement moins nombreux à utiliser les services d'un centre de jour que les autres groupes : 27 %, contre 42 % pour les 30-49 ans et 44 % pour les plus de 50 ans.

Tableau 22. Services utilisés au cours des 12 derniers mois, selon le groupe d'âge - Travailleurs de rue et centres de jour

	Âge			Total (n=1323)
	Moins de 30 ans (n=255)	30 ans à 49 ans (n=539)	50 ans et plus (n=529)	
Contacts avec des travailleurs de rue	25,0 %	29,7 %	30,8 %	29,3 %
1 fois	3,9 %	5,3 %	4,3 %	4,7 %
2 à 4 fois	9,2 %	10,5 %	10,1 %	10,1 %
5 à 9 fois	2,7 %	3,6 %	3,4 %	3,3 %
10 à 49 fois	3,5 %	4,6 %	7,8 %	5,7 %
50 fois et plus	5,8 %	5,7 %	5,2 %	5,5 %
Visites dans un centre de jour	26,5 %	42,4 %	43,7 %	39,9 %
1 fois	1,5 %	3,9 %	2,0 %	2,7 %
2 à 4 fois	2,7 %	3,0 %	3,5 %	3,2 %
5 à 9 fois	1,9 %	3,2 %	1,6 %	2,3 %
10 à 49 fois	7,6 %	10,0 %	6,7 %	8,2 %
50 fois et plus	12,9 %	22,3 %	29,9 %	23,6 %

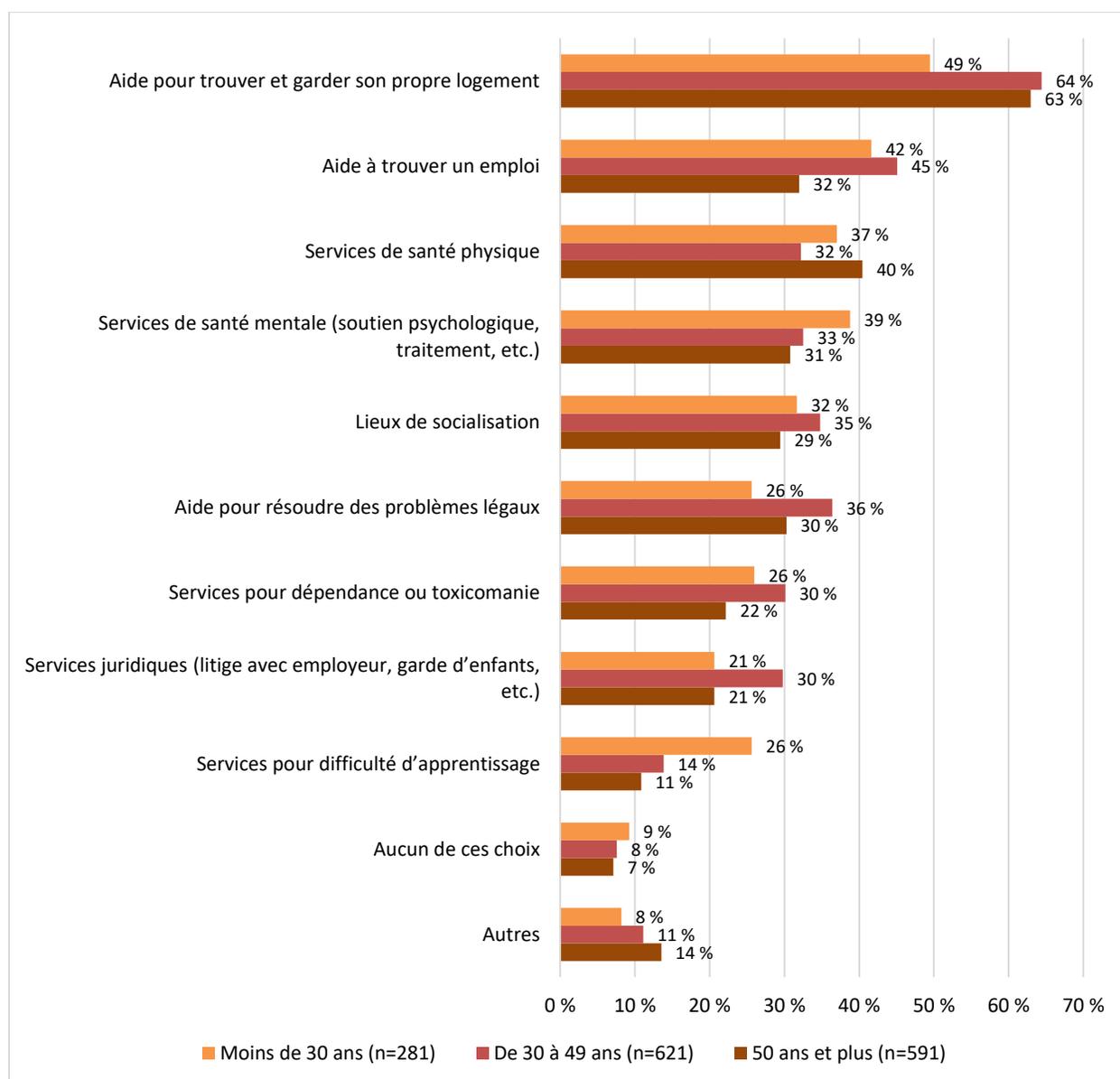
La figure 25 présente la répartition des répondants ayant passé au moins une nuit dans un refuge au cours de la dernière année. S'il n'y avait aucune différence à cet égard entre les personnes de 30 à 49 ans et celles de 50 ans et plus (71 % des répondants y avaient passé au moins une nuit dans les deux cas), les personnes de moins de 30 ans étaient proportionnellement moins nombreuses à y avoir eu recours (50 %).

Figure 25. Répartition des répondants ayant passé au moins une nuit dans un refuge au cours de la dernière année, selon le groupe d'âge



La figure 26 illustre les services souhaités par les répondants, selon le groupe d'âge. La réponse la plus souvent citée correspondait à l'aide pour trouver et garder son propre logement, particulièrement pour les personnes de 30 à 49 ans (64 %) et de 50 ans et plus (63 %). Les personnes âgées de moins de 30 ans souhaitaient aussi obtenir ces services (49 %), mais dans une proportion moindre. Les jeunes étaient plus nombreux en proportion, aussi, à exprimer le souhait de recevoir des services pour difficulté d'apprentissage (26 %, contre moins de 15 % pour les autres groupes). Sauf, comme on s'y attendrait, pour les services de santé physique, les personnes de 50 ans et plus exprimaient en général moins souvent que les autres le souhait de recevoir les différents types de services mentionnés.

Figure 26. Services souhaités, selon le groupe d'âge



Différences selon le groupe d'âge

Jeunes de moins de 30 ans. Les jeunes étaient relativement plus susceptibles de se retrouver dans une ressource de transition – surtout – ou en itinérance cachée. Ils étaient en plus grande proportion de sexe féminin que ne l'étaient les groupes plus âgés – 39 % contre 23 % pour l'ensemble des répondants. Malgré leur jeune âge, près de 40 % avaient vécu leur premier épisode d'itinérance depuis cinq ans ou plus. Plus du quart avait été en situation d'itinérance toute l'année – nettement moins que les groupes plus âgés, pour lesquels cette proportion atteignait plutôt la moitié. De pair avec cela, les jeunes étaient relativement plus nombreux (presque 40 %, contre moins du quart pour les autres groupes d'âge) à avoir connu plus d'un épisode d'itinérance au cours de l'année. Ils étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir perdu leur logement pour la dernière fois à cause d'un conflit avec un parent ou un tuteur. Ils étaient moins susceptibles de recevoir des prestations d'aide sociale ou de l'aide au revenu, mais nettement plus (le quart contre moins de 10 % pour les autres groupes) d'avoir des sources de revenu autres, telle l'aide financière aux études. Ils fréquentaient moins les centres de jour, en cohérence avec leur représentation plus grande dans les ressources de transition. Ils exprimaient moins souvent le besoin d'aide pour trouver et garder leur propre logement, mais plus souvent des services pour troubles d'apprentissage que les autres groupes d'âge.

Adultes de 50 ans et plus. À l'inverse les répondants de 50 ans et plus étaient surreprésentés dans les lieux extérieurs et dans les refuges. S'ils étaient, comme on pourrait s'y attendre, relativement plus nombreux à être demeurés dans leur ville actuelle depuis 10 ans ou plus, 15 % y étaient arrivés depuis moins de cinq ans. Ils étaient proportionnellement plus nombreux (plus de la moitié) à être demeurés en situation d'itinérance toute l'année. S'il n'est pas surprenant que les personnes de 50 ans et plus aient été les plus nombreuses en proportion à avoir connu leur premier épisode d'itinérance il y a plus de 10 ans, il est frappant que presque le quart d'entre elles aient perdu leur logement pour la première fois moins d'un an auparavant. Elles rapportaient avoir perdu leur logement plus souvent que les plus jeunes à cause de maladie ou de condition médicale, ou parce qu'elles ne pouvaient pas payer le loyer ou l'hypothèque; autrement, les raisons évoquées étaient semblables à celles des autres groupes. Ainsi le résultat le plus frappant est sans doute la relativement forte proportion de personnes qui étaient devenues itinérantes pour la première fois après l'âge de 50 ans.

3.4 Comparaisons selon l'identité autochtone

Cette section vise à présenter l'analyse des résultats issus du questionnaire, en comparant les résultats des personnes qui s'identifiaient comme Autochtones avec ceux des personnes qui s'identifiaient comme non-Autochtones.

Bien que la question que nous avons posée permette de différencier les personnes issues des Premières Nations, les Inuits, les Métis et les personnes s'identifiant comme ayant une ascendance autochtone, étant donné les relativement petits nombres de répondants dans ces catégories spécifiques, nous les considérons ici comme un seul groupe.

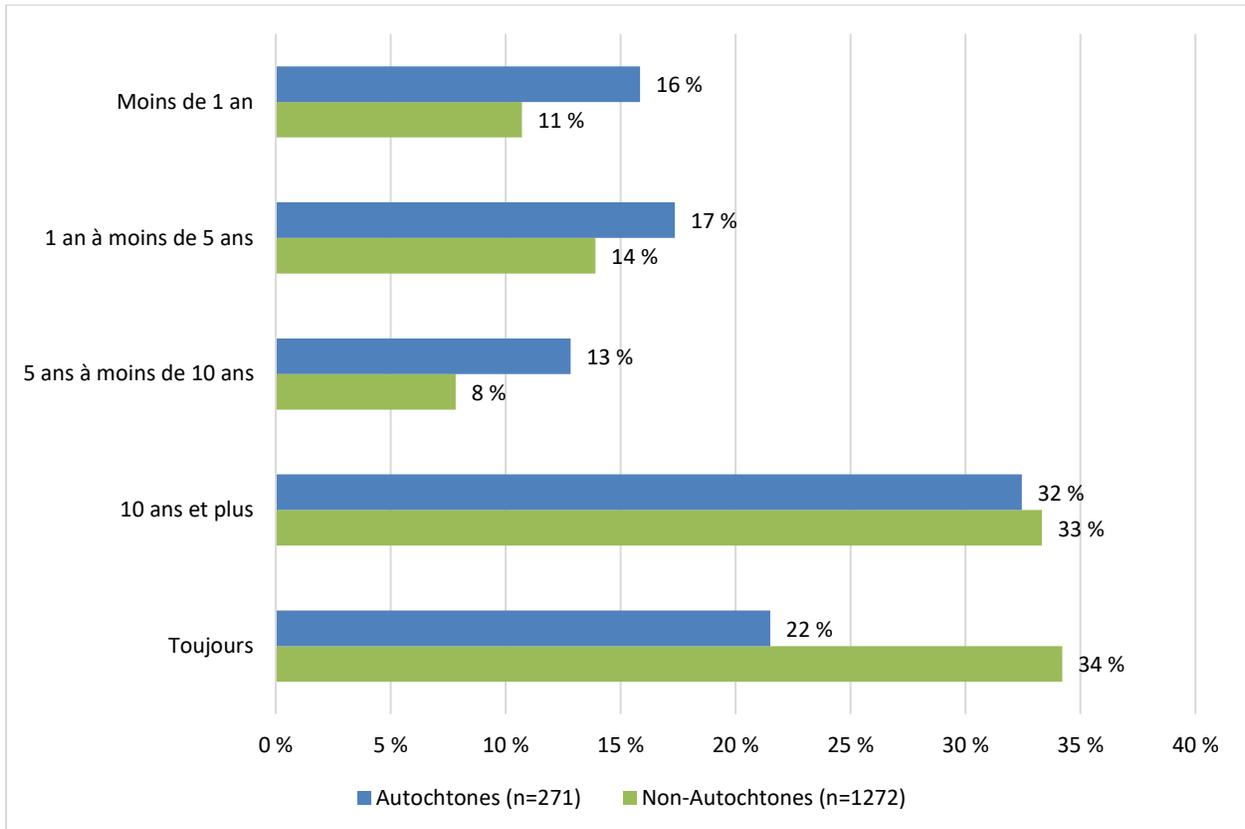
Le tableau 23 présente quelques données sociodémographiques. On retrouve une proportion plus importante de femmes et de personnes s'identifiant à d'autres identités de genre chez les personnes autochtones (respectivement 32 % et 7 %, contre 21 % et 2 % chez les personnes non autochtones). Les personnes autochtones étaient aussi légèrement plus jeunes que les non-Autochtones, 70 % d'entre elles ayant moins de 49 ans, contre 58 % chez les personnes non autochtones. Les répondants autochtones étaient aussi légèrement plus nombreux, toutes proportions gardées, à déclarer une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle (17 %, contre 12 % pour les répondants non autochtones).

Tableau 23. Données sociodémographiques, selon l'identité autochtone

Genre	Autochtones (n=274)	Non-Autochtones (n=1297)	Total (n=1571)
Femmes	32,1 %	21,4 %	23,3 %
Hommes	61,3 %	76,7 %	74,0 %
Autres identités de genre	6,6 %	1,9 %	2,7 %
Âge	Autochtones (n=277)	Non-Autochtones (n=1290)	Total (n=1567)
Moins de 18 ans	0,4 %	0,2 %	0,2 %
18 à 29 ans	19,1 %	18,8 %	18,8 %
30 à 49 ans	50,2 %	38,8 %	40,8 %
50 à 64 ans	28,2 %	37,1 %	35,5 %
65 ans et plus	2,2 %	5,3 %	4,7 %
Orientation sexuelle	Autochtones (n=265)	Non-Autochtones (n=1254)	Total (n=1519)
Hétérosexuelle	83,4 %	88,0 %	87,2 %
Homosexuelle	3,4 %	4,6 %	4,3 %
Bisexuelle	8,7 %	5,1 %	5,7 %
Autres	4,5 %	2,3 %	2,7 %
Statut d'immigration	Autochtones (n=278)	Non-Autochtones (n=1299)	Total (n=1577)
Sans objet	95,3 %	77,9 %	80,7 %
Immigrant(e)	3,8 %	17,4 %	15,2 %
Réfugié(e)	0,4 %	2,8 %	2,4 %
Demandeur(-euse) de statut de réfugié	0,4 %	1,9 %	1,7 %

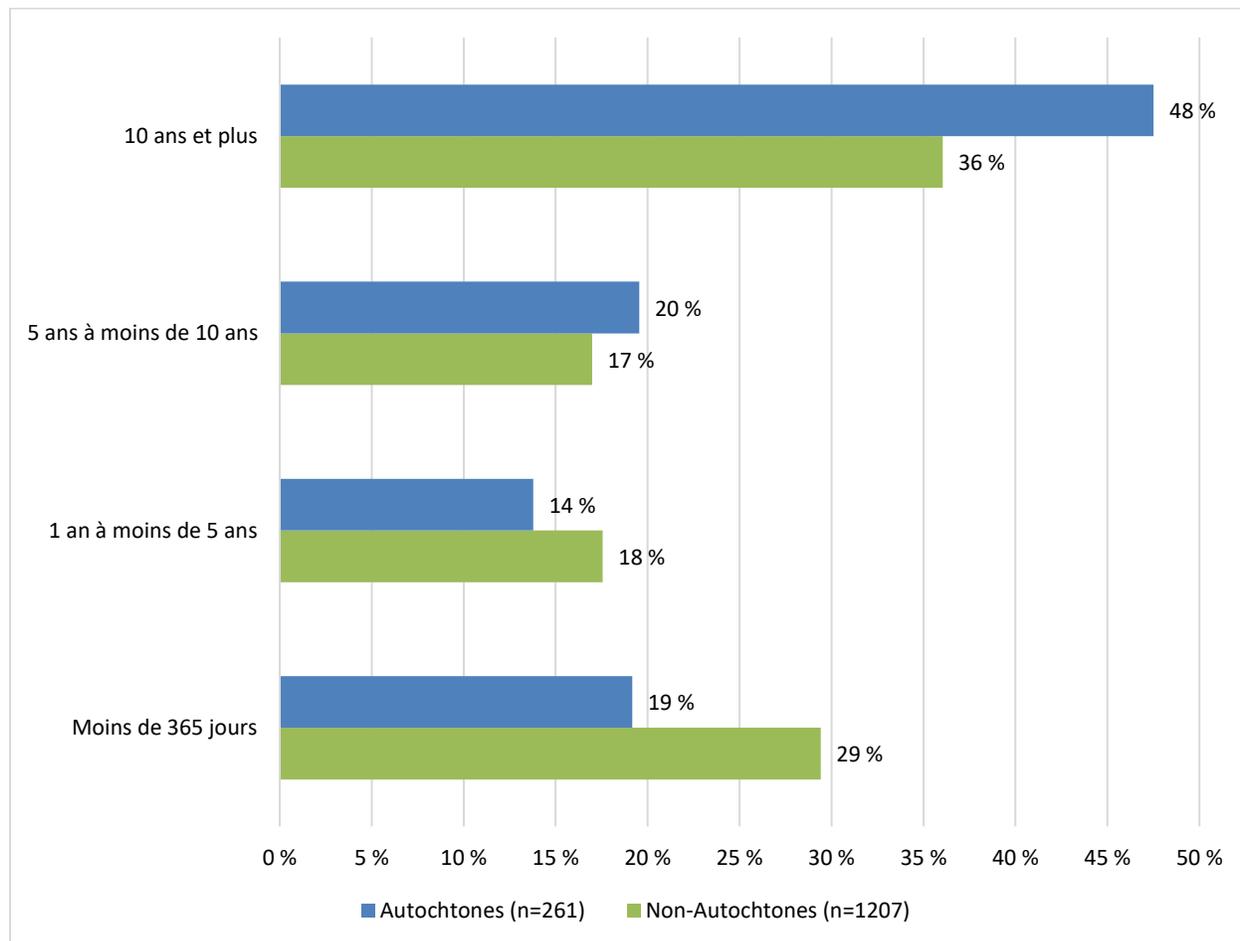
La figure 27 présente la durée depuis l'arrivée à Montréal du répondant, selon l'identité autochtone. Les Autochtones étaient moins nombreux, toutes proportions gardées, à avoir demeuré à Montréal toute leur vie. Le tiers, toutefois, comme pour les non-Autochtones, résidait à Montréal depuis 10 ans et plus sans toujours y avoir été.

Figure 27. Durée depuis l'arrivée à Montréal, selon l'identité autochtone



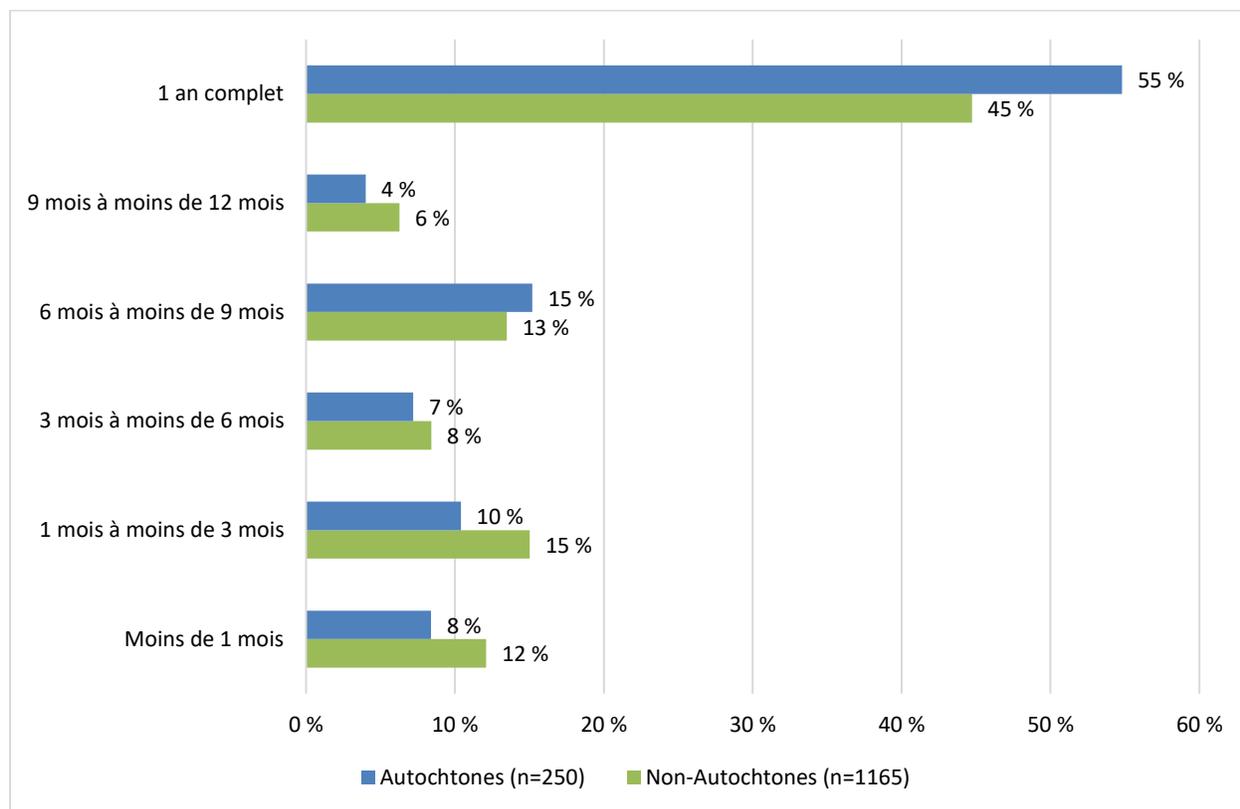
La figure 28 rapporte le nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance. Les Autochtones avaient connu leur premier épisode d'itinérance plus longtemps auparavant que les non-Autochtones. Près de la moitié (48 %) avaient vécu leur premier épisode d'itinérance il y a 10 ans ou plus, contre 36 % des non-Autochtones. En contrepartie, environ une personne autochtone sur 5 (19 %) avait vécu sa première expérience d'itinérance dans la dernière année, contre 29 % pour les non-Autochtones.

Figure 28. Nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon l'identité autochtone



La figure 29 décrit le nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année. Les Autochtones étaient proportionnellement plus nombreux que les non-Autochtones à avoir passé l'année complète en situation d'itinérance : 55 % d'entre eux étaient dans cette situation, contre 45 % pour les non-Autochtones.

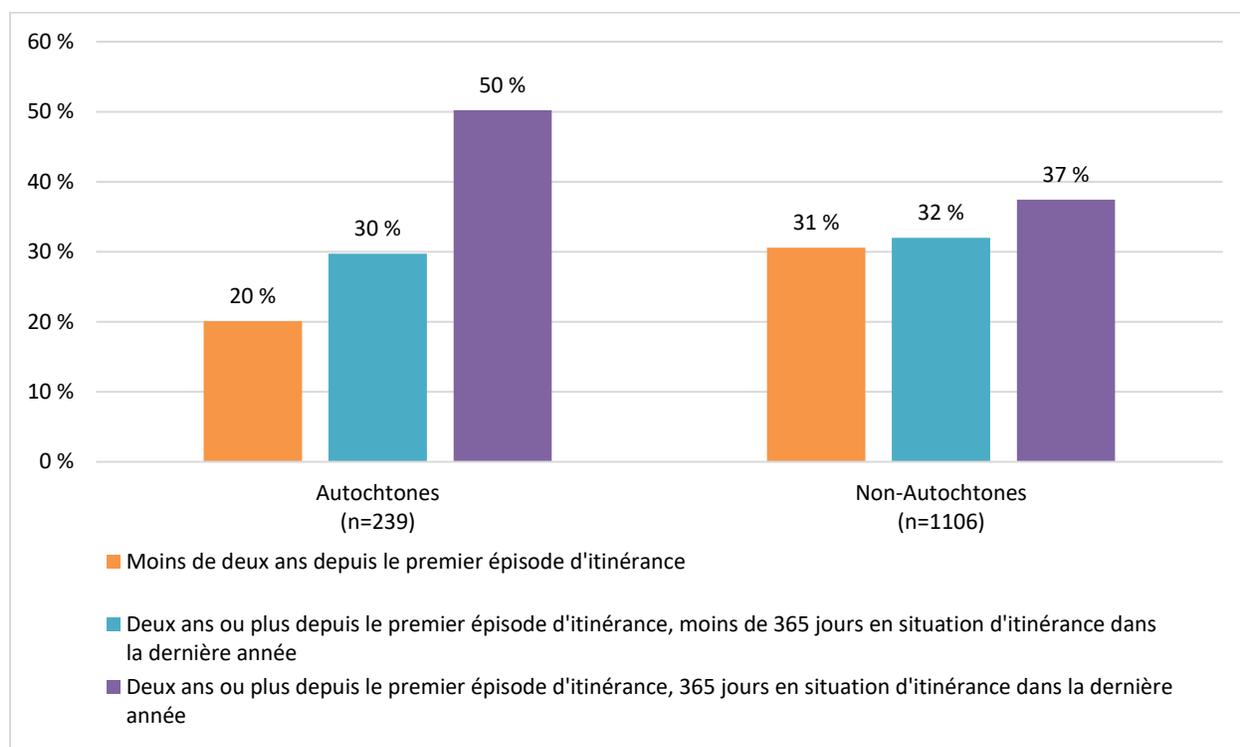
Figure 29. Nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année, selon l'identité autochtone



Au total, environ les trois quarts de tous les répondants n'avaient vécu qu'un seul épisode d'itinérance au cours de l'année. La différence entre les groupes n'était pas significative.

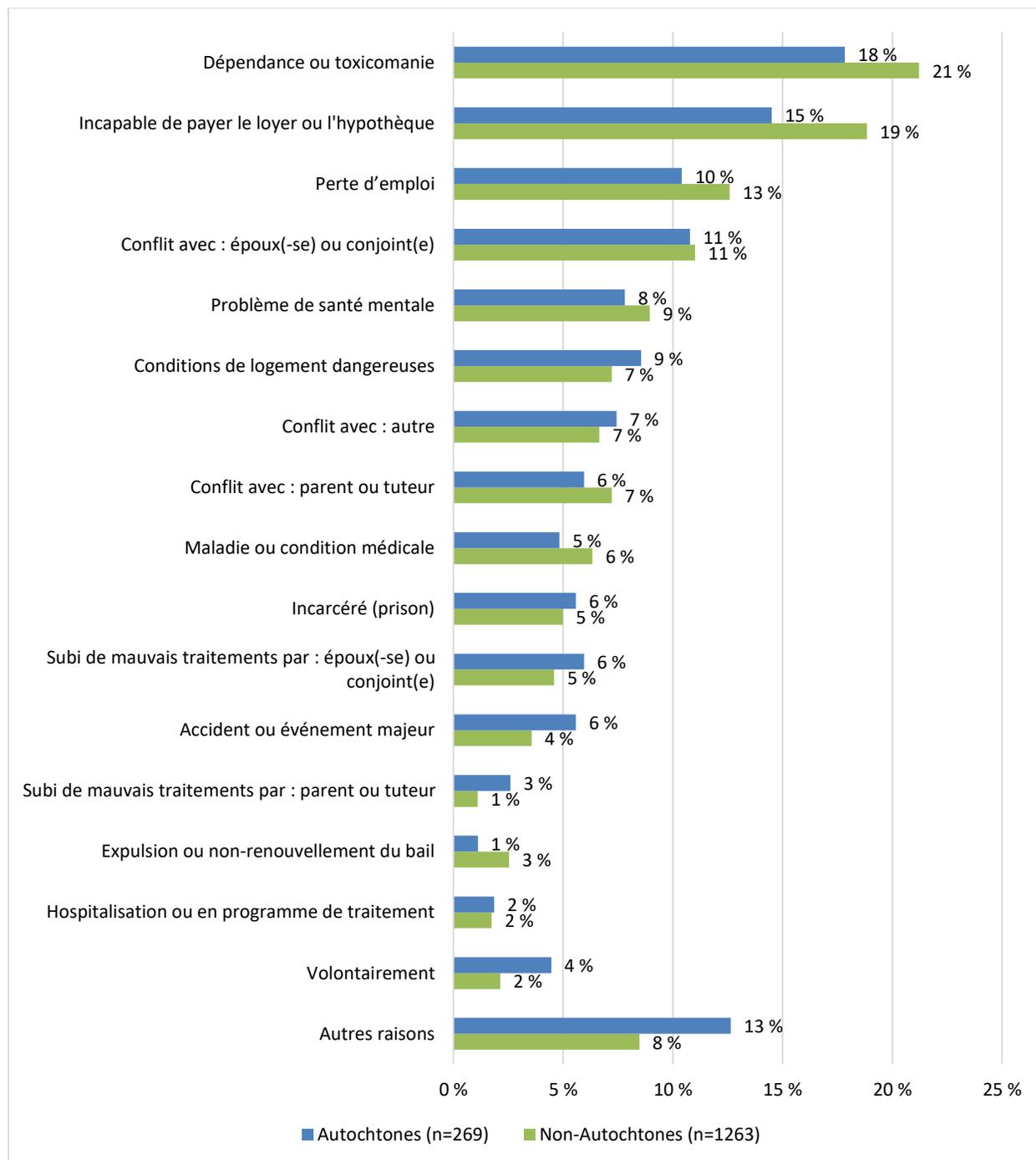
La figure 30 présente une analyse croisée du temps écoulé depuis le premier épisode d'itinérance avec le nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année. Alors que les non-Autochtones étaient à peu près également répartis entre les trois catégories (avec une proportion légèrement supérieure de répondants ayant passé toute l'année en situation d'itinérance et ayant vécu leur premier épisode deux ans ou plus auparavant), la moitié des répondants autochtones avaient vécu leur premier épisode d'itinérance deux ans ou plus auparavant, en plus d'avoir passé l'année entière en situation d'itinérance. Seuls 20 % des répondants autochtones avaient vécu leur premier épisode d'itinérance au cours des deux dernières années.

Figure 30. Croisement du nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année et du nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance, selon l'identité autochtone



La figure 31 à la page suivante présente les raisons évoquées de la perte de logement. Les différences entre les deux groupes étaient mineures. Les Autochtones mentionnaient un peu moins souvent l'incapacité à payer le loyer ou l'hypothèque (15 % contre 19 %) ou les problèmes de dépendance (18 % contre 21 %).

Figure 31. Raisons évoquées de la perte de logement, selon l'identité autochtone



Note : Les autres raisons mentionnées par les répondants incluaient notamment les problèmes d'immigration, la fin des services offerts par les centres jeunesse, les logements surpeuplés, l'isolement, etc. De plus, plusieurs répondants ne souhaitaient pas préciser les raisons de la perte de leur logement et ont simplement indiqué « autre raison ».

En comparant les sources de revenu mentionnées par les répondants autochtones et non autochtones, aucune différence marquée ne ressortait entre les deux groupes. Il n'y avait pas non plus de différence entre les deux groupes en ce qui concerne l'utilisation de refuges : 68 % des répondants autochtones et 67 % des répondants non autochtones avaient passé au moins une nuit dans un refuge au cours de la dernière année.

Les tableaux 24 à 26 illustrent les services utilisés par les répondants, ainsi que la fréquence de leur utilisation. Les Autochtones étaient plus nombreux en proportion à avoir reçu tous les services proposés, sauf ceux d'un policier voulant offrir de l'aide.

Le tableau 24 traite des visites à l'urgence ou les hospitalisations. Les Autochtones étaient proportionnellement beaucoup plus nombreux à avoir été à l'urgence (64 %, contre 47 % pour les non-Autochtones), ainsi qu'à avoir été hospitalisés (41 %, contre 31 % pour les non-Autochtones).

Tableau 24. Services utilisés au cours des 12 derniers mois, selon l'identité autochtone - Visites à l'urgence et hospitalisations

	Identité autochtone		Total (n=1569)
	Autochtones (n=278)	Non-Autochtones (n=1291)	
Visites à l'urgence	63,7 %	46,7 %	49,7 %
1 fois	29,1 %	22,5 %	23,7 %
2 à 4 fois	22,7 %	17,5 %	18,4 %
5 à 9 fois	5,4 %	3,8 %	4,1 %
10 à 49 fois	5,8 %	2,6 %	3,2 %
50 fois et plus	0,7 %	0,2 %	0,3 %
Hospitalisations	40,7 %	30,5 %	32,3 %
1 fois	23,0 %	20,0 %	20,5 %
2 à 4 fois	13,7 %	8,4 %	9,4 %
5 à 9 fois	2,5 %	1,2 %	1,4 %
10 à 49 fois	1,4 %	0,9 %	1,0 %
50 fois et plus	0,0 %	0,0 %	0,0 %

Le tableau 25 concerne les rapports avec les policiers et la prison. Les deux groupes étaient aussi susceptibles l'un que l'autre d'avoir eu des contacts avec des policiers voulant offrir de l'aide. Toutefois, les Autochtones étaient proportionnellement plus nombreux à avoir été arrêtés, fouillés ou à avoir reçu une contravention (57 % contre 44 % pour les non-Autochtones). Un quart d'entre eux (24 %) avaient été détenus au cours de l'année, alors que cette proportion était 15 % pour les non-Autochtones.

Tableau 25. Contacts policiers et détentions au cours des 12 derniers mois, selon l'identité autochtone

	Identité autochtone		Total (n=1569)
	Autochtones (n=278)	Non- autochtones (n=1291)	
Contacts avec des policiers voulant offrir de l'aide	24,8 %	24,1 %	24,2 %
1 fois	16,9 %	16,0 %	16,1 %
2 à 4 fois	4,7 %	6,0 %	5,8 %
5 à 9 fois	1,1 %	0,9 %	1,0 %
10 à 49 fois	1,4 %	0,7 %	0,8 %
50 fois et plus	0,7 %	0,5 %	0,5 %
Contacts avec des policiers pour une arrestation, une fouille ou une contravention	56,8 %	43,9 %	46,1 %
1 fois	28,4 %	22,9 %	23,9 %
2 à 4 fois	14,4 %	11,1 %	11,7 %
5 à 9 fois	3,6 %	4,3 %	4,2 %
10 à 49 fois	6,8 %	3,7 %	4,3 %
50 fois et plus	3,6 %	1,8 %	2,1 %
Détentions dans une prison (provinciale ou fédérale)	24,1 %	14,6 %	16,3 %
1 fois	16,2 %	10,6 %	11,6 %
2 à 4 fois	5,0 %	3,3 %	3,6 %
5 à 9 fois	2,2 %	0,5 %	0,8 %
10 à 49 fois	0,4 %	0,2 %	0,3 %
50 fois et plus	0,4 %	0,0 %	0,1 %

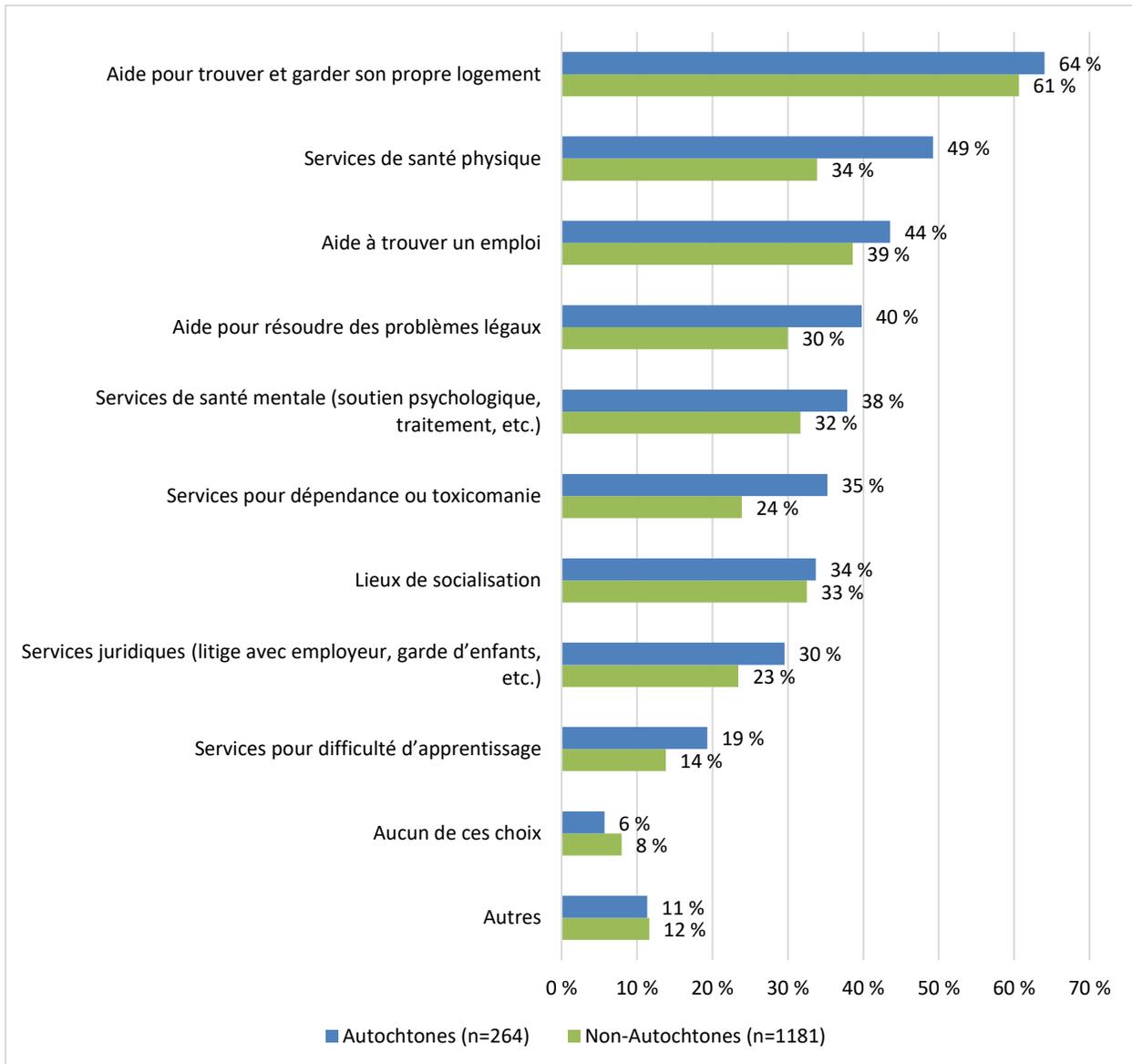
Le tableau 26 porte sur les travailleurs de rue et les centres de jour. Presque la moitié des Autochtones rapportaient avoir eu au moins un contact avec des travailleurs de rue au cours de la dernière année, contre 39 % pour les non-Autochtones. De même, les deux tiers (67 %) des Autochtones rencontrés avaient visité un centre de jour, contre 56 % des non-Autochtones.

Tableau 26. Services utilisés au cours des 12 derniers mois, selon l'identité autochtone - Travailleurs de rue et centres de jour

	Identité autochtone		Total (n=1569)
	Autochtones (n=278)	Non-Autochtones (n=1291)	
Contacts avec des travailleurs de rue	48,9 %	39,2 %	40,9 %
1 fois	26,3 %	18,8 %	20,1 %
2 à 4 fois	6,5 %	8,8 %	8,4 %
5 à 9 fois	3,2 %	2,8 %	2,9 %
10 à 49 fois	5,8 %	4,6 %	4,8 %
50 fois et plus	7,2 %	4,3 %	4,8 %
Visites dans un centre de jour	66,6 %	56,1 %	57,9 %
1 fois	29,9 %	24,6 %	25,6 %
2 à 4 fois	2,5 %	2,7 %	2,7 %
5 à 9 fois	1,8 %	2,1 %	2,0 %
10 à 49 fois	9,4 %	6,6 %	7,1 %
50 fois et plus	23,0 %	20,1 %	20,6 %

La figure 32 présente les services souhaités par les répondants. Comme pour ce qui est de l'utilisation de services, les Autochtones étaient plus susceptibles d'exprimer le souhait de recevoir presque tous les types de services, et ce, de manière parfois importante. La différence était particulièrement marquée dans le cas des problèmes de santé physique (49 % contre 34 %), pour les services pour dépendance (35 % contre 24 %) ou pour l'aide pour résoudre des problèmes légaux (40 % contre 30 %).

Figure 32. Services souhaités, selon l'identité autochtone



Différences selon l'identité autochtone

Les répondants qui s'identifiaient comme Autochtones ou d'ascendance autochtone tendaient à être particulièrement présents en itinérance cachée et dans les lieux extérieurs. Une plus grande proportion de femmes que d'hommes étaient autochtones. Dans notre échantillon, une proportion relativement grande d'Inuits se retrouvaient également en itinérance cachée, tandis que très peu d'entre eux avaient indiqué avoir passé la nuit du 24 avril dans une ressource de transition. Ils étaient arrivés à Montréal plus récemment, quoique plus de la moitié y étaient depuis 10 ans ou plus. Ils étaient proportionnellement plus nombreux à indiquer avoir vécu leur premier épisode d'itinérance il y a 5 ans ou plus, et à avoir passé l'année entière en situation d'itinérance. Ils étaient plus susceptibles d'avoir eu des contacts avec le réseau de la santé et des travailleurs de rue et à avoir utilisé des centres de jour. Ils n'étaient ni plus ni moins susceptibles que les autres de recevoir de l'aide de policiers, mais ils étaient proportionnellement plus nombreux à rapporter avoir été arrêtés, fouillés ou à avoir reçu une contravention. Le quart avaient été détenus au cours de la dernière année, contre 15 % des autres. Par ailleurs, les répondants autochtones étaient proportionnellement plus nombreux à exprimer le souhait de recevoir les services de presque toutes les natures proposées. Les différences les plus grandes se situaient au niveau des services de santé physique, des services en dépendances et toxicomanie et l'aide pour résoudre les problèmes légaux. Ainsi globalement les Autochtones semblaient vivre plus en marge des ressources d'hébergement ou de transition, avoir été en situation d'itinérance depuis plus longtemps, avoir de plus grandes difficultés d'adaptation (reflétées dans leurs plus nombreux contacts avec les acteurs du réseau judiciaire). En même temps ils exprimaient plus souvent que les autres le souhait de recevoir de l'aide de presque toutes les natures proposées.

IV. COMPARAISON DES RÉSULTATS AVEC CEUX DE 2015

1. Différences entre les estimations du nombre de personnes en situation d'itinérance entre 2015 et 2018

Quoique la méthodologie utilisée en 2018 soit demeurée sensiblement la même qu'en 2015, plusieurs changements ont été effectués entre les deux dénombrements. En particulier, plusieurs ajustements ont été effectués à la méthode pour estimer le nombre de personnes qui se trouvaient dans des lieux extérieurs. Par ailleurs, 7 ressources ont été incluses dans le dénombrement de 2018 qui existaient en 2015, mais n'avaient pas été incluses à ce moment-là. De plus, depuis 2015, il est devenu possible pour le ministère de la Sécurité publique d'identifier de façon plus complète les personnes qui étaient en situation d'itinérance lorsqu'elles ont été incarcérées. Finalement, les 47 personnes résidant principalement dans des centres pour nouveaux arrivants avaient été comptées en 2015, contrairement à 2018; et les 199 personnes qui étaient hébergées dans un centre de thérapie/CRD à l'extérieur de Montréal en provenance de Montréal et en situation d'itinérance avaient également été comptées. Ces deux groupes ont été exclus du dénombrement de 2018.

L'annexe D présente une analyse détaillée des effets de ces différents ajustements. Comme décrit au tableau 27, nous estimons que si les mêmes ajustements méthodologiques avaient été appliqués en 2015 qu'en 2018, nous aurions obtenu en 2015 un nombre entre 2812 et 2903, plutôt que 3016. En comparaison avec 3149, l'estimation pour 2018 présentée plus haut, ces deux nombres correspondent à une augmentation de 246 à 337 personnes, soit entre 8 % et 12 %.

À la lecture du tableau 27, on remarque par ailleurs une augmentation importante du nombre de personnes dans des lieux extérieurs (269 personnes) ainsi qu'une diminution du nombre de personnes en hébergement d'urgence (114 personnes). Il semble probable que la température plus clémente le 24 avril 2018 (15 °C) que le 24 mars 2015 (-7 °C) ait influencé de nombreuses personnes à dormir dans des lieux extérieurs plutôt qu'en hébergement d'urgence. Cela ne semble pas suffire, cependant, à expliquer toute l'augmentation.

Tableau 27. Comparaison des nombres de personnes en situation d'itinérance visible le 24 avril 2018 et le 24 mars 2015

Type de lieu où la personne a passé la nuit	Nombre estimé en 2015	Estimé 2015 comparable à 2018	Nombre estimé en 2018	Différence	Commentaires
Lieux extérieurs	429	409	678	269	Cumul des modifications présentées à l'annexe D
Centres de crise	9	9	10	1	
Ressources d'hébergement d'urgence	886	889	775	-114	Une ressource a été incluse en 2018 qui avait été omise en 2015. 3 personnes s'y trouvaient le 24 avril 2018.
Ressources de transition	890	925	1051	126	Trois ressources ont été incluses en 2018 qui avaient été omises en 2015. 35 personnes s'y trouvaient le 24 avril 2018.
Ressources mixtes – hébergement d'urgence et ressource de transition	104	104	168	64	
Hébergement d'urgence pour victimes de violence conjugale	139	155	130	-25	Deux ressources ont été incluses en 2018 qui avaient été omises en 2015. 16 personnes s'y trouvaient le 24 avril 2018.
Ressources mixtes – hébergement d'urgence pour femmes victimes de violence conjugale et ressource de transition	32	32	42	10	
Total ressources d'hébergement de crise, d'urgence et de transition (sauf nouveaux arrivants)	2060	2114	2176	62	Somme des six lignes précédentes
Hôpitaux	76	76	30	-46	
Centres de détention et quartiers cellulaires de postes de police	51	51 à 142	142	0 à 91	Modification de la méthode de collecte de renseignements
Centres de thérapie/CRD à Montréal	154	162	123	-39	Une ressource a été incluse en 2018 qui avait été omise en 2015. 8 personnes s'y trouvaient le 24 avril 2018.
Centres de thérapie/CRD hors-Montréal	199	0	0	0	Ces personnes ne sont plus comptées en 2018
Hébergement et centres d'accueil pour nouveaux arrivants, réfugiés et demandeurs d'asile	47	0	0	0	Ces personnes ne sont plus comptées en 2018
Total	3016	2812 à 2903	3149	246 à 337	

2. Différences sur le plan de la répartition géographique dans les lieux extérieurs

La couverture et le découpage entre secteurs en 2015 n'étaient pas identiques à ceux de 2018 et il est difficile de faire une comparaison exacte entre la distribution des personnes dans les lieux extérieurs en 2018 et en 2015. Toutefois, une différence notable émerge des résultats : l'augmentation de la proportion des personnes indiquant avoir l'intention de passer la nuit dans un lieu extérieur situées dans le Plateau-Mont-Royal : de 30 (8 %) à 131 (21 %). De même, dans Ville-Marie, nous sommes passés de 118 (30 %) à 332 (54 %).

En revanche, le nombre et le pourcentage dans les stations de métro ont diminué de 118 (30 %) à 46 (7 %).⁹ Cette dernière diminution pourrait être attribuable au moins en partie à la température plus clémente. En 2015 comme en 2018, une extrapolation aux secteurs non couverts avait été faite, et sensiblement les mêmes arrondissements avaient été ciblés. Par conséquent, l'augmentation dans le Plateau-Mont-Royal semble refléter un réel déplacement des personnes en situation d'itinérance passant la nuit dans des lieux extérieurs vers cet arrondissement.

3. Comparaisons des réponses aux questionnaires avec celles en 2015

Le traitement accordé aux personnes en situation d'itinérance cachée diffère entre les deux dénombrements. Dans un cas comme dans l'autre, le nombre de personnes en situation d'itinérance visible seulement est mis de l'avant. Cependant, alors que dans le dénombrement de 2015 les questionnaires correspondant aux personnes en situation d'itinérance visible et cachée avaient été analysés séparément, en 2018 ils l'ont été ensemble. Ce changement procédait du désir d'augmenter le nombre de questionnaires provenant de jeunes, de femmes et d'Autochtones dans nos analyses.

Les questions posées en 2015 n'étaient pas tout à fait les mêmes qu'en 2018. Néanmoins certaines comparaisons peuvent être faites.

Le dénombrement de 2015 ne comptait pas de question sur l'orientation sexuelle, et ne rapportait pas d'informations comparables à celles ici sur le statut actuel au Canada. En 2015, 16 % des répondants étaient des immigrants, contre 19 % cette fois-ci. Un pourcentage légèrement plus faible des répondants qu'en 2015 (4,4 % contre 6 %) avaient servi dans les Forces armées canadiennes.

En 2015, la répartition de l'échantillon selon l'identité de genre était semblable. Les répondants des ressources de transition étaient, toutefois, majoritairement des femmes (54 %), contre 35 % en 2018. Cela pourrait tenir à une différence dans les proportions de questionnaires provenant de différentes ressources.

En 2015, nous avons rapporté que 71% des personnes dans les lieux extérieurs, 58% des personnes dans les refuges et 56% des gens dans les ressources de transition avaient été en situation d'itinérance depuis 12 mois ou plus. Cette fois-ci les pourcentages correspondants sont 66%, 44% et 39%. Cela suggère une diminution.

Toutefois la question était posée différemment. En 2015, c'était: « Cela fait combien de temps depuis la dernière fois que vous avez été en colocation, ou dans votre propre appartement, sans compter les maisons de chambres? » En 2018, c'était: « Au total,

⁹ Comme décrit précédemment, la méthode d'estimation du nombre de personnes par arrondissement en 2015 était moins précise. Toutefois, si la même méthode qu'en 2018 avait été utilisée, les nombres auraient été approximativement les mêmes.

pendant combien de temps avez-vous été en situation d'itinérance au cours de la dernière année? » Il est possible que cela ait affecté les réponses. Néanmoins les données suggèrent une certaine réduction dans le nombre de personnes ayant été en itinérance visible sans interruption depuis un an ou plus.

En 2015, il n'y avait pas de question sur l'ascendance autochtone. Les Autochtones des Premières Nations, Métis et Inuits ensemble représentaient 10 % de l'échantillon. En excluant l'itinérance cachée qui n'entrait pas dans ce calcul en 2015, la proportion en 2018 était de 11 %. Les Inuits représentaient 41 % des répondants autochtones en 2015, contre 22 % cette fois-ci. Cette différence pourrait être le résultat, encore une fois, de différences dans les proportions de questionnaires provenant de différentes ressources.

V. DISCUSSION

Le dénombrement de 2018 à Montréal a mobilisé près de 700 bénévoles qui ont, avec l'aide de nombreux intervenants, collecté environ 1700 questionnaires. Plus d'une centaine de ressources et institutions publiques ont accepté de collaborer à l'exercice en ouvrant leurs portes à des bénévoles ou en dégageant du temps de leur personnel pour que des questionnaires soient passés ou des données administratives compilées avant d'être envoyés à l'équipe de recherche. Le résultat est un ensemble de données qui permettent de préciser le nombre de personnes en situation d'itinérance visible, et plusieurs caractéristiques de la population en situation d'itinérance visible et cachée, sur l'île de Montréal le 24 avril 2018. Faisant suite au dénombrement de 2015, il permet aussi d'observer certains aspects de l'évolution du phénomène au cours des trois dernières années.

Nombre total de personnes en situation d'itinérance visible

Le dénombrement de l'île de Montréal, le 24 avril 2018, a estimé à 3149 le nombre de personnes qui étaient en situation d'itinérance visible dans les secteurs couverts. Ce nombre est relativement faible en regard de la population : environ 16 par 10 000 habitants, si l'on tient compte de la population sur toute l'île de Montréal. Les taux estimés environ au même moment à Toronto, Calgary, Edmonton et Vancouver en 2018 étaient, en comparaison, de 30 [17], 23 [4], 21 [4] et 34 [18], respectivement.

Bien que certains secteurs, dont certains lieux connus à l'extérieur de la partie centrale de l'île, n'aient pu être couverts, il est peu probable qu'un grand nombre de personnes puissent avoir été identifiées dans ces endroits. Même en n'incluant plus les personnes logées dans des centres de thérapie/CRD à l'extérieur de Montréal ni les personnes dans des centres d'accueil pour nouveaux arrivants, notre méthode demeure parmi les plus inclusives utilisées au Canada. (Par exemple, nous incluons les personnes dans des

ressources de transition, quelle que soit la durée de séjour maximale; d'autres villes ne comptent que les hébergements avec une durée maximale d'un ou deux ans.) Cela renforce la conclusion que le nombre de personnes en situation d'itinérance à Montréal est relativement faible par rapport aux autres grandes villes canadiennes.

On distingue souvent, lorsqu'on parle de la population en situation d'itinérance visible, les personnes en situation d'itinérance chronique, épisodique ou situationnelle. Il est important de se souvenir que, si environ 3149 personnes étaient en situation d'itinérance visible à Montréal le 24 avril 2018, un nombre nettement plus élevé auront vécu un épisode d'itinérance visible à un autre moment de 2018, et des milliers d'autres personnes en 2017 ou en 2019. Environ la moitié des personnes en situation d'itinérance visible dans les lieux extérieurs et ressources d'hébergement d'urgence et de transition ont rapporté avoir passé moins que les 365 jours précédents en situation d'itinérance – notamment environ 22 % moins de 3 mois. On pourrait donc s'attendre à ce que d'autres jours de l'année, de nombreuses personnes différentes aient vécu un épisode d'itinérance – à la fois des personnes vivant leur premier épisode d'itinérance, et d'autres en situation d'itinérance épisodique qui n'étaient pas en itinérance visible le 24 avril. Les seules personnes qui sont susceptibles d'être dénombrées tous les jours d'une année sont celles qui demeurent en itinérance sans interruption – soit environ 1500 personnes.

Il vaut la peine de souligner aussi que, si 25 % des personnes rencontrées ont été en situation d'itinérance depuis moins de 3 mois, et 47 % toute l'année, les autres 28 % l'ont été entre 3 et 12 mois – une relativement longue durée. Cela reflète en partie le fait que de nombreuses personnes ne vivent qu'un seul épisode bref d'itinérance au cours de leur vie, ou du moins au cours d'une longue période de temps. Ce résultat suggère que les personnes qui demeurent en situation d'itinérance pendant plus de 3 mois ont des chances plus élevées d'y rester longtemps. Cette dimension dynamique de l'itinérance a jusqu'à maintenant été peu explorée à Montréal.

Diversité dans la population en situation d'itinérance

Les questionnaires font ressortir les profils et les besoins différents de plusieurs sous-groupes parmi la population itinérante. Tout d'abord, les personnes qui ont passé la nuit dans un lieu extérieur tendent à avoir été en situation d'itinérance depuis plus longtemps, les deux tiers ayant vécu leur premier épisode d'itinérance depuis au moins 5 ans. Ces personnes ne sont pas encore parvenues à trouver un logement permanent à l'aide des services actuels. Leur nombre total sur une année, par ailleurs, n'est pas nécessairement très grand, car les deux tiers des 678 personnes estimées comme ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, soit environ 450 personnes, ont été en itinérance toute l'année. On l'a vu aussi, c'est ce groupe qui vit le plus de difficultés sur le plan judiciaire. Par ailleurs, les deux tiers expriment le souhait de trouver de l'aide pour trouver et garder leur propre logement – c'est de loin le type de service qu'ils mentionnent le plus souvent. Des études

antérieures à Montréal, ainsi que dans d'autres villes, ont également rapporté que la majorité des personnes qui passent la nuit dans des lieux extérieurs, contrairement à une perception courante, préféreraient avoir un logement à elles [3, 19, 20]. Le fait de demeurer dans des lieux extérieurs – rappelons que 43 % d'entre elles ont indiqué ne pas avoir utilisé d'hébergement d'urgence au cours de la dernière année – les rend particulièrement vulnérables. Une étude longitudinale récente, menée à Boston, rapporte que le taux de mortalité des personnes itinérantes qui dormaient dans des lieux extérieurs était trois fois plus élevé que celui des autres personnes en situation d'itinérance et dix fois plus élevé que celui de la population générale [21]. Les résultats indiquent aussi que la non-fréquentation des ressources d'hébergement d'urgence par plus de 40 % de ce groupe tient aux nombreux inconforts qu'ils leur attribuent.

Si les résultats font ressortir ce groupe de personnes particulièrement à risque de mortalité prématurée et ancrées dans l'itinérance, ils font aussi émerger le grand nombre de personnes qui ont vécu leur premier épisode d'itinérance au cours de la dernière année. Ces personnes comprennent de nombreux jeunes, qui évoquent notamment un conflit avec un parent ou un tuteur comme raison de se retrouver en itinérance. De façon moins évidente *a priori*, elles comprennent aussi un nombre important de personnes de 50 ans et plus. La grande variété de raisons évoquées, quel que soit le groupe d'âge, pour expliquer la perte de logement la plus récente, suggère la diversité des problématiques que les services doivent régler pour empêcher que ces personnes ne deviennent ancrées en situation d'itinérance.

Les Autochtones constituent un autre groupe d'intérêt particulier. Comme on l'a vu, ils sont fortement surreprésentés à Montréal. Le dénombrement de 2015 avait également fait le constat de la surreprésentation des Autochtones parmi la population des personnes en situation d'itinérance visible : leur pourcentage était alors de 10 % dans l'échantillon, soit presque le même. En revanche, 41 % de l'échantillon Autochtone était composé d'Inuits, soit presque le double de ce que l'on trouve dans l'échantillon présent – même si aucune personne en situation d'itinérance cachée n'avait été incluse dans ce calcul. Il ne faudrait pas interpréter cette diminution comme reflétant un nombre réduit d'Inuits parmi la population itinérante. En particulier, les proportions de questionnaires provenant de différentes ressources ne sont pas tout à fait les mêmes. À noter aussi, les personnes autochtones constituent un nettement plus grand pourcentage parmi les femmes que les hommes (22 % contre 13 %) et cela tient presque exclusivement aux femmes inuites – celles-ci représentent presque la moitié des femmes autochtones en situation d'itinérance, alors que les hommes inuits ne représentent que 13 % des hommes autochtones. Le message principal à retenir ici est à nouveau que les Inuits, et tout particulièrement les femmes inuites, sont fortement surreprésentés parmi les Autochtones en situation d'itinérance.

Ces considérations sont importantes parce que les Autochtones, comme on l'a vu, apparaissent à la lumière de l'analyse des questionnaires comme ayant des difficultés d'intégration relativement grandes – ils utilisent moins les ressources d'hébergement; ils sont plus nombreux en proportion à avoir été en situation d'itinérance toute l'année ainsi que depuis plus de cinq ans; ils sont plus susceptibles d'avoir des démêlés avec la justice. En même temps ils sont plus nombreux en proportion à exprimer le souhait de recevoir toutes sortes de services. Une enquête récente sur les besoins et les préférences en matière de logement des membres des Premières Nations et des Inuits qui fréquentent des ressources pour Autochtones à Montréal faisait ressortir la situation particulièrement précaire des Inuits à Montréal, en comparaison avec les Premières Nations – ce qui est cohérent avec leur surreprésentation parmi les Autochtones en situation d'itinérance [22].

Parmi les 1693 questionnaires valides qui ont été analysés dans le cadre de ce rapport, au moins 206 correspondaient à des personnes qui étaient en situation d'itinérance cachée la nuit du 24 avril. (Une partie des répondants pour lesquels nous n'avons pas d'indication de lieu étaient certainement aussi dans la même situation.) Ce nombre ne reflète nécessairement qu'une fraction de la population qui était en itinérance cachée ce jour-là. Le profil des personnes que nous avons considérées en situation d'itinérance cachée ressemble à ceux des autres groupes, se retrouvant souvent entre celui des personnes dans des lieux extérieurs et ceux des personnes en hébergement d'urgence et dans des ressources de transition. Leurs sources de revenu, utilisation de services de santé, implication avec le système judiciaire, besoins exprimés, sont comparables à ceux des autres groupes.

Ces observations s'accordent avec ce que beaucoup d'acteurs sur le terrain affirment : au moins une partie de la population en situation d'itinérance cachée – celle que nous avons pu observer – ressemble à la population en situation d'itinérance visible. Mis à part la difficulté de les dénombrer dans le cadre d'un dénombrement ponctuel, il serait donc tout aussi justifiable de les dénombrer que de dénombrer les autres groupes. Les pays scandinaves, notamment le Danemark, la Suède et la Finlande, dénombrent les personnes en situation d'itinérance cachée. À cette fin, ils ont recours à une autre méthode que celle des dénombrements ponctuels : des fournisseurs de services publics, y compris mais pas seulement pour les personnes en situation d'itinérance, enregistrent pendant une semaine de l'information sur les personnes en situation d'itinérance, y compris cachée, qu'ils voient. Cette information inclut un numéro d'enregistrement unique de façon à éviter de compter la même personne deux fois [23].

Nous avons inclus les questionnaires de personnes en itinérance cachée dans les analyses afin d'augmenter le pourcentage de femmes, de jeunes et d'Autochtones dans l'échantillon. Dans les faits, cette stratégie a fonctionné pour les Autochtones, plus précisément pour les Inuits et les Métis, qui sont nettement plus présents, en proportion,

en itinérance cachée qu'en itinérance visible. En revanche, cela a eu peu d'effet pour les femmes et pour les jeunes. Étant donné que sur la plupart des variables les personnes en situation d'itinérance cachée se situent entre celles dans les ressources de transition et celles en hébergement d'urgence ou dans des lieux extérieurs, l'inclusion des personnes en situation d'itinérance cachée n'aura généralement pas beaucoup d'effet sur les résultats des analyses.

Évolution depuis 2015

Le premier dénombrement avait estimé à 3016 le nombre de personnes en situation d'itinérance visible le 24 mars 2015, soit un peu moins que l'estimé de 3149 rapporté cette fois-ci. Comme on l'a vu, tenant compte des différences méthodologiques entre les deux dénombrements, nous estimons que le nombre de personnes en situation d'itinérance visible a augmenté d'environ 8 % à 12 % depuis le dénombrement de 2015. Si le nombre de personnes en situation d'itinérance visible par 10 000 habitants était de 16 en 2018, il était de 15 en 2015.

L'itinérance augmente dans de nombreuses autres collectivités, ailleurs au Canada ainsi que dans de nombreux autres pays, aux États-Unis, en Europe et en Australie [7-9, 24]. Cette tendance à l'augmentation est attribuée à divers facteurs selon les juridictions, notamment une augmentation des loyers [25], le manque d'accès au logement social (*public housing*) [26] et les coupes aux prestations gouvernementales [27]. Ainsi, à Vancouver par exemple, le nombre de personnes en situation d'itinérance par 10 000 habitants a sensiblement augmenté au cours des dernières années, de 28 en 2015 [28] à 34 en 2018. À Toronto, le nombre de personnes en situation d'itinérance visible a également augmenté de 19 en 2013 [3] à 30 en 2018. Cette augmentation importante est en grande partie attribuée, toutefois, à la présence, en 2018, de plus de 2500 réfugiés et demandeurs d'asile dans les ressources d'hébergement d'urgence ordinaires [17]. C'est parce que des services spécifiques pour demandeurs d'asile et réfugiés existent à Montréal, qui en principe leur assure de trouver un logement permanent, que ces personnes n'ont pas été incluses.

Les loyers ont augmenté à Montréal entre 2015 et 2018 d'environ 8 % [29], soit plus que l'inflation qui se situait aux alentours de 3,5 % au cours de cette période [30]. Cette disparité pourrait avoir contribué à l'augmentation observée dans le nombre de personnes en situation d'itinérance visible. En même temps, l'augmentation aurait pu être plus grande. De nombreux programmes existent à Montréal pour aider les personnes à obtenir et à conserver un logement permanent [31]. Ces programmes ont certainement contribué à réduire le nombre de personnes en situation d'itinérance. De nombreuses collectivités aussi ont observé que des programmes de cette nature, s'ils sont déployés à suffisamment large échelle, peuvent réduire le nombre de personnes en situation d'itinérance [32] ou au moins diminuer son taux de croissance [4, 33]. Les nombres de

personnes en situation d'itinérance à Calgary et Edmonton ont tous deux baissé depuis 2014, de 28 à 23 dans le premier cas et de 25 à 21 dans le second [4, 34]. Néanmoins, les résultats concernant le nombre de personnes devenues récemment itinérantes, et la variété de causes évoquées pour la perte de logement, soulignent également l'importance de mesures de prévention diversifiées [35].

Limites

Il importe de mentionner un certain nombre de limites aux résultats présentés ici. Le nombre de personnes estimées comme ayant passé la nuit dans un lieu extérieur est probablement sous-estimé du fait que certains lieux connus n'ont pas pu être couverts. Sans doute certaines personnes se trouvaient aussi dans des quartiers qui n'ont pas été ciblés. Les 62 personnes rencontrées après le 24 avril qui ont indiqué avoir passé la nuit dans un lieu extérieur mais avoir été cachées pendant la soirée ne représentent certainement qu'une fraction des personnes dans cette situation. Certaines ressources – 15 en tout – n'ont pas indiqué le nombre de personnes qui étaient chez elles la nuit du 24 avril. Nous avons estimé ce nombre de personnes à partir de la capacité de la ressource et du taux d'occupation moyen de ce type de ressource à Montréal le soir du 24 avril, ce qui a donné un total de 210 personnes. Ce nombre est nécessairement une estimation. Les méthodes utilisées pour identifier les personnes en situation d'itinérance dans les centres de détention, les centres hospitaliers et les centres de thérapie/CRD qui ont participé pourraient avoir laissé échapper un certain nombre de personnes. Par ailleurs, les personnes qui ont répondu au questionnaire n'ont pas été choisies au hasard et ne constituent donc pas nécessairement un échantillon représentatif de chacun des groupes. Pour cette raison, il n'est pas possible de calculer de marge d'erreur valide sur les pourcentages estimés. Les analyses par sous-groupes, comparant des échantillons plus petits, sont particulièrement vulnérables à ce que des différences apparentes soient, en fait, le résultat du hasard.

Forces

Ce dénombrement présente néanmoins plusieurs forces. Les ajustements que comporte l'estimation du nombre de personnes dans des lieux extérieurs (secteurs non couverts, leurres non trouvés, question sur la présence dans un lieu caché incluse dans les questionnaires passés après le 24 avril) permettent d'estimer de façon plus complète, et moins variable d'un dénombrement à l'autre, le nombre de personnes qui ont passé la nuit dans un lieu extérieur. À notre connaissance, l'estimé du nombre de personnes en situation d'itinérance qui ont passé la nuit dans une ressource d'hébergement d'urgence ou de transition, dans un centre de crise, un centre de thérapie/CRD, un centre hospitalier ou un centre de détention, tient compte de toutes les ressources de cette nature sur l'île de Montréal. Malgré les nombreuses améliorations méthodologiques, il a été possible d'effectuer une comparaison approximative du nombre de personnes en situation

d'itinérance visible obtenu en 2015 avec celui obtenu en 2018. Les nombreux questionnaires collectés après le 24 avril ont permis de décrire de façon plus complète la population en situation d'itinérance ainsi que ses différents sous-groupes.

Conclusion

Par sa rigueur et son exhaustivité, le dénombrement de 2018 a permis de se rapprocher du maximum de validité et d'étendue des données quantitatives qui peuvent être tirées d'un tel exercice. Celles-ci s'ajoutent à d'autres, quantitatives et qualitatives, pour préciser la nature du phénomène et de son évolution. Elles contribueront ainsi à éclairer la prise de décision, par les organismes et institutions ainsi que par les gouvernements.

RÉFÉRENCES

1. Statistique Canada, *Profil du recensement, Recensement 2016, Québec*. 2018 : Ottawa.
2. Statistique Canada. *Les couples de même sexe et l'orientation sexuelle... en chiffres : l'orientation sexuelle*. 2015 25 juin 2015 [cited 2015 18 décembre]; Available from: http://www.statcan.gc.ca/fra/quo/smr08/2015/smr08_203_2015#a3.
3. City of Toronto. *2013 Street Needs Assessment*. 2013; Available from: <http://www.toronto.ca/legdocs/mmis/2013/cd/bgrd/backgroundfile-61365.pdf>.
4. Turner Strategies, *2018 Alberta Point-in-Time Homeless Count : Technical Report*. 2018.
5. BC Non-Profit Housing Association and M. Thomson Consulting, *2017 Homeless Count in Metro Vancouver*. 2017, Prepared for the Metro Vancouver Homelessness Partnering Strategy Community Entity: Burnaby, B.C.: Metro Vancouver.
6. *Finland only EU country to reduce homelessness as problem grows across Europe*. 2018, Uutiset news.
7. Davey, M. and C. Knaus, *Homelessness in Australia up 14% in five years, ABS says*, in *The Guardian*. 2018.
8. Fitzpatrick, S., et al., *The homelessness monitor: England 2018*. 2018, Institute for Social Policy, Environment and Real Estate (I-SPHERE), Heriot-Watt University; City Futures Research Centre, University of New South Wales.
9. Gee, A., *America's homeless population rises for the first time since the Great Recession*, in *The Guardian*. 2017.
10. Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Deuxième portrait de l'itinérance au Québec : Guide sur le dénombrement*, DSDI, Editor. 2018.
11. Canadian Observatory on Homelessness. *La Définition canadienne de l'itinérance*. 2012 [cited 2016 June 18]; Available from: <http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/COHhomelessdefinitionFR.pdf>.
12. Agans, R.P., et al., *Enumerating the Hidden Homeless: Strategies to Estimate the Homeless Gone Missing From a Point-in-Time Count*. *Journal of Official Statistics*, 2014. **30**(2): p. 215-229.
13. Eberle, M., et al., *Results of the pilot study to estimate the size of the hidden homeless population in Metro Vancouver*. 2009.

14. Direction régionale de santé publique de Montréal et Direction de l'habitation de la Ville de Montréal, *Les chambreurs montréalais - 2017* 2018. p. 40.
15. Espace de travail communautaire sur l'itinérance. *PiT Count Toolkit - Customizable Survey*. 2017 [cited 2018; Available from: https://workspaceonhomelessness.ca/pitcounts/resources/english/survey/pit_count_toolkit_customizable_surveydocx].
16. StataCorp, *Stata Statistical Software: Release 15.0*. 2018, Stata Corporation: College Station, TX.
17. City of Toronto, *Street Needs Assessment 2018: Results report*. 2018, City of Toronto: Toronto.
18. Urban Matters CCC and the BC Non-Profit Housing Association, *Vancouver Homeless Count 2018*. 2018.
19. Latimer, E., C. Méthot, and Z. Cao, *Enquête complémentaire sur la population itinérante sur l'île de Montréal le 24 août 2015*. 2016, Centre de recherche de l'institut en santé mentale Douglas : Montréal, QC.
20. Latimer, E., et al., *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal le 24 mars 2015*. 2015, Ville de Montréal : Montréal, Québec.
21. Roncarati, J.S., et al., *Mortality Among Unsheltered Homeless Adults in Boston, Massachusetts, 2000-2009*. JAMA Internal Medicine, 2018.
22. Latimer, E., F. Bordeleau, and C. Méthot, *Besoins exprimés et préférences en matière de logement des utilisateurs autochtones de ressources communautaires sur l'île de Montréal*. 2018, RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal. p. 73.
23. Smith, A. *Comparing the state of homelessness in different cities*. 2015 [cited 2018 9 octobre]; Available from: http://www.mmfim.ca/comparing-the-state-of-homelessness-in-different-cities/?doing_wp_cron=1539096082.1025879383087158203125.
24. Pierre, F.-T.F.A., *Europe and Homelessness: Alarming Trends #Chap. 1, in Second Overview of Housing Exclusion in Europe 2017*. 2017.
25. PRNewsire, *Rising Rents Lead to Increased Homeless Population*, in PRNewswire. 2017.
26. Wood, G., et al. *Homeless numbers will keep rising until governments change course on housing*. 2018 [cited 2018 December 5]; Available from: <https://theconversation.com/homeless-numbers-will-keep-rising-until-governments-change-course-on-housing-93417>.

27. BBC News, *Homelessness rise 'likely to have been driven by welfare reforms'*. 2017.
28. Thomson, M., *Vancouver Homeless Count 2015*. 2015, M. Thomson Consulting.
29. Société canadienne d'hypothèque et de logement., *Primary rental market - average rent*. 2019, Société canadienne d'hypothèque et de logement.,.
30. Québec, I.d.l.s.d., *11 L'inflation - Tableau 11.1* 2019.
31. Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal. *2000 solutions pour mettre fin à l'itinérance*. 2018 [cited 2018 5 décembre]; Available from: <http://2000solutions.mmfim.ca/>.
32. Sander, G.M., *Finland's homeless crisis nearly solved. How? By giving homes to all who need.*, in *Christian Science Monitor*. 2018.
33. Byron, A. *Can Utah's Approach to Homelessness Work Everywhere?* 2018 [cited 2018 Dec 5]; Available from: <https://www.strongtowns.org/journal/2018/5/14/can-utahs-approach-to-homelessness-work-everywhere>.
34. 7 cities on housing and homelessness, *Alberta Point-in-Time Homeless Count: Provincial Preliminary Report*. 2014.
35. Gaetz, S. and E. DeJ, *A New Direction: A Framework for Homelessness Prevention*. 2017: Toronto.

Annexe A : Questionnaires

QUESTIONNAIRE DE SÉLECTION POUR LE DÉNOMBREMENT EXTÉRIEUR

Intervieweur : Veuillez lire le paragraphe suivant à chaque personne que vous rencontrez.

Bonjour, je m'appelle [prénom]. Je suis bénévole pour *Je compte MTL 2018*, un important projet mené par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec. (Montrez votre cocarde.) Nous faisons un sondage qui s'intéresse à l'instabilité résidentielle. Nous devons interroger toutes les personnes que nous rencontrons. Les réponses au questionnaire serviront à divers travaux sur le sujet. Vous êtes entièrement libre de refuser de répondre au questionnaire. Les données sont anonymes; il ne sera pas possible pour quelqu'un de vous identifier. Acceptez-vous de continuer?

- Oui Non (Remercier et terminer le sondage. Noter sur la feuille d'enregistrement.)

Avez-vous déjà répondu aux questions de quelqu'un qui porte cette cocarde?

(Veuillez montrer votre cocarde à la personne.)

- Non Oui (Remercier et terminer le sondage. Noter sur la feuille d'enregistrement.)

QUESTIONS DE SÉLECTION

C. Où passerez-vous la nuit?

a. REFUSE DE RÉPONDRE b. SON APPARTEMENT / SA MAISON	c. CHEZ QUELQU'UN ->PASSER À C1 d. MOTEL/HÔTEL ->DEMANDER C2 e. HÔPITAL -> DEMANDER C2 f. PRISON, CENTRE DE DÉTENTION -> DEMANDER C2 g. CENTRE DE DÉSINTOXICATION OU THÉRAPIE -> DEMANDER C2	h. REFUGE D'URGENCE i. RESSOURCE D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE j. REFUGE POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE k. LOGEMENT DE TRANSITION l. MAISON DE CHAMBRES m. LIEU PUBLIC (P. EX.: TROTTOIR, PARC, FORÊT, ABRIBUS) n. VÉHICULE (VOITURE, FOURGONNETTE, VR, CAMION) o. ABRI DE FORTUNE, TENTE OU CABANE p. IMMEUBLE ABANDONNÉ/VACANT (SQUAT) q. AUTRE LIEU NON ABRITÉ r. LE RÉPONDANT/LA RÉPONDANTE NE SAIT PAS [PROBABLEMENT EN SITUATION D'ITINÉRANCE]
[REMERCIER ET TERMINER LE SONDAGE]*	[CONTINUER LE SONDAGE]	

C1: Pouvez-vous y rester aussi longtemps que vous le voulez ou est-ce une situation temporaire?

- | |
|---|
| a. AUSSI LONGTEMPS QUE VOUS LE VOULEZ [TERMINER LE SONDAGE]*
b. TEMPORAIRE -> DEMANDER C2
c. NE SAIT PAS -> DEMANDER C2
d. REFUSE DE RÉPONDRE [TERMINER LE SONDAGE]* |
|---|

C2: Y a-t-il une maison ou un appartement où vous pouvez retourner en toute sécurité?

- | |
|---|
| a. OUI [TERMINER LE SONDAGE]*
b. NON -> CONTINUER LE SONDAGE
c. NE SAIT PAS -> CONTINUER LE SONDAGE
d. REFUSE DE RÉPONDRE [TERMINER LE SONDAGE]* |
|---|

* Noter sur la feuille d'enregistrement.

5. Avez-vous dormi dans un refuge d'urgence au cours de la dernière année? [ex : Maison du Père, Mission Old Brewery, Mission Bon Accueil]

- OUI NON NE SAIT PAS REFUSE DE RÉPONDRE

→ 05b Si non, quelles sont les raisons principales? [Ne pas lire les choix. Sélectionner tous les choix qui s'appliquent.]

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> [1] REFUS (REFUGES À PLEINE CAPACITÉ) | <input type="checkbox"/> [8] À CAUSE DES RÈGLEMENTS |
| <input type="checkbox"/> [2] REFUS (BANNI) | <input type="checkbox"/> [9] PRÉFÈRE RESTER CHEZ DES AMIS OU DE LA FAMILLE |
| <input type="checkbox"/> [3] REFUS (INTOXICATION – ALCOOL OU AUTRE SUBSTANCE) | <input type="checkbox"/> [10] PRÉFÈRE RESTER DANS UN LOGEMENT DE TRANSITION OU MAISON DE CHAMBRES |
| <input type="checkbox"/> [4] REFUS (ANIMAUX DE COMPAGNIE) | <input type="checkbox"/> [11] MANQUE DE MOYENS DE TRANSPORT |
| <input type="checkbox"/> [5] PARCE QU'ON NE PEUT PAS Y ALLER EN COUPLE | <input type="checkbox"/> [12] AUTRE : _____ |
| <input type="checkbox"/> [6] CRAINTE POUR LA SÉCURITÉ | <input type="checkbox"/> [13] NE SAIT PAS |
| <input type="checkbox"/> [7] PUNAISES DE LIT ET AUTRES INSECTES | <input type="checkbox"/> [14] REFUSE DE RÉPONDRE |

6. Depuis combien de temps restez-vous sur l'île de Montréal?

- DURÉE _____ JOURS/SEMAINES/MOIS/ANS --->
 DEPUIS TOUJOURS
 NE SAIT PAS
 REFUSE DE RÉPONDRE

06b Où habitez-vous avant de déménager ici?

- VILLE _____ PROVINCE _____
 OU PAYS _____
 REFUSE DE RÉPONDRE

7. Êtes-vous arrivé(e) au Canada en tant qu'immigrant(e), réfugié(e) ou demandeur(e) de statut de réfugié?

- OUI, IMMIGRANT(E) ----->
 OUI, RÉFUGIÉ(E) ----->
 OUI, DEMANDEUR(E) DE STATUT DE RÉFUGIÉ ----->
 NON
 NE SAIT PAS
 REFUSE DE RÉPONDRE

Si OUI 07b Depuis combien de temps êtes-vous au Canada?

- DURÉE _____ JOURS/SEMAINES/MOIS/ANNÉES
 OU DATE : _____ JOUR/MOIS/ANNÉE
 NE SAIT PAS
 REFUSE DE RÉPONDRE

8. Vous identifiez-vous comme Autochtone, ou avez-vous des ancêtres autochtones? Cela comprend les Premières Nations avec ou sans statut, les Métis et les Inuit. [Si oui, demandez au répondant de préciser.]

- OUI ----->
 NON
 NE SAIT PAS
 REFUSE DE RÉPONDRE

Si OUI

- PREMIÈRES NATIONS (AVEC OU SANS STATUT)
 INUIT
 MÉTIS
 ASCENDANCE AUTOCHTONE

9. Quel âge avez-vous? [OU] En quelle année êtes-vous né(e)? [Si la personne n'est pas certaine, demander la meilleure estimation]

- ÂGE _____ OU ANNÉE DE NAISSANCE _____ NE SAIT PAS REFUSE DE RÉPONDRE

10. Avez-vous déjà servi dans les forces armées canadiennes ou la GRC?

[Les Forces sont la Marine, l'Armée ou l'Aviation royale du Canada]

- | | | | |
|---|------------------------------|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> OUI, DANS LES FORCES | <input type="checkbox"/> NON | <input type="checkbox"/> NE SAIT PAS | <input type="checkbox"/> REFUSE DE RÉPONDRE |
| <input type="checkbox"/> OUI, DANS LA GRC | | | |

11. À quel genre vous identifiez-vous? [Montrez la liste. Ne pas lire les catégories sauf si on vous le demande]

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> [1] HOMME | <input type="checkbox"/> [4] FEMME TRANS | <input type="checkbox"/> [7] PAS DANS CETTE LISTE : _____ |
| <input type="checkbox"/> [2] FEMME | <input type="checkbox"/> [5] HOMME TRANS | <input type="checkbox"/> [8] NE SAIT PAS |
| <input type="checkbox"/> [3] BISPIRITUEL | <input type="checkbox"/> [6] GENDER QUEER/NON BINAIRE | <input type="checkbox"/> [9] REFUSE DE RÉPONDRE |

12. Comment décrivez-vous votre orientation sexuelle, p.ex. : hétérosexuel, gaie, lesbienne? [Montrez la liste. Ne pas lire les catégories sauf si on vous le demande.]

- | | | | |
|---|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> [1] HÉTÉROSEXUEL(LE) | <input type="checkbox"/> [4] BISEXUEL(LE) | <input type="checkbox"/> [7] QUEER/ALLOSEXUEL(LE) | <input type="checkbox"/> [9] NE SAIT PAS |
| <input type="checkbox"/> [2] GAI | <input type="checkbox"/> [5] BISPIRITUEL(LE) | <input type="checkbox"/> [8] PAS DANS CETTE LISTE : _____ | <input type="checkbox"/> [10] REFUSE DE RÉPONDRE |
| <input type="checkbox"/> [3] LESBIENNE | <input type="checkbox"/> [6] EN QUESTIONNEMENT | | |

13. Qu'est-ce qui a causé la perte de votre dernier logement ou lieu de résidence stable? [Ne pas lire les options sauf si la personne a de la difficulté à répondre. Sélectionnez les choix qui s'appliquent. « Logement ou lieu de résidence stable » veut dire votre appartement ou maison où vous pouviez rester aussi longtemps que vous le vouliez.]

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> [1] MALADIE OU CONDITION MÉDICALE | <input type="checkbox"/> [9] CONFLIT AVEC : PARENT/TUTEUR |
| <input type="checkbox"/> [2] PROBLÈME DE SANTÉ MENTALE | <input type="checkbox"/> [10] CONFLIT AVEC : ÉPOUX(SE)/ CONJOINT(E) |
| <input type="checkbox"/> [3] DÉPENDANCE OU TOXICOMANIE | <input type="checkbox"/> [11] INCARCÉRÉ (PRISON) |
| <input type="checkbox"/> [4] PERTE D'EMPLOI | <input type="checkbox"/> [12] HOSPITALISATION OU EN PROGRAMME DE TRAITEMENT |
| <input type="checkbox"/> [5] INCAPABLE DE PAYER LE LOYER OU L'HYPOTHÈQUE | <input type="checkbox"/> [13] NON APPLICABLE : JAMAIS EU DE RÉSIDENCE STABLE |
| <input type="checkbox"/> [6] CONDITIONS DE LOGEMENT DANGEREUSES | <input type="checkbox"/> [14] NON APPLICABLE – AUTRE : _____ |
| <input type="checkbox"/> [7] SUBI DE MAUVAIS TRAITEMENT PAR : PARENT/TUTEUR | <input type="checkbox"/> [15] AUTRE RAISON : _____ |
| <input type="checkbox"/> [8] SUBI DE MAUVAIS TRAITEMENT PAR : ÉPOUX(SE)/ CONJOINT(E) | <input type="checkbox"/> [16] NE SAIT PAS |
| | <input type="checkbox"/> [17] REFUSE DE RÉPONDRE |

14. Quelles sont vos sources de revenu? [Lire les choix de réponse. Cocher tout ce qui s'applique.]

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> [1] EMPLOI | <input type="checkbox"/> [5] AIDE SOCIALE/AIDE AU REVENU | <input type="checkbox"/> [10] DONS D'ARGENT PAR LA FAMILLE/LÉS AMIS |
| <input type="checkbox"/> [2] EMPLOI INFORMEL (p.ex. RETOUR DE BOUTEILLES CONSIGNÉES, MENDICITÉ, TRAVAIL DU SEXE) | <input type="checkbox"/> [6] PRESTATIONS D'INVALIDITÉ | <input type="checkbox"/> [11] AUTRE SOURCE : _____ |
| <input type="checkbox"/> [3] TRAVAIL AUTONOME (p. ex. PIGISTE, CAMELOT) | <input type="checkbox"/> [7] PRESTATIONS DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE (p. ex. RPC/SV/SRG) | <input type="checkbox"/> [12] AUCUN REVENU |
| <input type="checkbox"/> [4] ASSURANCE-EMPLOI | <input type="checkbox"/> [8] REMBOURSEMENT DE TPS | <input type="checkbox"/> [13] REFUSE DE RÉPONDRE |
| | <input type="checkbox"/> [9] PRESTATIONS FISCALES POUR FAMILLES ET ENFANTS | |

15. Au cours de la dernière année (les 12 derniers mois) avez-vous : [Demandez aux répondants de donner leur meilleure estimation.]

	NON	OUI	NOMBRE DE FOIS	NE SAIT PAS/REFUS
ÉTÉ À L'URGENCE?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	
ÉTÉ HOSPITALISÉ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	
→ COMBIEN DE JOURS (LA DERNIÈRE FOIS?)	# _____ jours			
ÉTÉ DÉTENU DANS UNE PRISON (PROVINCIALE OU FÉDÉRALE)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	
→ COMBIEN DE JOURS (LA DERNIÈRE FOIS?)	# _____ jours			
ÉTÉ ABORDÉ PAR UN POLICIER QUI VOULAIT VOUS OFFRIR DE L'AIDE?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	
ÉTÉ ARRÊTÉ OU FOUILLÉ PAR LA POLICE, OU REÇU UNE CONTRAVENTION?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	
EU DES CONTACTS AVEC DES TRAVAILLEURS DE RUE?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	
ÉTÉ DANS UN CENTRE DE JOUR ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	

16. Je vais lire une liste de types de services dont vous pourriez avoir besoin mais que vous ne recevez pas actuellement. Veuillez indiquer ceux que vous aimeriez recevoir : [Lire les choix. Sélectionner ceux qui s'appliquent.]

<input type="checkbox"/> [1] SERVICES DE SANTÉ PHYSIQUE SI OUI LIRE →	<input type="checkbox"/> [4] SERVICES POUR DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE
<input type="checkbox"/> [a] CONDITION MÉDICALE CONTINUE OU SÉRIEUSE	<input type="checkbox"/> [5] AIDE À TROUVER UN EMPLOI
<input type="checkbox"/> [b] INCAPACITÉ PHYSIQUE	<input type="checkbox"/> [6] AIDE POUR TROUVER ET GARDER VOTRE PROPRE LOGEMENT
<input type="checkbox"/> [c] LÉSION CÉRÉBRALE	<input type="checkbox"/> [7] AIDE POUR RÉSOUDRE DES PROBLÈMES LÉGAUX (Mandats, amendes impayées, dossier criminel, etc)
<input type="checkbox"/> [d] GROSSESSE	<input type="checkbox"/> [8] SERVICES JURIDIQUES (Litige avec employeur, garde d'enfants, etc.)
<input type="checkbox"/> [e] AUTRE	<input type="checkbox"/> [9] LIEUX DE SOCIALISATION
<input type="checkbox"/> [f] NE SAIT PAS	<input type="checkbox"/> [10] AUTRE: _____
<input type="checkbox"/> [g] REFUSE DE RÉPONDRE	<input type="checkbox"/> [11] AUCUN DE CES CHOIX
<input type="checkbox"/> [2] SERVICES DE SANTÉ MENTALE (Soutien psychologique, traitement, etc.)	<input type="checkbox"/> [12] NE SAIT PAS
<input type="checkbox"/> [3] SERVICES POUR DÉPENDANCE OU TOXICOMANIE	<input type="checkbox"/> [13] REFUSE DE RÉPONDRE

Maintenant, pour nous assurer de ne pas avoir de questionnaires en double, pouvez-vous me dire, svp : quelle est la première lettre de votre prénom, la première lettre de votre nom de famille, et le jour du mois où vous êtes né? Par exemple, si Jacques Tremblay est né le 15 mars, la réponse serait : JT15.

Réponse : _ _ _

Merci. Le questionnaire est terminé. Puis-je vous offrir une carte cadeau de 5 \$ que vous pouvez utiliser à un Tim Hortons ?

Nom de l'intervieweur : _____

QUESTIONNAIRE POUR LES REFUGES ET LOGEMENTS DE TRANSITION LE 24 AVRIL

Veillez adapter le texte d'introduction suivant selon si vous êtes un bénévole ou un intervenant, et selon ce qui aura déjà été expliqué aux participants potentiels:

Bonjour, je m'appelle [prénom]. Je suis [bénévole pour Je Compte MTL 2018 / intervenant de la ressource ____]. (Bénévoles svp montrer votre cocarde.) **Je m'adresse à vous pour voir si vous accepteriez de répondre à un court sondage sur l'instabilité résidentielle** (si intervenant, spécifiez: **dans le cadre du projet Je Compte MTL 2018**). **Cet important projet est mené par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec. Les réponses au questionnaire serviront à divers travaux sur le sujet. Vous êtes entièrement libre de refuser de répondre au questionnaire. Les données sont anonymes; il ne sera pas possible pour quelqu'un de vous identifier. Acceptez-vous de continuer?**

- Oui Non (Remercier et terminer le sondage.)

Avez-vous déjà répondu aux questions de quelqu'un qui porte cette cocarde?
(Veillez montrer la cocarde à la personne.)

- Non Oui (Remercier et terminer le sondage.)

- 1. Est-ce que vous passerez la nuit avec des membres de votre famille?** [Si oui, Indiquer les numéros de sondage pour les adultes ou enfants de 15 à 17 ans ayant rempli un questionnaire.] [Cocher tout ce qui s'applique.]

<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> AUTRE (15 ANS OU PLUS)- N° de Sondage : _____							
<input type="checkbox"/> CONJOINT(E) - N° de Sondage : _____	<input type="checkbox"/> AUTRE (15 ANS OU PLUS)- N° de Sondage : _____							
<input type="checkbox"/> ENFANT(S)/PERSONNES À CHARGE QUI NE RÉPOND PAS AU QUESTIONNAIRE	<input type="checkbox"/> REFUSE DE RÉPONDRE							
[indiquez l'âge et le sexe de chacun] SEXE								
ÂGE								
	1	2	3	4	5	6	7	8

Un enfant de 15 à 17 ans peut répondre au sondage si : (1) il est seul; OU 2) avec le consentement de son parent ou autre adulte responsable si celui-ci est présent. Au besoin, demander l'âge de l'enfant.

Pour les questions suivantes, « en situation d'itinérance » signifie toutes les occasions où vous avez été sans logement stable, incluant les moments où vous avez dormi dans des logements de transition, temporairement chez quelqu'un sans avoir votre propre domicile fixe, ou en maison de chambres.

- 2. Quel âge aviez-vous lorsque vous vous êtes retrouvé(e) en situation d'itinérance pour la première fois?**

ÂGE _____ NE SAIT PAS REFUSE DE RÉPONDRE

- 3. Au total, pendant combien de temps avez-vous été en situation d'itinérance au cours de LA DERNIÈRE ANNÉE?**

[Meilleure estimation]

DURÉE _____ JOURS/SEMAINES/ MOIS NE SAIT PAS REFUSE DE RÉPONDRE

4. Au total, **combien de fois différentes** avez-vous vécu une situation d'itinérance au cours de LA DERNIÈRE ANNÉE?
[meilleure estimation]

- NOMBRE DE FOIS _____ [y compris celle-ci] NE SAIT PAS REFUSE DE RÉPONDRE

5. Avez-vous dormi dans un refuge d'urgence au cours de la dernière année? [on peut donner des exemples locaux]

- OUI NON NE SAIT PAS REFUSE DE RÉPONDRE

→ 05b Si non, quelles sont les raisons principales? [Ne pas lire les choix. Sélectionner tous les choix qui s'appliquent.]

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> [1] REFUS (REFUGES À PLEINE CAPACITÉ) | <input type="checkbox"/> [8] À CAUSE DES RÈGLEMENTS |
| <input type="checkbox"/> [2] REFUS (BANNI) | <input type="checkbox"/> [9] PRÉFÈRE RESTER CHEZ DES AMIS OU DE LA FAMILLE |
| <input type="checkbox"/> [3] REFUS (INTOXICATION – ALCOOL OU AUTRE SUBSTANCE) | <input type="checkbox"/> [10] PRÉFÈRE RESTER DANS UN LOGEMENT DE TRANSITION OU MAISON DE CHAMBRES |
| <input type="checkbox"/> [4] REFUS (ANIMAUX DE COMPAGNIE) | <input type="checkbox"/> [11] MANQUE DE MOYENS DE TRANSPORT |
| <input type="checkbox"/> [5] PARCE QU'ON NE PEUT PAS Y ALLER EN COUPLE | <input type="checkbox"/> [12] AUTRE : _____ |
| <input type="checkbox"/> [6] CRAINTE POUR LA SÉCURITÉ | <input type="checkbox"/> [13] NE SAIT PAS |
| <input type="checkbox"/> [7] PUNAISES DE LIT ET AUTRES INSECTES | <input type="checkbox"/> [14] REFUSE DE RÉPONDRE |

6. Depuis combien de temps restez-vous sur l'île de Montréal?

- DURÉE _____ JOURS/SEMAINES/MOIS/ANS --->
 DEPUIS TOUJOURS
 NE SAIT PAS
 REFUSE DE RÉPONDRE

06b Où habitez-vous avant de déménager ici?

- VILLE _____ PROVINCE _____
 OU PAYS _____
 REFUSE DE RÉPONDRE

7. Êtes-vous arrivé(e) au Canada en tant qu'immigrant(e), réfugié(e) ou demandeur(e) de statut de réfugié?

- OUI, IMMIGRANT(E) ----->
 OUI, RÉFUGIÉ(E) ----->
 OUI, DEMANDEUR(E) DE STATUT DE RÉFUGIÉ ----->
 NON
 NE SAIT PAS
 REFUSE DE RÉPONDRE

Si OUI 07b Depuis combien de temps êtes-vous au Canada?

- DURÉE _____ JOURS/SEMAINES/MOIS/ANNÉES
 OU DATE : _____ JOUR/MOIS/ANNÉE
 NE SAIT PAS
 REFUSE DE RÉPONDRE

8. Vous identifiez-vous comme Autochtone, ou avez-vous des ancêtres autochtones? Cela comprend les Premières Nations avec ou sans statut, les Métis et les Inuit. [Si oui, demandez au répondant de préciser.]

- OUI ----->
 NON
 NE SAIT PAS
 REFUSE DE RÉPONDRE

Si OUI

- PREMIÈRES NATIONS (AVEC OU SANS STATUT)
 INUIT
 MÉTIS
 ASCENDANCE AUTOCHTONE

9. Quel âge avez-vous? [OU] En quelle année êtes-vous né(e)? [Si la personne n'est pas certaine, demander la meilleure estimation]

- ÂGE _____ OU ANNÉE DE NAISSANCE _____ NE SAIT PAS REFUSE DE RÉPONDRE

10. Avez-vous déjà servi dans les forces armées canadiennes ou la GRC?

[Les Forces sont la Marine, l'Armée ou l'Aviation royale du Canada]

- OUI, DANS LES FORCES NON NE SAIT PAS REFUSE DE RÉPONDRE
 OUI, DANS LA GRC

11. À quel genre vous identifiez-vous? [Montrez la liste. Ne pas lire les catégories sauf si on vous le demande]

- [1] HOMME [4] FEMME TRANS [7] PAS DANS CETTE LISTE : _____
 [2] FEMME [5] HOMME TRANS [8] NE SAIT PAS
 [3] BISPIRITUEL [6] GENDER QUEER/NON BINAIRE [9] REFUSE DE RÉPONDRE

12. Comment décrivez-vous votre orientation sexuelle, p.ex. : hétérosexuel, gaie, lesbienne? [Montrez la liste. Ne pas lire les catégories sauf si on vous le demande.]

- [1] HÉTÉROSEXUEL(LE) [4] BISEXUEL(LE) [7] QUEER/ALLOSEXUEL(LE) [9] NE SAIT PAS
 [2] GAI [5] BISPIRITUEL(LE) [8] PAS DANS CETTE LISTE : _____ [10] REFUSE DE
 [3] LESBIENNE [6] EN QUESTIONNEMENT _____ RÉPONDRE

13. Qu'est-ce qui a causé la perte de votre dernier logement ou lieu de résidence stable? [Ne pas lire les options sauf si la personne a de la difficulté à répondre. Sélectionnez les choix qui s'appliquent. « Logement ou lieu de résidence stable » veut dire votre appartement ou maison où vous pouviez rester aussi longtemps que vous le vouliez.]

- [1] MALADIE OU CONDITION MÉDICALE [9] CONFLIT AVEC : PARENT/TUTEUR
 [2] PROBLÈME DE SANTÉ MENTALE [10] CONFLIT AVEC : ÉPOUX(SE)/ CONJOINT(E)
 [3] DÉPENDANCE OU TOXICOMANIE [11] INCARCÉRÉ (PRISON)
 [4] PERTE D'EMPLOI [12] HOSPITALISATION OU EN PROGRAMME DE
 [5] INCAPABLE DE PAYER LE LOYER OU L'HYPOTHÈQUE TRAITEMENT
 [6] CONDITIONS DE LOGEMENT DANGEREUSES [13] NON APPLICABLE : JAMAIS EU DE RÉSIDENCE STABLE
 [7] SUBI DE MAUVAIS TRAITEMENT PAR : PARENT/TUTEUR [14] NON APPLICABLE – AUTRE : _____
 [8] SUBI DE MAUVAIS TRAITEMENT PAR : ÉPOUX(SE)/ CONJOINT(E) [15] AUTRE RAISON : _____
 [16] NE SAIT PAS
 [17] REFUSE DE RÉPONDRE

14. Quelles sont vos sources de revenu? [Lire les choix de réponse. Cocher tout ce qui s'applique.]

- [1] EMPLOI [5] AIDE SOCIALE/AIDE AU REVENU [10] DONS D'ARGENT PAR LA
 [2] EMPLOI INFORMEL (p.ex. RETOUR DE BOUTEILLES, CONSIGNÉES, MENDICITÉ, TRAVAIL DU SEXE) [6] PRESTATIONS D'INVALIDITÉ [11] AUTRE SOURCE : _____
 [3] TRAVAIL AUTONOME (p. ex. PIGISTE, CAMELOT) [7] PRESTATIONS DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE (p. ex. RPC/SV/SRG) [12] AUCUN REVENU
 [4] ASSURANCE-EMPLOI [8] REMBOURSEMENT DE TPS [9] PRESTATIONS FISCALES POUR FAMILLES ET ENFANTS [13] REFUSE DE RÉPONDRE

15. Au cours de la dernière année (les 12 derniers mois) avez-vous : [Demandez aux répondants de donner leur meilleure estimation.]

	NON	OUI	NOMBRE DE FOIS	NE SAIT PAS/REFUS
ÉTÉ À L'URGENCE?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	<input type="checkbox"/>
ÉTÉ HOSPITALISÉ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	<input type="checkbox"/>
→ COMBIEN DE JOURS (LA DERNIÈRE FOIS?)	# _____ jours			<input type="checkbox"/>
ÉTÉ DÉTENU DANS UNE PRISON (PROVINCIALE OU FÉDÉRALE)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	<input type="checkbox"/>
→ COMBIEN DE JOURS (LA DERNIÈRE FOIS?)	# _____ jours			<input type="checkbox"/>
ÉTÉ ABORDÉ PAR UN POLICIER QUI VOULAIT VOUS OFFRIR DE L'AIDE?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	<input type="checkbox"/>
ÉTÉ ARRÊTÉ OU FOUILLÉ PAR LA POLICE, OU REÇU UNE CONTRAVENTION?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	<input type="checkbox"/>
EU DES CONTACTS AVEC DES TRAVAILLEURS DE RUE?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	<input type="checkbox"/>
ÉTÉ DANS UN CENTRE DE JOUR ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	<input type="checkbox"/>

16. Je vais lire une liste de types de services dont vous pourriez avoir besoin mais que vous ne recevez pas actuellement. Veuillez indiquer ceux que vous aimeriez recevoir : [Lire les choix. Sélectionner ceux qui s'appliquent.]

<input type="checkbox"/> [1] SERVICES DE SANTÉ PHYSIQUE SI OUI LIRE → <input type="checkbox"/> [a] CONDITION MÉDICALE CONTINUE OU SÉRIEUSE <input type="checkbox"/> [b] INCAPACITÉ PHYSIQUE <input type="checkbox"/> [c] LÉSION CÉRÉBRALE <input type="checkbox"/> [d] GROSSESSE <input type="checkbox"/> [e] AUTRE <input type="checkbox"/> [f] NE SAIT PAS <input type="checkbox"/> [g] REFUSE DE RÉPONDRE	<input type="checkbox"/> [4] SERVICES POUR DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE <input type="checkbox"/> [5] AIDE À TROUVER UN EMPLOI <input type="checkbox"/> [6] AIDE POUR TROUVER ET GARDER VOTRE PROPRE LOGEMENT <input type="checkbox"/> [7] AIDE POUR RÉSOUDRE DES PROBLÈMES LÉGAUX (Mandats, amendes impayées, dossier criminel, etc) <input type="checkbox"/> [8] SERVICES JURIDIQUES (Litige avec employeur, garde d'enfants, etc.) <input type="checkbox"/> [9] LIEUX DE SOCIALISATION <input type="checkbox"/> [10] AUTRE: _____ <input type="checkbox"/> [11] AUCUN DE CES CHOIX <input type="checkbox"/> [12] NE SAIT PAS <input type="checkbox"/> [13] REFUSE DE RÉPONDRE
<input type="checkbox"/> [2] SERVICES DE SANTÉ MENTALE (Soutien psychologique, traitement, etc.)	
<input type="checkbox"/> [3] SERVICES POUR DÉPENDANCE OU TOXICOMANIE	

Maintenant, pour nous assurer de ne pas avoir de questionnaires en double, je vais vous demander de me dire, svp : quelle est la première lettre de votre prénom, la première lettre de votre nom de famille, et le jour du mois où vous êtes né? Par exemple, si Jacques Tremblay est né le 15 mars, la réponse serait : JT15.

Réponse : _ _ _

Merci. Le questionnaire est terminé. Puis-je vous offrir une carte cadeau de 5 \$ que vous pouvez utiliser à un Tim Hortons ?

QUESTIONNAIRE DE SÉLECTION APRÈS LE 24 AVRIL

Veillez adapter le texte d'introduction suivant selon si vous êtes un bénévole ou un intervenant, et selon ce qui aura déjà été expliqué aux participants potentiels:

Bonjour, je m'appelle [prénom]. Je suis [bénévole pour *Je compte Montréal 2018* / intervenant de la ressource ____]. (Bénévoles svp montrez votre cocarde.) Je m'adresse à vous pour voir si vous accepteriez de répondre à un court sondage sur l'instabilité résidentielle (si intervenant spécifiez : dans le cadre du projet *Je compte Montréal 2018*). Cet important projet est mené par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec. Les réponses au questionnaire serviront à divers travaux sur le sujet. Vous êtes entièrement libre de refuser de répondre au questionnaire. Les données sont anonymes; il ne sera pas possible pour quelqu'un de vous identifier. Acceptez-vous de continuer ?

- Oui Non (Remercier et terminer le sondage.)

Avez-vous déjà répondu aux questions de quelqu'un qui porte cette cocarde?
(Veillez montrer votre cocarde à la personne.)

- Non Oui (Remercier et terminer le sondage.)

QUESTIONS DE SÉLECTION

C. Où avez-vous passé la nuit du 24 avril?

a. REFUSE DE RÉPONDRE b. SON APPARTEMENT / SA MAISON	c. CHEZ QUELQU'UN ->PASSER À C1 d. MOTEL/HÔTEL ->DEMANDER C2 e. HÔPITAL -> DEMANDER C2 f. PRISON, CENTRE DE DÉTENTION -> DEMANDER C2 g. CENTRE DE DÉSINTOXICATION OU THÉRAPIE -> DEMANDER C2	h. REFUGE D'URGENCE i. RESSOURCE D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE j. REFUGE POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE k. LOGEMENT DE TRANSITION l. MAISON DE CHAMBRES m. LIEU PUBLIC (P. EX.: TROTTOIR, PARC, FORÊT, ABRIBUS) n. VÉHICULE (VOITURE, FOURGONNETTE, VR, CAMION) o. ABRI DE FORTUNE, TENTE OU CABANE p. IMMEUBLE ABANDONNÉ/VACANT (SQUAT) q. AUTRE LIEU NON ABRITÉ r. LE RÉPONDANT/LA RÉPONDANTE NE SAIT PAS [PROBABLEMENT EN SITUATION D'ITINÉRANCE]
[REMERCIER ET TERMINER LE SONDAGE]	[CONTINUER LE SONDAGE]	

C1: Pouviez-vous y rester aussi longtemps que vous le vouliez ou est-ce que c'était une situation temporaire?

- | |
|---|
| e. AUSSI LONGTEMPS QUE VOUS LE VOULEZ [TERMINER LE SONDAGE]
f. TEMPORAIRE -> DEMANDER C2
g. NE SAIT PAS -> DEMANDER C2
h. REFUSE DE RÉPONDRE [TERMINER LE SONDAGE] |
|---|

C2: Le 24 avril, est-ce que vous aviez une maison ou un appartement où vous pouviez retourner en toute sécurité?

- | |
|---|
| e. OUI [TERMINER LE SONDAGE]
f. NON -> CONTINUER LE SONDAGE
g. NE SAIT PAS -> CONTINUER LE SONDAGE
h. REFUSE DE RÉPONDRE [TERMINER LE SONDAGE] |
|---|

Nom de l'intervieweur : _____

QUESTIONNAIRE POUR LES RESSOURCES APRÈS LE 24 AVRIL

Intervieweur : Ce questionnaire n'est rempli que si la personne est considérée comme admissible selon le questionnaire de sélection. Indiquer ici le type de lieu où le répondant a passé la nuit du 24 avril :

c. CHEZ QUELQU'UN d. MOTEL/HÔTEL e. HÔPITAL f. PRISON, CENTRE DE DÉTENTION g. CENTRE DE THÉRAPIE h. REFUGE D'URGENCE	i. RESSOURCE D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE j. REFUGE POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE k. LOGEMENT DE TRANSITION l. MAISON DE CHAMBRES	m. LIEU PUBLIC (P. EX.: TROTTOIR, PARC, FORÊT, ABRIBUS) n. VÉHICULE (VOITURE, FOURGONNETTE, VR, CAMION) o. ABRI DE FORTUNE, TENTE OU CABANE p. IMMEUBLE ABANDONNÉ/VACANT (SQUAT)	q. AUTRE LIEU NON ABRITÉ r. LE RÉPONDANT /LA RÉPONDANTE NE SAIT PAS [PROBABLEMENT EN SITUATION D'ITINÉRANCE]
---	---	---	---

↓ ↓

Étiez-vous dans un lieu caché (une cachette) pendant la soirée du 24 avril ? OUI NON

1. Est-ce que vous avez passé la nuit du 24 avril avec des membres de votre famille? [Si oui, Indiquer les numéros de sondage pour les adultes ou enfants de 15 à 17 ans ayant rempli un questionnaire.] [Cocher tout ce qui s'applique.]

<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> CONJOINT(E) - N° de Sondage : _____	<input type="checkbox"/> AUTRE (15 ANS OU PLUS)- N° de Sondage : _____ <input type="checkbox"/> AUTRE (15 ANS OU PLUS)- N° de Sondage : _____ <input type="checkbox"/> REFUSE DE RÉPONDRE																											
<input type="checkbox"/> ENFANT(S)/PERSONNES À CHARGE QUI NE RÉPOND PAS AU QUESTIONNAIRE [indiquez l'âge et le sexe de chacun]	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 10%;"></th> <th style="width: 10%;">1</th> <th style="width: 10%;">2</th> <th style="width: 10%;">3</th> <th style="width: 10%;">4</th> <th style="width: 10%;">5</th> <th style="width: 10%;">6</th> <th style="width: 10%;">7</th> <th style="width: 10%;">8</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: left; font-size: small;">SEXE</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: left; font-size: small;">ÂGE</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>		1	2	3	4	5	6	7	8	SEXE									ÂGE								
	1	2	3	4	5	6	7	8																				
SEXE																												
ÂGE																												

Un enfant de 15 à 17 ans peut répondre au sondage si : (1) il est seul; OU 2) avec le consentement de son parent ou autre adulte responsable si celui-ci est présent. Au besoin, demander l'âge de l'enfant.

Pour les questions suivantes, « en situation d'itinérance » signifie toutes les occasions où vous avez été sans logement stable, incluant les moments où vous avez dormi dans des logements de transition, temporairement chez quelqu'un sans avoir votre propre domicile fixe, ou en maison de chambres.

2. Quel âge aviez-vous lorsque vous vous êtes retrouvé(e) en situation d'itinérance pour la première fois?

ÂGE _____ NE SAIT PAS REFUSE DE RÉPONDRE

3. Au total, pendant combien de temps avez-vous été en situation d'itinérance au cours de LA DERNIÈRE ANNÉE?

[Meilleure estimation]

<input type="checkbox"/> DURÉE _____ JOURS/SEMAINES/ MOIS	<input type="checkbox"/> NE SAIT PAS	<input type="checkbox"/> REFUSE DE RÉPONDRE
---	--------------------------------------	---

4. Au total, combien de fois différentes avez-vous vécu une situation d'itinérance au cours de LA DERNIÈRE ANNÉE?

[meilleure estimation]

<input type="checkbox"/> NOMBRE DE FOIS _____ [y compris celle-ci]	<input type="checkbox"/> NE SAIT PAS	<input type="checkbox"/> REFUSE DE RÉPONDRE
--	--------------------------------------	---

5. Avez-vous dormi dans un refuge d'urgence au cours de la dernière année? (par ex : Maison du Père, Mission Old Brewery, Mission Bon Accueil)

<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> NE SAIT PAS	<input type="checkbox"/> REFUSE DE RÉPONDRE
------------------------------	------------------------------	--------------------------------------	---

→ **05b Si non, quelles sont les raisons principales?** [Ne pas lire les choix. Sélectionner tous les choix qui s'appliquent.]

<input type="checkbox"/> [1] REFUS (REFUGES À PLEINE CAPACITÉ)	<input type="checkbox"/> [8] À CAUSE DES RÈGLEMENTS
<input type="checkbox"/> [2] REFUS (BANNI)	<input type="checkbox"/> [9] PRÉFÈRE RESTER CHEZ DES AMIS OU DE LA FAMILLE
<input type="checkbox"/> [3] REFUS (INTOXICATION – ALCOOL OU AUTRE SUBSTANCE)	<input type="checkbox"/> [10] PRÉFÈRE RESTER DANS UN LOGEMENT DE TRANSITION OU MAISON DE CHAMBRES
<input type="checkbox"/> [4] REFUS (ANIMAUX DE COMPAGNIE)	<input type="checkbox"/> [11] MANQUE DE MOYENS DE TRANSPORT
<input type="checkbox"/> [5] PARCE QU'ON NE PEUT PAS Y ALLER EN COUPLE	<input type="checkbox"/> [12] AUTRE : _____
<input type="checkbox"/> [6] CRAINTE POUR LA SÉCURITÉ	<input type="checkbox"/> [13] NE SAIT PAS
<input type="checkbox"/> [7] PUNAISES DE LIT ET AUTRES INSECTES	<input type="checkbox"/> [14] REFUSE DE RÉPONDRE

6. Depuis combien de temps restez-vous sur l'île de Montréal?

<input type="checkbox"/> DURÉE _____ JOURS/SEMAINES/MOIS/ANS --->	06b Où habitez-vous avant de déménager ici?
<input type="checkbox"/> DEPUIS TOUJOURS	
<input type="checkbox"/> NE SAIT PAS	
<input type="checkbox"/> REFUSE DE RÉPONDRE	
	<input type="checkbox"/> VILLE _____ PROVINCE _____
	OU PAYS _____
	<input type="checkbox"/> REFUSE DE RÉPONDRE

7. Êtes-vous arrivé(e) au Canada en tant qu'immigrant(e), réfugié(e) ou demandeur(e) de statut de réfugié?

<input type="checkbox"/> OUI, IMMIGRANT(E) ----->	Si OUI 07b Depuis combien de temps êtes-vous au Canada?
<input type="checkbox"/> OUI, RÉFUGIÉ(E) ----->	
<input type="checkbox"/> OUI, DEMANDEUR(E) DE STATUT DE RÉFUGIÉ ----->	
<input type="checkbox"/> NON	
<input type="checkbox"/> NE SAIT PAS	
<input type="checkbox"/> REFUSE DE RÉPONDRE	
	<input type="checkbox"/> DURÉE _____ JOURS/SEMAINES/MOIS/ANNÉES
	OU DATE : _____ JOUR/MOIS/ANNÉE
	<input type="checkbox"/> NE SAIT PAS
	<input type="checkbox"/> REFUSE DE RÉPONDRE

8. Vous identifiez-vous comme Autochtone, ou avez-vous des ancêtres autochtones? Cela comprend les Premières Nations avec ou sans statut, les Métis et les Inuits. [Si oui, demandez au répondant de préciser.]

<input type="checkbox"/> OUI ----->	Si OUI	<input type="checkbox"/> PREMIÈRES NATIONS (AVEC OU SANS STATUT)
<input type="checkbox"/> NON		<input type="checkbox"/> INUIT
<input type="checkbox"/> NE SAIT PAS		<input type="checkbox"/> MÉTIS
<input type="checkbox"/> REFUSE DE RÉPONDRE		<input type="checkbox"/> ASCENDANCE AUTOCHTONE

9. Quel âge avez-vous? [OU] En quelle année êtes-vous né(e)? [Si la personne n'est pas certaine, demander la meilleure estimation]

<input type="checkbox"/> ÂGE _____	OU ANNÉE DE NAISSANCE _____	<input type="checkbox"/> NE SAIT PAS	<input type="checkbox"/> REFUSE DE RÉPONDRE
------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	---

10. Avez-vous déjà servi dans les forces armées canadiennes ou la GRC?

[Les Forces sont la Marine, l'Armée ou l'Aviation royale du Canada]

<input type="checkbox"/> OUI, DANS LES FORCES	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> NE SAIT PAS	<input type="checkbox"/> REFUSE DE RÉPONDRE
<input type="checkbox"/> OUI, DANS LA GRC			

11. À quel genre vous identifiez-vous? [Montrez la liste. Ne pas lire les catégories sauf si on vous le demande]

<input type="checkbox"/> [1] HOMME	<input type="checkbox"/> [4] FEMME TRANS	<input type="checkbox"/> [7] PAS DANS CETTE LISTE : _____
<input type="checkbox"/> [2] FEMME	<input type="checkbox"/> [5] HOMME TRANS	<input type="checkbox"/> [8] NE SAIT PAS
<input type="checkbox"/> [3] BISPIRITUEL	<input type="checkbox"/> [6] GENDER QUEER/NON BINAIRE	<input type="checkbox"/> [9] REFUSE DE RÉPONDRE

12. Comment décrivez-vous votre orientation sexuelle, p.ex. : hétérosexuel, gaie, lesbienne? [Montrez la liste. Ne pas lire les catégories sauf si on vous le demande.]

<input type="checkbox"/> [1] HÉTÉROSEXUEL(LE)	<input type="checkbox"/> [4] BISEXUEL(LE)	<input type="checkbox"/> [7] QUEER/ALLOSEXUEL(LE)	<input type="checkbox"/> [9] NE SAIT PAS
<input type="checkbox"/> [2] GAI	<input type="checkbox"/> [5] BISPIRITUEL(LE)	<input type="checkbox"/> [8] PAS DANS CETTE LISTE : _____	<input type="checkbox"/> [10] REFUSE DE RÉPONDRE
<input type="checkbox"/> [3] LESBIENNE	<input type="checkbox"/> [6] EN QUESTIONNEMENT		

13. Qu'est-ce qui a causé la perte de votre dernier logement ou lieu de résidence stable? [Ne pas lire les options sauf si la personne a de la difficulté à répondre. Sélectionnez les choix qui s'appliquent. « Logement ou lieu de résidence stable » veut dire votre appartement ou maison où vous pouviez rester aussi longtemps que vous le vouliez.]

<input type="checkbox"/> [1] MALADIE OU CONDITION MÉDICALE	<input type="checkbox"/> [9] CONFLIT AVEC : PARENT/TUTEUR
<input type="checkbox"/> [2] PROBLÈME DE SANTÉ MENTALE	<input type="checkbox"/> [10] CONFLIT AVEC : ÉPOUX(SE)/ CONJOINT(E)
<input type="checkbox"/> [3] DÉPENDANCE OU TOXICOMANIE	<input type="checkbox"/> [11] INCARCÉRÉ (PRISON)
<input type="checkbox"/> [4] PERTE D'EMPLOI	<input type="checkbox"/> [12] HOSPITALISATION OU EN PROGRAMME DE TRAITEMENT
<input type="checkbox"/> [5] INCAPABLE DE PAYER LE LOYER OU L'HYPOTHÈQUE	<input type="checkbox"/> [13] NON APPLICABLE : JAMAIS EU DE RÉSIDENCE STABLE
<input type="checkbox"/> [6] CONDITIONS DE LOGEMENT DANGEREUSES	<input type="checkbox"/> [14] NON APPLICABLE – AUTRE : _____
<input type="checkbox"/> [7] SUBI DE MAUVAIS TRAITEMENT PAR : PARENT/TUTEUR	<input type="checkbox"/> [15] AUTRE RAISON : _____
<input type="checkbox"/> [8] SUBI DE MAUVAIS TRAITEMENT PAR : ÉPOUX(SE)/ CONJOINT(E)	<input type="checkbox"/> [16] NE SAIT PAS
	<input type="checkbox"/> [17] REFUSE DE RÉPONDRE

14. Quelles sont vos sources de revenu? [Lire les choix de réponse. Cocher tout ce qui s'applique.]

<input type="checkbox"/> [1] EMPLOI	<input type="checkbox"/> [5] AIDE SOCIALE/AIDE AU REVENU	<input type="checkbox"/> [10] DONN D'ARGENT PAR LA FAMILLE/LES AMIS
<input type="checkbox"/> [2] EMPLOI INFORMEL (p.ex. RETOUR DE BOUTEILLES CONSIGNÉES, MENDICITÉ, TRAVAIL DU SEXE)	<input type="checkbox"/> [6] PRESTATIONS D'INVALIDITÉ	<input type="checkbox"/> [11] AUTRE SOURCE : _____
<input type="checkbox"/> [3] TRAVAIL AUTONOME (p. ex. PIGISTE, CAMELOT)	<input type="checkbox"/> [7] PRESTATIONS DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE (p. ex. RPC/SV/SRG)	<input type="checkbox"/> [12] AUCUN REVENU
<input type="checkbox"/> [4] ASSURANCE-EMPLOI	<input type="checkbox"/> [8] REMBOURSEMENT DE TPS	<input type="checkbox"/> [13] REFUSE DE RÉPONDRE
	<input type="checkbox"/> [9] PRESTATIONS FISCALES POUR FAMILLES ET ENFANTS	

15. Au cours de la dernière année (les 12 derniers mois) avez-vous : [Demandez aux répondants de donner leur meilleure estimation]

	NON	OUI	NOMBRE DE FOIS	NE SAIT PAS/REFUS
ÉTÉ À L'URGENCE?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	<input type="checkbox"/>
ÉTÉ HOSPITALISÉ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	<input type="checkbox"/>
→COMBIEN DE JOURS (LA DERNIÈRE FOIS?)	# _____ jours			
ÉTÉ DÉTENU DANS UNE PRISON (PROVINCIALE OU FÉDÉRALE)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	<input type="checkbox"/>
→COMBIEN DE JOURS (LA DERNIÈRE FOIS?)	# _____ jours			
ÉTÉ ABORDÉ PAR UN POLICIER QUI VOULAIT VOUS OFFRIR DE L'AIDE?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	<input type="checkbox"/>
ÉTÉ ARRÊTÉ OU FOUILLÉ PAR LA POLICE, OU REÇU UNE CONTRAVENTION?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	<input type="checkbox"/>
EU DES CONTACTS AVEC DES TRAVAILLEURS DE RUE?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	<input type="checkbox"/>
ÉTÉ DANS UN CENTRE DE JOUR ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	# _____	<input type="checkbox"/>

16. Je vais lire une liste de types de services dont vous pourriez avoir besoin mais que vous ne recevez pas actuellement. Veuillez indiquer ceux que vous aimeriez recevoir : [Lire les choix. Sélectionner ceux qui s'appliquent]

<input type="checkbox"/> [1] SERVICES DE SANTÉ PHYSIQUE	<input type="checkbox"/> [4] SERVICES POUR DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE
SI OUI LIRE →	<input type="checkbox"/> [5] AIDE À TROUVER UN EMPLOI
<input type="checkbox"/> [a] CONDITION MÉDICALE CONTINUE OU SÉRIEUSE	<input type="checkbox"/> [6] AIDE POUR TROUVER ET GARDER VOTRE PROPRE LOGEMENT
<input type="checkbox"/> [b] INCAPACITÉ PHYSIQUE	<input type="checkbox"/> [7] AIDE POUR RÉSOUDRE DES PROBLÈMES LÉGAUX (Mandats, amendes impayées, dossier criminel, etc)
<input type="checkbox"/> [c] LÉSION CÉRÉBRALE	<input type="checkbox"/> [8] SERVICES JURIDIQUES (Litige avec employeur, garde d'enfants, etc.)
<input type="checkbox"/> [d] GROSSESSE	<input type="checkbox"/> [9] LIEUX DE SOCIALISATION
<input type="checkbox"/> [e] AUTRE	<input type="checkbox"/> [10] AUTRE: _____
<input type="checkbox"/> [f] NE SAIT PAS	<input type="checkbox"/> [11] AUCUN DE CES CHOIX
<input type="checkbox"/> [g] REFUSE DE RÉPONDRE	<input type="checkbox"/> [12] NE SAIT PAS
<input type="checkbox"/> [2] SERVICES DE SANTÉ MENTALE (Soutien psychologique, traitement, etc.)	<input type="checkbox"/> [13] REFUSE DE RÉPONDRE
<input type="checkbox"/> [3] SERVICES POUR DÉPENDANCE OU TOXICOMANIE	

Maintenant, pour nous assurer de ne pas avoir de questionnaires en double, pouvez-vous me dire, svp : quelle est la première lettre de votre prénom, la première lettre de votre nom de famille, et le jour du mois où vous êtes né? Par exemple, si Jacques Tremblay est né le 15 mars, la réponse serait : JT15.

Réponse : _ _ _

Merci. Le questionnaire est terminé. Puis-je vous offrir une carte cadeau de 5 \$ que vous pouvez utiliser chez Tim Hortons?

Annexe B : Nombres d'organismes de différentes natures ayant été contactés et ayant collaboré au dénombrement

Tableau B.1 Nombres d'organismes de différentes natures ayant été contactés et ayant collaboré au dénombrement

	Type d'organismes	Nombre de ressources contactées	Nombre de ressources ayant fourni des questionnaires	Nombre de ressources ayant fourni des données administratives
Ressources d'hébergement	Ressource de transition	35	24	30
	Hébergement d'urgence	4	3	3
	Mixte : hébergement d'urgence et ressource de transition	11	11	11
	Refuge pour femmes victimes de violence conjugale	13	1	7
	Mixte : refuge pour femmes victimes de violence conjugale et hébergement pour femmes victimes de violence conjugale 2 ^e étape	2	2	2
	Centre de thérapie ou centre de réadaptation en dépendance	5	2	4
	Centre de crise	7	1	7
	Total partiel	77	44	64
Autres organismes	Centre de jour		23	
	Banque alimentaire		8	
	Centre de jour et banque alimentaire		2	
	Travailleurs de rue		2	
	Autres		6	
	Total partiel		41	
	Total		85	

* Note : Certaines ressources d'hébergement offrent aussi des services de centre de jour ou de banque alimentaire. Elles sont incluses dans ce tableau dans la catégorie « Ressources d'hébergement ».

Annexe C : Critères de validation pour les feuilles d'enregistrement des personnes non interviewées et passant la nuit à l'extérieur

Les bénévoles qui parcourent les différents secteurs ciblés par le dénombrement ont comme consigne d'aborder toutes les personnes rencontrées afin de les inviter à répondre au questionnaire, et ainsi éviter dans la mesure du possible les biais de sélection fondés sur l'apparence. Par contre, lorsque les personnes qu'ils abordent refusent de participer, ou ne sont pas en état de répondre, pour diverses raisons (parce qu'elles dorment, sont trop intoxiquées, confuses, etc.), nous leur avons donné la consigne de noter des « indicateurs » d'itinérance.

La logique générale qui guide les principes énoncés dans ce document repose sur l'idée que les bénévoles utilisent leur jugement afin de rapporter s'ils estiment qu'une personne pourrait être en situation d'itinérance. Par exemple, un bénévole qui voit trois personnes qui consomment de l'alcool sur une terrasse, et sont en apparence intoxiquées, ne les rapportera pas dans ses observations. Par contre, la personne assise seule dans la rue, visiblement intoxiquée, avec une tenue négligée, a plus de chance d'être en situation d'itinérance (visible ou cachée), et le bénévole aura tendance à la rapporter dans ses observations. Nous avons essayé dans ce document d'établir des règles et des critères qui encadrent la classification des observations effectuées par les bénévoles.

Dans le cas où les observations sont effectuées par des travailleurs de rue, nous considérons que les personnes qu'ils rapportent comme étant en situation d'itinérance le sont bel et bien, peu importe la description qu'ils en font sur la feuille d'enregistrement. Dans la majorité des cas, les travailleurs de rue côtoient dans leur travail quotidien les personnes qu'ils rapportent sur les feuilles d'enregistrement le soir du dénombrement, et sont bien au fait de leur statut résidentiel.

Nous avons établi une série de critères permettant de déterminer le statut des personnes observées par les bénévoles et rapportées sur les feuilles d'enregistrement comme étant en situation d'itinérance. En fonction de ces critères, les personnes peuvent être classées dans 3 catégories distinctes :

1. Vraisemblablement en situation d'itinérance
2. Vraisemblablement en situation d'itinérance dans un lieu extérieur
3. Situation d'itinérance incertaine
4. Vraisemblablement pas en situation d'itinérance visible

Notre évaluation se fonde sur la combinaison de la description donnée par le bénévole et du lieu où a été réalisée cette observation (à l'extérieur, dans un restaurant, dans un métro ou un parc ou une place publique).

Dans certains cas particuliers, qui s'agencent mal aux règles que nous nous sommes données, nous nous en sommes remis à notre jugement et nous avons rapporté notre justification dans la base de données, dans la colonne « notes ».

1) Vraisemblablement en situation d'itinérance

Lorsque le bénévole rapporte une personne comme étant « observée » en situation d'itinérance, n'importe laquelle des descriptions qui correspondent aux critères ci-dessous permet de la classer comme étant vraisemblablement en situation d'itinérance :

- La personne déclare au bénévole être en situation d'itinérance, mais ne souhaite pas répondre au questionnaire.
- Une personne en situation d'itinérance qui a répondu au questionnaire identifie une personne qui ne veut pas répondre comme étant en situation d'itinérance.
- La personne dort ou s'apprête à dormir dans un lieu public ou privé qui n'est pas conçu à cet effet (sur un banc public, dans une entrée de banque, par terre, etc.).
- La personne porte avec elle de nombreux effets personnels (ex. : plusieurs sacs, chariot, etc.).
- La personne quête (il s'agit typiquement et dans la majorité des cas d'une activité effectuée par des personnes en situation d'itinérance visible ou cachée).
- Un professionnel qui accompagne les bénévoles (ex. : inspecteur de la STM) identifie une personne comme étant en situation d'itinérance.
- La personne fouille dans les poubelles pour de la nourriture ou pour une raison non spécifiée.

Si aucun des critères ci-dessus n'est présent dans la description, celle-ci doit comprendre au moins 3 des éléments suivants afin que la personne soit classifiée comme étant vraisemblablement en situation d'itinérance, si un bénévole l'a notée comme étant observée en situation d'itinérance :

- Intoxiquée
- Apparence négligée (ou n'importe quel dérivé)
- Problèmes de santé mentale
- Sac à dos ou gros sac, surtout avec présence des autres critères
- Isolement (ex. : dans une station de métro, la personne reste assise sur le banc et n'embarque pas dans les rames)
- Présence d'animaux, surtout chez les jeunes, et avec présence d'autres critères

Nous avons considéré que certains lieux constituaient des « facteurs aggravants », au sens où moins de critères sont requis pour que la personne soit comptabilisée comme étant vraisemblablement en situation d'itinérance. Les lieux considérés comme facteurs aggravants sont le métro, les restaurants visés par le dénombrement (McDonald's, Tim Hortons, Burger King, etc.), les parcs reconnus pour être fréquentés par un certain nombre de personnes en situation d'itinérance, ou les places publiques au centre-ville comme le Complexe Guy Favreau, où l'on retrouve en général une densité assez élevée de personnes en situation d'itinérance. Lorsque le bénévole identifie une personne dans un de ces lieux comme étant en situation d'itinérance, elle est comptabilisée comme étant vraisemblablement en situation d'itinérance si la description mentionne uniquement qu'elle : a) est visiblement intoxiquée ou b) a une tenue ou une apparence négligée ou c) est visiblement isolée.

Lorsque le dénombrement a lieu hors de l'île de Montréal, ce qui est le cas pour toutes les autres régions où il y a eu un sillonnage des rues, les lieux extérieurs parcourus par les bénévoles sont automatiquement considérés comme des facteurs aggravants. Ces lieux ont été sélectionnés spécifiquement parce que l'on sait qu'on y trouve en général des personnes en situation d'itinérance visible.

2) Vraisemblablement en situation d'itinérance dans un lieu extérieur

Lorsque la description fournie par le bénévole nous amène à conclure que la personne est visiblement en situation d'itinérance, mais que des détails supplémentaires nous permettent de déterminer, avec un degré élevé de certitude, que la personne passera la nuit dans un lieu extérieur, nous catégorisons cette personne comme étant vraisemblablement en situation d'itinérance dans un lieu extérieur.

Les descriptions doivent nous donner des indices convaincants laissant croire que la personne passera la nuit dehors, par exemple : la personne dort, ou est installée dans un sac de couchage, dans une boîte de carton ou avec des couvertures. Si ce matériel appartient visiblement à la personne, mais qu'elle ne dort pas, nous la classons néanmoins dans la catégorie des personnes qui dorment dans des lieux extérieurs. Si la personne révèle explicitement au bénévole qu'elle passera la nuit dehors ou dans la rue, nous la comptons également dans cette catégorie. La présence d'un chien, lorsque la personne est identifiée comme étant en situation d'itinérance, peut aussi être un indice que la personne passera la nuit dans un lieu extérieur, puisque peu de refuges acceptent les animaux de compagnie.

3) Situation d'itinérance incertaine

Lorsque les bénévoles ont identifié une personne comme étant en situation d'itinérance, mais qu'ils ont rapporté un nombre insuffisant de critères, ou que la description n'est pas assez détaillée et convaincante, et que l'observation n'a pas été effectuée dans un lieu considéré comme un facteur aggravant (ex. : la personne est intoxiquée, mais cette observation a lieu dans la rue, et c'est la seule rapportée par le bénévole), nous estimons que la situation d'itinérance est incertaine. Ces cas ne seront pas inclus dans le nombre final.

4) Vraisemblablement pas en situation d'itinérance

Lorsque le bénévole observe une personne comme étant à son avis en situation d'itinérance, mais que la description qu'il donne est peu convaincante ou donne peu d'indices sur la situation de la personne, nous jugeons que cette personne n'est vraisemblablement pas en situation d'itinérance. Par exemple, voici quelques descriptions où nous avons jugé que la personne ne pouvait pas être comptabilisée comme une personne en situation d'itinérance visible :

- Transaction de drogues
- Avec sacs de consignes
- Mains sales
- Chien pas sympathique/pas voulu plus
- Travail du sexe
- Ramasse des canettes

Annexe D – Calculs effectués pour estimer l'impact des ajustements méthodologiques effectués entre 2015 et 2018 sur les nombres de personnes en situation d'itinérance

Cette section présente une analyse détaillée des différences méthodologiques et autres qui ont pu affecter l'estimation en 2018 en comparaison avec celle de 2015.

1. Ajustements méthodologiques affectant l'estimation du nombre de personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur

1) *Territoires couverts.* En 2015, le territoire que les bénévoles avaient couvert en soirée incluait un secteur à Dorval et un à Saint-Laurent. En 2018, seul l'aéroport de Dorval a été inclus à Dorval, et Saint-Laurent n'a pas été couvert. En revanche, en 2018, quatre secteurs ont été couverts dans les arrondissements de Lachine et LaSalle. Par ailleurs, les secteurs ont été mieux ciblés en 2018 à l'aide d'une information plus complète provenant d'intervenants du terrain. Aussi, en 2015, les parcs étaient exclus des secteurs, alors qu'en 2018 on demandait aux bénévoles de les couvrir. **Effet : Augmentation probable de l'estimation en 2018 en comparaison avec celle de 2015, mais dont la grandeur ne peut être estimée précisément.**

2) *A. Analyse systématique des notes sur les feuilles d'enregistrement.* En 2015, nous avons relevé 110 personnes au moyen des feuilles d'enregistrement, sur la base d'un examen non systématisé de celles-ci. Parmi les 110 feuilles, une seule contenait une description qui avait alors été jugée comme incertaine; elle avait néanmoins été retenue. En 2018, 606 personnes ont été notées, mais suite à une analyse fine et systématique des informations que les bénévoles ont enregistrées (voir l'annexe C), seulement 453 personnes ont été retenues, soit 75 % de 606.¹⁰ Si en 2015 les feuilles d'enregistrement avaient été traitées de façon aussi conservatrice qu'en 2018, nous n'en aurions retenu qu'environ $110 \times 0,75 = 82$ personnes.

B. Traitement plus conservateur des feuilles d'enregistrement retenues. Ensuite, en 2015 le facteur de correction pour leurs non trouvés avait été appliqué aux personnes identifiées par feuilles d'enregistrement. Après réexamen de cet aspect de

¹⁰ En 2015 comme en 2018, il a été supposé qu'une partie des personnes manifestement itinérantes que les bénévoles ont prises en note le soir du dénombrement allaient passer la nuit dans d'autres types de lieux que des lieux extérieurs. C'est ainsi que le nombre 453 est descendu à 270 dans le tableau 3. (Noter qu'en 2018, comme décrit dans l'annexe D, nous avons distingué entre les feuilles d'enregistrement indiquant qu'une personne allait passer la nuit dehors et celles dont l'emplacement était incertain. Cela n'avait pas été fait en 2015.)

la méthode, il a été jugé préférable de ne pas l'appliquer en 2018.¹¹ Si nous n'avions pas appliqué le facteur de correction pour leurres en 2015, mais simplement tenu compte du fait qu'une partie des personnes que les bénévoles ont prises en note allaient passer la nuit dans d'autres types de lieux, comme en 2018, en 2015 les personnes manifestement itinérantes auraient ajouté moins de personnes au total: 52¹², au lieu de 121.¹³ Ainsi, le nombre 429 aurait été réduit de $121-52=69$ personnes. **Effet de A et B : Augmentation de l'estimation du nombre en 2015 d'environ 69 personnes en comparaison avec celle qui aurait été obtenue si une méthode semblable à celle de 2018 avait été appliquée.**

- 3) *Retranchement des doublons de la base de données.* En 2015, le questionnaire n'incluait pas de code d'identification pour le répondant (voir Partie III, section 4.1), et nous n'avons pas essayé d'enlever les questionnaires en double, ou doublons. En 2018, 68 doublons ont été enlevés, dont 21 correspondaient à des personnes rencontrées le soir du 24 dans des lieux extérieurs. Comme indiqué au tableau 2, après élimination des doublons, 366 personnes ont été rencontrées dans des lieux extérieurs. Si les doublons n'avaient pas été enlevés, ce nombre aurait été de $366+21=387$. Ainsi le nombre 387 a été réduit de 5,4 % par l'enlèvement de 21 doublons. Appliquant ce pourcentage aux 280 personnes rencontrées dans des lieux extérieurs en 2015, on peut estimer que l'identification de doublons aurait diminué ce nombre de 15 personnes. Appliquant la méthode utilisée en 2015, cette réduction se traduirait au final par une réduction de 17 personnes¹⁴. **Effet : Diminution d'environ 17 personnes dans des lieux extérieurs en 2015.**
- 4) *Question sur le lieu où la personne se trouvait le soir et la nuit du 24 avril.* En 2018, lorsqu'une personne rencontrée après le 24 avril indiquait avoir passé la nuit du 24 avril dans un lieu extérieur, nous lui demandions si le lieu où elle était pendant la soirée du 24 était caché. Si elle répondait oui, la personne était ajoutée au nombre de personnes estimé comme ayant passé la nuit dans un lieu extérieur. Cela n'avait pas

¹¹ La correction pour leurres se fonde sur la proportion de personnes en situation d'itinérance qui auraient pu être *abordées* mais ne l'ont pas été. La proportion de personnes qui auraient pu être *observées* mais ne l'ont pas été pourrait être différente, et nous n'avons aucune façon de l'estimer.

¹² En 2015, 63,2 % des questionnaires remplis par des personnes dans des lieux extérieurs correspondaient à des personnes qui avaient indiqué avoir l'intention de passer la nuit dans des lieux extérieurs. L'application de ce facteur au nombre 82 donne 52. C'est approximativement le nombre qui aurait été obtenu si on avait appliqué la même méthodologie en 2015 qu'en 2018.

¹³ En 2015, les personnes identifiées par questionnaire et par feuilles d'enregistrement ont été traitées de façon très semblable. À la source, l'estimé de 429 personnes provient de 280 questionnaires extérieurs et 110 feuilles d'enregistrement. Ces 110 feuilles d'enregistrement ont été la source d'approximativement $110/(280+110) = 28\%$ du total de 429, soit 121.

¹⁴ Voir l'annexe C du rapport de Montréal de 2015. L'application du facteur de correction pour leurres non trouvés suivie de l'application d'un facteur pour tenir compte du fait qu'une partie des personnes rencontrées dans la rue avaient dit qu'elles avaient l'intention de passer la nuit dans un autre type de lieu revient à multiplier 15 par $429/390=1,1$, ce qui donne 17 en arrondissant.

été fait en 2015. **Effet : 66 personnes incluses en 2018, sans équivalent en 2015.**

Pour résumer, si les feuilles d'enregistrement avaient été traitées de la même façon en 2015 qu'en 2018, l'estimation du nombre de personnes dans des lieux extérieurs en 2015 aurait diminué d'environ 69 personnes. Si des doublons avaient été enlevés, le nombre aurait été réduit de 17 personnes de plus. Ainsi $69+17= 86$ personnes auraient été retranchées de l'estimation de 2015. L'estimation de 429 personnes dans des lieux extérieurs en 2015 aurait donc été réduite à 343. En revanche, une question a été ajoutée portant sur la présence dans un lieu extérieur caché pendant la soirée du 24 avril, ce qui a augmenté le nombre estimé en 2018 de 66 personnes. Si cette question n'avait pas été posée en 2018, l'estimation aurait été de 612 personnes au lieu de 678. Ainsi, les nombres 343 et 612 sont méthodologiquement plus comparables entre eux que ne le sont 429 et 678. On voit que ces ajustements se compensent en grande partie : $612-343=269$ (nombres révisés pour les rendre plus comparables), alors que $678-429=249$. **Globalement, l'effet de ces changements méthodologiques est d'augmenter la différence entre l'estimation du nombre de personnes dans des lieux extérieurs en 2015, et celle en 2018, d'environ 20 personnes.**

Toutefois, le nombre estimé en 2018 a peut-être augmenté aussi en vertu du fait que les secteurs étaient mieux ciblés et les parcs inclus dans les parcours des bénévoles.¹⁵

2. Ajustements méthodologiques et changements affectant d'autres composantes de l'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance

- 1) *Groupes inclus.* Les 47 personnes résidant principalement dans des centres pour nouveaux arrivants avaient été comptées en 2015, contrairement à 2018. De plus, les 199 personnes qui étaient hébergées dans un centre de thérapie/CRD à l'extérieur de Montréal en provenance de Montréal et en situation d'itinérance avaient été comptées. Ces deux groupes ont été exclus du dénombrement de 2018. **Effet : 246 personnes retranchées de l'estimation de 2015.**
- 2) *Recensement plus complet et classification plus rigoureuse des ressources.* En 2018, nous avons identifié huit ressources ou programmes, hébergeant en tout environ

¹⁵ Nous avons considéré la possibilité que la température plus clémente lors du dénombrement de 2018 que celui de 2015 (15 °C contre -7 °C) ait affecté le nombre total. Notre conclusion est qu'elle a probablement incité des personnes en 2018 qui auraient en hébergement d'urgence s'il avait fait plus froid, à passer la nuit à l'extérieur. Cependant, elle n'aurait pas en soi augmenté le nombre de personnes en situation d'itinérance.

75 personnes le 24 avril 2018, qui n'avaient pas contribué au nombre de 2015.¹⁶ Parmi ceux-ci, un n'existait pas en 2015. Excluant celui-ci, 62 personnes ont été ajoutées au nombre par simple ajustement méthodologique. **Effet : 62 personnes ajoutées à l'estimation de 2018.**

- 3) *Identification plus complète des personnes en situation d'itinérance dans les centres de détention.* Un champ spécifique portant sur un indicateur d'itinérance a été ajouté en juillet 2017 au système d'information correctionnel. **Effet : Augmentation possible de l'estimation du nombre en 2018, qu'on peut situer entre 0 et 91 personnes.**

¹⁶ Ces 8 ressources en incluent une pour laquelle le nombre de personnes qui étaient présentes le soir du 24 a été estimé. Cette ressource fait également partie des 15 mentionnées dans la phrase suivante.

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal**
Québec 

Montréal 

Douglas
INSTITUT MENTAL HEALTH
UNIVERSITAIRE EN UNIVERSITY
SANTÉ MENTALE INSTITUTE

 **McGill**

MMFIM Mouvement pour mettre fin
à l'itinérance à Montréal